



REPUBLIQUE DU CAMEROUN
SERVICES DU PREMIER MINISTRE

GE
GECAM | **LES RENCONTRES
ECONOMIQUES
DU CAMEROUN**

2025

**RELANCER L'ÉCONOMIE CAMEROUNAISE
DANS LE CONTEXTE DE MUTATION PROFONDE DE
L'ÉCONOMIE MONDIALE : QUELLES SONT LES CLÉS ?**

LES 26 ET 27 FÉVRIER 2025 AU HILTON HOTEL À YAOUNDÉ

Sous la Présidence de Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement
Organisé par le Groupement des Entreprises du Cameroun



TABLE DES MATIÈRES

AVANT-PROPOS.4	
LES REC : NOTE CONCEPTUELLE.6	
II- SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES REC 2025.....	10
III- MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR CELESTIN TAWAMBA, PRÉSIDENT DU GECAM.....	14
IV- ADDRESS OF MR. TONY O. ELUMELU, SPECIAL GUEST.....	18
V- PRÉSENTATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX PAR LA DIRECTRICE EXECUTIVE DU GECAM.....	22
VI- PANEL D'OUVERTURE : Quel modèle de politique économique pour construire un pacte productif, levier de croissance pour l'économie camerounaise ?	23
VII- REMISE DES PRIX SPECIAUX.....	29
01. Award of leadership in Mediation and Governance	
02. Award of « African business impact and leadership	
VIII- DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR DION NGUTE JOSEPH PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT.....	30
IX- LES ATELIERS THEMATIQUES.....	33
Atelier 1 : Développement de l'Agribusiness. «Politique agricole et import substitution : comment réussir la transformation ?»	33
Atelier 2 : Fiscalité et douanes. « Quelle cohérence entre politique économique et politique fiscale ? »	37
Atelier 3 : Energie et industrie « Quelle politique énergétique pour un développement industriel efficient ?»	42
Atelier 4 : Gouvernance « Place de la gouvernance dans la compétitivité des entreprises publiques »	46
Atelier 5 : Développement de infrastructures. « De la nécessité d'un investissement infrastructurel intensif indispensable pour augmenter la croissance »	50
Atelier 6 : Numérique et innovation pour l'entreprise. « Comment rattraper le retard dans la transformation numérique des entreprises et administrations ? »	56
Atelier 7 : Financement des PME. « Financement des PME, qu'est-ce qui cloche ? »	60
Atelier 8 : Formation et employabilité. « Comment accroître l'employabilité des jeunes ? »	66
X- PLENIERE DE CLOTURE.....	70
01. Synthèse des recommandations retenues	
02. Mots de Remerciements du Président du GECAM	
03. Mot de clôture du PM	
XI- Programme d'accélération pour les startups : Master Class Pour 50 startup sur le montage d'un business plan.....	75
XII- Les B2B.....	78
XIII- Le GALA DE L'ENTREPRENEUR : REMISE DES PRIX.....	80



Dans le cadre de ses missions, le GECAM souhaite à travers ces Rencontres Economiques, marquer une influence positive et mobiliser tous les acteurs économiques, politiques ainsi que des experts autour des thématiques d'intérêt, à l'effet de contribuer à la recherche de solutions idoines et urgentes pouvant garantir une meilleure prospérité du pays et par là, l'épanouissement des Entreprises et des citoyens.

Il s'agit en effet de nourrir le dialogue entre le secteur privé et les pouvoirs publics, gage d'une co-construction du socle de la compétitivité de notre économie. De manière spécifique, ces Rencontres Economiques constituent l'occasion idoine d'adresser de manière structurée les problématiques majeures et spécifiques de notre économie. Il est en outre urgent de tout mettre en œuvre pour définitivement booster la croissance de notre pays. Nous allons échanger de manière responsable sur les problématiques majeures de notre environnement, en l'occurrence, le développement de l'agribusiness pour soutenir la politique d'import-substitution, l'offre infrastructurelle, la disponibilité de l'énergie pour un développement

optimal des industries, le financement de l'économie, la politique fiscale, la gouvernance et les opportunités du numérique. Aussi, il est question de s'appuyer sur notre potentiel pour faire par exemple de l'agriculture une CAUSE NATIONALE et donner davantage de contenu à l'import-substitution.

De manière globale nous voulons œuvrer aux côtés du Gouvernement pour non seulement baliser un socle de solutions permettant de faire du Cameroun le grenier agricole de la sous-région, mais surtout œuvrer à construire une économie à forte croissance à travers des propositions concrètes de solutions. L'un des grands défis auquel nous devons faire face est de consolider, voire aller au-delà de la place de locomotive du Cameroun dans la sous-région. Ainsi, il en sortira, nous l'espérons fortement, des recommandations qui feront l'objet de suivi à travers des outils consensuels afin d'envisager, ensemble avec les pouvoirs publics les principaux axes prioritaires à implémenter de manière efficace, complète et satisfaisante.

Célestin TAWAMBA,
Président du GECAM



Les REC sont une Initiative du GECAM pour qui le renforcement du dialogue constructif entre les secteurs public et privé fait partie des axes majeurs de l'action. À ce titre, nous pensons que le secteur privé se doit d'avoir un événement de cette envergure, l'idée étant de susciter un moment fort de rencontre entre les acteurs du développement national afin d'analyser les problématiques de l'heure pour lesquelles un dialogue utile avec le secteur public pourrait donner lieu plus facilement à un certain nombre d'engagements, voire de réformes.

Les REC c'est donc un lieu où l'on veut voir tous les acteurs multisectoriels se retrouver et réfléchir sur les thématiques qui aujourd'hui sont cruciales pour la relance de l'économie camerounaise.

Il s'agira avant tout, dans le cadre des échanges, de se concerter pour identifier les solutions les meilleures, à même de répondre à ces écueils et surtout d'accélérer la croissance économique du pays.

PERRIAL JEAN NYODOG

Président du Comité de Pilotage des REC



Le Rendez-vous incontournable des acteurs économiques du Cameroun et d'ailleurs est enfin là. Les Rencontres Economiques du Cameroun, se veulent une plateforme innovante d'échanges, qui permettra aux différents participants de nouer des partenariats stratégiques.

Sous le lead du Premier Ministre Chef du Gouvernement, les Administrations publiques camerounaises, des leaders d'opinion, des entrepreneurs, des investisseurs du monde entier seront présents pour tenter de dessiner l'avenir économique du Cameroun.

Les REC sont une opportunité de participer à des discussions essentielles sur les nouveaux enjeux économiques. L'enjeu ici est crucial tant il est vrai que les acteurs économiques, notamment ceux du Secteur Privé, plient sous le poids de multiples difficultés.

Les problèmes d'énergie, d'infrastructures, de financement, de fiscalité et bien d'autres constituent des freins à la croissance. Il est donc plus qu'urgent de s'asseoir autour d'une même table pour trouver des solutions efficaces pour l'amélioration du climat des affaires.

Aline Valérie MBONO,

Présidente du comité d'organisation,
Directrice Exécutive du GECAM

Thème général :

Relancer l'économie Camerounaise dans le contexte de mutation profonde de l'économie mondiale : Quelles sont les clés ?

Objectif Global :

L'objectif principal de l'événement est de réunir autour de la même table tous les acteurs qui participent à l'animation de l'environnement des affaires, dans l'optique d'identifier et de proposer des pistes pour la mise en place d'un véritable plan de relance économique global et sectoriel, avec des politiques publiques et de financement plus inclusives et adaptées au contexte, une réglementation adéquate, impulsée par un dialogue public-privé fécond.

Objectifs spécifiques :

- Comprendre les grandes tendances de l'économie avec une emphase sur les opportunités mais aussi les contraintes existantes ;
- Permettre au secteur privé en général et au patronat en particulier de présenter les pesanteurs structurelles et fonctionnelles qui entravent le développement des entreprises et, partant, leur capacité à s'investir pour le développement des secteurs porteurs identifiés ;
- Connaître les contraintes des pouvoirs publics, aussi bien internes qu'au plan international ;
- Créer une plateforme citoyenne, qui offre la possibilité aux pouvoirs publics de présenter leur projet économique avec un retour critique et constructif des partenaires sociaux du secteur privé ;
- Présenter les avancées au plan réglementaire et institutionnel afin de renforcer notre potentiel économique ;
- Formuler des recommandations à suivre pour relancer l'économie dans une perspective d'émergence à moyen terme ;
- Valoriser l'entrepreneuriat et l'innovation.

Plénière d'ouverture

Thème : Quel modèle de politique économique pour construire un pacte productif, levier de croissance pour l'économie camerounaise ?

Objectif global : Donner les principales raisons de la faible croissance de notre économie, puis ressortir d'une part, les principaux axes qui permettraient de relever la croissance de l'économie au regard du contexte économique mondiale et d'autre part, les actions majeures devant lever les pesanteurs structurelles qui plombent le développement des secteur productifs.

Keynote Address : M. le Pr. Jaume LLOPIS

Modérateur : Pr Henri Ngoa Tabi

Atelier Développement de l'Agri-business

Thème : Politique agricole et Import-substitution : Comment réussir la transformation ?

Objectif global : Montrer que, sous le préalable de la mise en œuvre d'un cadre d'investissement propice dans le secteur de l'agri-business, celui-ci peut devenir le véritable catalyseur du développement du secteur industriel et des services.

Atelier Fiscalité et Douane

Thème : Quelle cohérence entre les politiques économiques et les politiques fiscales ?

Objectif global : Ressortir les pistes pour faire de notre système fiscal, la traduction en impôts des politiques économiques mises en place par notre pays pour un développement cohérent et partant, efficient.

Atelier Énergie et industrie

Thème : Quelle politique énergétique pour un développement industriel efficient ?

Objectif global : formuler des pistes de solution en vue de la définition du politique énergétique qui tienne compte du potentiel mais également des contraintes afin de favoriser l'émergence d'une offre énergétique diversifiée et propre pour l'industrie.

Atelier Gouvernance

Thème : Place de la gouvernance dans la compétitivité des Entités publiques et privées.

Objectif global : Démontrer comment la qualité de la gouvernance peut influencer la stabilité, l'efficacité, le développement équilibré et surtout la pérennité des Organisations.

Atelier Développement des infrastructures

Thème : De la nécessité d'un investissement infrastructurel massif indispensable pour augmenter le taux de croissance.

Objectif global : proposer une reformulation des politiques de financement et gestion des infrastructures qui mettent à profit les outils innovants de financement (PPP, ...) et le rôle des CTD, tout en limitant la pression sur les finances publiques.

Atelier Numérique et innovation pour les Entreprises

Thème : Comment améliorer de manière significative la qualité et le coût des services de communications ?

Objectif global : Mettre en exergue les pistes permettant de réduire le gap significatif entre la qualité de service vendue par les opérateurs et celle effectivement disponible dans un contexte de mutation numérique mondiale, avec l'entrée massive de technologies innovantes dans notre quotidien.

Atelier Financement des PME

Thème : Financement des PME : Qu'est-ce qui cloche ?

Objectif global : mettre en lumière les pesanteurs qui limite les capacités de financement

Atelier Formation et employabilité

Thème : Comment accroître l'employabilité des jeunes au Cameroun ?

Objectif global : formuler des propositions en vue d'améliorer l'offre d'emplois au Cameroun tout en facilitant l'accès aux jeunes. Cela touchera notamment la capacité de création d'emplois des entreprises mais également le système de formation qui devra veiller à l'adéquation entre les besoins des entreprises et les cartes de formation.

Programme d'accélération pour les startup :

Master Class Pour 50 startup sur le montage d'un business plan

Formateur :

Plénière de Clôture

1. Présentation succincte du Rapport Général des Travaux (DE)
2. Lecture des recommandations (Un Représentant des SPM)
3. Discours de clôture du Représentant du Premier Ministre
4. Remerciements du Président du G E C A M

Dîner de Gala (En présence du PM)

1. Intermède culturel
2. Remise des Prix aux lauréats identifiés

II- SYNTHÈSE DES TRAVAUX DES REC 2025

Les 26 et 27 Février 2025, les locaux du Hilton Hôtel à Yaoundé ont accueilli la première édition du désormais rendez-vous annuel de partage sur les questions de développement économique du Cameroun : « les Rencontres économique du Cameroun (REC) ».

Placées sous le Patronage du Premier Ministre, Chef du Gouvernement, qui aura par ailleurs prononcé le discours d'ouverture des travaux, les REC2025 auront réuni, pas moins de 700 dirigeants et acteurs du secteur privé, décideurs politique, acteurs de la société civile, parlementaires, etc, pour une réflexion sur le thème centrale : « Relancer l'économie Camerounaise dans le contexte de mutation profonde de l'économie mondiale : Quelles sont les clés ? ».



Il aura donc été question de trouver les clés, les pistes, pour permettre à notre économie de se frayer son propre chemin vers une croissance économique génératrice de bien-être pour les populations, d'opportunités pour les investisseurs et de recettes pour l'Etat, ceci en capitalisant sur ses forces afin de se prémunir des affres des dynamiques géoéconomiques et politiques mondiales.

Pour discuter de toutes ces questions, des experts et acteurs de la production, dont le capitaine d'industrie, TONY ELUMELU, Président de Heirs Holdings, invité spécial, venu apporter sa contribution sur la base de ses expériences et réalisations dans le monde des affaires.

Quatre moments forts ont rythmé le déroulement des REC2025 :

- Une cérémonie d'ouverture ponctuée par les mots successifs du Président du GECAM, de l'invité spécial, la leçon inaugurale du Keynote speaker, un panel d'échange de haut niveau et le discours d'ouverture du Premier Ministre Chef du Gouvernement ;

- La tenue d'ateliers thématiques concomitamment à la Master class sur le montage de business plan et le réseautage en B2B ;
- Une plénière de clôture qui a vu la présentation de la synthèse des recommandations issues des travaux en atelier et le mot de clôture officiel des REC 2025 ;
- Le « Gala de l'entrepreneur » qui, au-delà de la détente, aura été l'occasion de primer des performances exceptionnelles de quelques entrepreneurs.

1. De la cérémonie d'ouverture

La cérémonie d'ouverture des REC2025 a été meublée par les allocutions successives du Maire de la ville de Yaoundé, Luc Messi Atangana, du Président du GECAM, Célestin TAWAMBA, de l'invité spécial, Tony ELUMELU, du Président de l'Alliance des Patronats Francophone, Geoffroy Roux de Bézieux, du Prof. Jaume Llopis, Keynote speaker pour la leçon inaugurale, de la Directrice Exécutive du GECAM, Madame Aline Valérie MBONO et du Premier Ministre Chef du Gouvernement dont

le discours d'ouverture aura été précédé par la remise de deux prix spéciaux, décernés au nom de la communauté des affaires par le GECAM.

Le maire de la ville de Yaoundé, a adressé les mots de bienvenu et les souhaits de bon séjour dans la ville de Yaoundé, la ville aux sept collines, qui accueille les travaux des REC2025.

L'allocution du Président du GECAM a été l'occasion de rappeler les enjeux et défis de notre économie dans le contexte mondial marqué par la redéfinition des rapports de forces.

Dans ce contexte, relève-t-il, la contradiction entre le potentiel de production et de croissance et l'économie camerounaise d'une part, et d'autre part la dynamique décevante des indicateurs macro-économiques impose de revisiter les orientations de politique économique. Référence est faite au sous-emploi qui touche 62% de la population active, l'endettement massif de notre pays qui induit un service de la dette grandissant qui pèse sur les finances de l'État et réduit les capacités d'investissement, le déficit infrastructural criard, énergétique et routier notamment, l'accès difficile aux financements pour les PME principalement, etc. Le secteur privé, conscient de la partition qu'il lui revient de jouer dans la mise en musique de notre développement entend, à travers les REC, susciter un dialogue constructif et prospère entre les pouvoirs publics et leurs partenaires d'une part, et les acteurs économiques d'autre part.



Au sortir de ces deux jours il est attendu l'identification des pistes de développement pour assurer un véritable décollage de l'économie et un rythme de croissance non plus de résilience, mais d'enrichissement. C'est cet état d'esprit qui a prévalu lors de la structuration des REC2025 qui se veulent une co-construction du patronat, singulièrement du GECAM et du Gouvernement, et qui ont été pensées pour être le lieu où l'on ne doit parler que d'économie.

La présence de Monsieur Tony ELUMELU à ces assises a été saluée et son parcours exposé en exemple pour inspirer les nouvelles générations d'entrepreneur.

Des mots de remerciement ont été formulés à l'endroit du Premier Ministre pour son implication et celle des membres du Gouvernement dans la préparation des REC et sa disponibilité pour en présider les travaux. Également saluée, la présence des représentants des patronats et associations invitées (l'Alliance des Patronats Francophone, la Confédération Générale des Entreprises de Cote d'Ivoire, le Groupement Interprofessionnel Centrafricain, le Conseil National du Patronat du Sénégal, l'Union Patronale et Interprofessionnelle du Congo et l'Organisation Internationale des Employeurs).

En introduction de son mot, **Monsieur Tony ELUMELU**, Président de Heirs Holdings, n'a pas manqué d'exprimer sa reconnaissance à Son Excellence Paul BIYA, Président de la République du Cameroun, au Premier Ministre Chef du Gouvernement et au Président du GECAM pour l'honneur à lui exprimé, en faisant de lui l'invité spécial de la première édition des REC, qu'il décrit en ces mots : « **a significant and timely gathering that will serve as a platform for shaping the future of Cameroon's economy** ».

La suite de ses propos a mis en évidence son attachement aux potentialités de développement de l'Afrique en général et du Cameroun en particulier, la présence au Cameroun depuis 2008 de UBA, banque de son groupe avec près de 1000 emplois créés le montre à suffisance.

Toutefois, l'économie camerounaise qui a subi, comme d'autres, les différents chocs exogènes récents, a besoin de renforcer ses capacités et de se diversifier pour inverser la tendance et réaliser son plein potentiel.

Il résume en quatre préalables les axes pour relancer définitivement la croissance et « **turn Cameroon into an investment destination for private global capital** »

- La sécurité des personnes et des biens et État de droit ;
- Le développement des infrastructures ;
- L'autonomisation des jeunes ;
- Le partenariat public-privé.

Sur ce dernier point, la collaboration entre les secteurs public et privé est essentielle. **« Les gouvernements doivent reconnaître que le secteur privé n'est pas un concurrent mais un partenaire du développement économique. Les politiques ne doivent pas étouffer les entreprises, mais encourager leur croissance. L'économie a besoin de réformes favorables aux entreprises, qui réduisent la bureaucratie et la fiscalité excessive, et qui facilitent l'exercice des activités économiques ».**

En conclusion de ces propos il rappelle la nécessité de saisir l'occasion des REC pour tracer une voie audacieuse et stratégique afin d'assurer une croissance durable, la création d'emplois et le renforcement de la résilience économique.

La leçon inaugurale présentée par le **Prof. Jaume Llopis** aura été structurée autour de cinq points :

- Le diagnostic de l'économie Camerounaise ;
- La revue du cadre stratégique de planification ;
- La mise en exergue des leviers de croissance ;
- Les leçons tirées ;
- La formulation d'un « TOP TEN » de recommandations majeures pour relancer l'économie du Cameroun.

Sa présentation aura été suivi d'un échange sous la modération du Pr NGOA TABI avec comme panélistes, Mesdames Dr. Kate KANYI-TOMETI FOTSO, PDG de TELCAR COCOA, Charlotte NDAW SAKO, Représentante Régionale SFI et Messieurs Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du Territoire, Dr. Antoine NDZENGUE, PDG de NEPTUNE OIL, BABISSAKANA, Economiste, Pr. Michel Cyr DJENA WEMBOU, Secrétaire Permanent du PREF CEMAC.

Le discours d'ouverture du Premier Ministre, Chef du Gouvernement lui aura donné l'occasion de féliciter le Président du GECAM pour l'organisation des REC et de saluer la forte mobilisation des acteurs économiques, rappelant que la dernière manifestation du genre remonte à la dernière édition du CBF en 2019. Il perçoit une preuve si besoin en était de la pertinence de la récente fusion GICAM-ECAM. Il salue la présence de Tony ELUMELU, l'invité spécial ainsi que celle des délégations étrangères. Il rappelle le positionnement stratégique du secteur privé dans la SND30 comme le véritable moteur de la création de richesse. Il rassure de ce

que la promotion d'un environnement économique favorable est un objectif de la politique économique du Président de la République. Toutefois, il rassure de la disponibilité du Gouvernement à écouter les signaux susceptibles d'orienter les aménagements à apporter aux interventions gouvernementales. Dans ce sillage, il relève la pertinence des sujets qui seront débattus au cours des travaux autour du thème central « Relancer l'économie camerounaise dans un contexte de mutation profonde de l'économie mondiale ».

Le discours d'ouverture du Premier Ministre aura été précédé par la **remise de deux prix spéciaux par le patronat** à l'endroit de deux personnalités aux contributions majeures pour l'essor des entreprises et de l'initiative privée au Cameroun et en Afrique. Il s'agit de son Excellence le Premier Ministre, Chef du Gouvernement qui reçoit le prix **« leadership in Mediation and Governance »**, et de l'invité spécial, Tony ELUMELU qui reçoit le prix **« African business impact and leadership »**.

2. Des ateliers thématiques, Master class et B2B

Passé l'étape protocolaire, les deux jours de travaux auront été meublés par les travaux en ateliers, la tenue de deux sessions d'une Master class sur le montage de business plan au profit d'entrepreneurs mais également de jeunes étudiants ; et enfin le réseautage à travers l'organisation des B2B.

Huit ateliers ont été organisés à raison de quatre chacun des jours. Ils ont vu la mobilisation au plus haut niveau des membres du Gouvernement et des administrations aussi bien privées que publiques.

Les ateliers de la première journée ont abordé les thématiques suivantes :

- « Politique agricole et import substitution : comment réussir la transformation ? »
- « Quelle cohérence entre politique économique et politique fiscale ? ».
- « Quelle politique énergétique pour un développement industriel efficient ? »
- « Place de la gouvernance dans la compétitivité des entreprises publiques »

La seconde journée a traité de :

- « Politique agricole et import substitution : comment réussir la transformation ? »
- « Quelle cohérence entre politique économique et politique fiscale ? ».

- « Quelle politique énergétique pour un développement industriel efficient ? »
- « Place de la gouvernance dans la compétitivité des entreprises publiques »

Aux termes de échanges, il en est ressorti près d'une cinquantaine de recommandations à l'égard aussi bien des administrations publiques que privées dont l'implémentation contribuera à n'en point douter à une amélioration significative de la trajectoire de croissance de notre économie.

La Master class a mobilisé près d'une quarantaine de participants qui ont été entretenus sur le montage d'un business en abordant les notions liées à la maturation du projet et la rédaction du BUSINESS PLAN qui doit mettre en exergue des caractéristiques clés du projet en l'occurrence, l'analyse du marché, la stratégie marketing, l'organisation et la structuration de l'entreprise, et les études financières.

Les B2B ont mobilisé près de 115 participants issus de différents horizons :

- **Entrepreneurs** à la recherche de nouveaux partenaires pour développer leurs projets ;
- **Investisseurs** intéressés par des opportunités de financement ;
- **Responsables d'entreprises** en quête de solutions innovantes pour améliorer leur performance ;
- **Acteurs institutionnels** engagés dans des projets économiques et sociaux.

La diversité des participants a permis d'avoir des échanges riches et constructifs, contribuant ainsi à créer un environnement propice à la collaboration.

3. De La cérémonie de clôture

L'après-midi du 27 février a vu la cérémonie de clôture des REC2025 sous la présidence de Monsieur Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'Economie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire, représentant personnel du Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Ladite cérémonie a vu successivement la lecture de la synthèse des recommandations issues des Ateliers, les mots de remerciement du Président du GECAM à l'égard du Premier Ministre, des membres du Gouvernement et leurs collaborateurs, des invités et de l'ensemble des participants dont l'implication dense durant les deux jours aura contribué à la réussite éclatante de l'ACTE I des REC. **Rendez-vous a été solennellement pris pour les 25 et 26 mars 2026, pour la seconde édition des Rencontres**

Economiques du Cameroun (REC2026).

Le mot de clôture prononcé par le représentant du Premier Ministre aura insisté sur l'engagement personnel du premier ministre à traiter les recommandations formulées dans le cadre de l'action gouvernement et de les porter à l'attention du Chef de l'état.

C'est sur cette note positive que les travaux des REC 2025 ont été déclarés clos.

4. Le Gala de l'Entrepreneur

La soirée de gala en l'honneur des entrepreneurs aura eu comme principal temps fort la remise de cinq prix à des entreprises pour leur impact dans des secteurs particuliers. Il s'est agi en l'occurrence :

- **Du Prix de la résilience économique et de la croissance inclusive** décerné à la SOCTRACAO SARL pour sa contribution dans la transformation locale de cacao et la commercialisation de produits dérivés ;
- **Du Prix de la résilience climatique et de la promotion de l'économie durable** décerné à NAME RECYCLING dont l'activité porte sur la collecte et le recyclage industriel des près de 3000t de déchets plastiques chaque année ;
- **Du Prix de l'innovation et de l'efficacité énergétique** décerné à SOCAPALM qui a réussi à mettre en place un système d'autonomie énergétique qui produit près de 10 millions de KWH à partir de l'énergie biomasse basée sur le recyclage des fibres et coques issues de l'usinage des noix de palme ;
- **Du Prix de la recherche appliquée & innovation technologique et numérique** décerné à CYBERIX Sarl, premier cabinet d'Afrique subsaharienne accrédité par le conseil international de sécurité des cartes de paiement en Zone CEMAC, auteur du système cyclope spécialisé dans la lutte contre la fraude dans les institutions bancaires ;
- **Du Prix de la responsabilité sociétale et environnementale (RSE) impactante sur l'accompagnement des pme & l'encadrement des jeunes** décerné à la FONDATION PUENE dont les actions en faveur des jeunes porteurs de projet ont fait d'elle la principale personnalité ressource dans le cadre notamment du projet Youth Connect

III- MOT DE BIENVENUE DE MONSIEUR CELESTIN TAWAMBA, PRESIDENT DU GECAM



L'année 2025 apparaît déjà et apparaîtra dans l'histoire, comme une année de basculement...

Depuis quelques semaines en effet, nous avons basculé dans un monde nouveau. Un monde à grande vitesse qui n'attendra pas les retardataires et tendra de moins en moins la main aux plus faibles et aux paresseux.

Les attermoissements de la diplomatie seront balayés par la loi du plus fort et par les rigueurs du pragmatisme économique.

A défaut de l'avoir anticipé, c'est à ce nouveau monde que nous devons nous adapter. Et il vaut mieux tout de suite que demain.

Nous voici réunis ces 26 et 27 février 2025 à Yaoundé, pour parler de l'économie de notre pays, et des moyens de la doper

Au regard des grands agrégats qui caractérisent notre économie, cet exercice risquerait bien de nous situer dans un voyage au pays des contradictions.

Notre pays est en effet doté d'un potentiel naturel, énergétique, minéralier, et d'un capital humain des plus importants d'Afrique,

Il bénéficie d'une position stratégique qui aurait dû lui conférer un rôle de hub naturel sous régional, **ET POURTANT :**

- Un encours global de dette s'élevant à 2 fois le budget, même si le taux d'endettement se situe en-dessous des critères de convergence en vigueur dans la zone CEMAC ;

- **1.700 milliards de Fcfa** de service annuel de la dette en 2024 et une prévision de près de 2.000 milliards en 2025 ;
- Une énergie chère et pas toujours disponible ;
- Des infrastructures routières fortement dégradées qui accroissent les coûts logistiques...
- Je poursuis l'énumération en relevant un taux de chômage de près de 6%, largement en deçà de ce qui est perceptible, mais un taux de sous-emploi évalué à plus de 62% en 2021 par l'Institut national de la statistique.
- Un système fiscal fortement décrié.
- Conséquence : un taux de croissance moyen seulement de 4% qui, dans la meilleure des hypothèses, ne peut conduire qu'à la résilience en lieu et place du développement...
- Et enfin pour le déplorer, un système fiscal fortement décrié.

Face à de telles réalités, il me semble que le temps des formules convenues et de la langue de bois est révolu.

Pour avancer, nous devons échanger en toute franchise.

C'est cet état d'esprit qui a prévalu lors de la structuration de cette nouvelle plateforme de dialogue Public-Privé.

Excellence Monsieur Le Premier Ministre

Mesdames et Messieurs Les Ministres

Bienvenue à la Première Edition des RENCONTRES ECONOMIQUES DU CAMEROUN

Les RENCONTRES ECONOMIQUES DU CAMEROUN qui se veulent une co-construction du patronat, singulièrement du GECAM et du Gouvernement, ont été pensées pour être le lieu où l'on ne doit parler que d'économie.

Cette fois, c'est le secteur privé qui vient à la rencontre des pouvoirs publics ; Ici même à Yaoundé au cœur du pouvoir de décision.

Dans sa conception, cette rencontre doit être le rendez-vous de l'économie, the place to be...

C'est-à-dire le lieu de rencontre des chefs d'entreprises avec les pouvoirs publics, les partenaires au développement, les experts, la diaspora... Les défis auxquels notre pays est confronté, Les périls auxquels nous sommes exposés, et peut-être même à notre insu, Imposent le courage de poser sans complaisance, le diagnostic des handicaps et des freins à notre marche envisagée vers l'émergence, telle qu'elle a été pensée par le Chef de l'Etat, S.E. Paul BIYA.

Ces handicaps sont structurels pour certains, et ces premières RENCONTRES doivent nous offrir l'occasion d'élaborer des schémas de déconstruction des pesanteurs institutionnelles,

Tandis qu'ils sont conjoncturels pour d'autres...

➤ **Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,**

Vous avez toujours eu à cœur de favoriser la concertation entre les pouvoirs Publics et le Secteur privé, en soulignant le rôle majeur des entreprises dans le développement de notre pays. Votre présence ici est le témoignage réitéré de votre engagement pour un partenariat harmonieux entre les créateurs de richesse et les décideurs politiques.

Permettez-moi de vous exprimer ma plus profonde gratitude et reconnaissance pour avoir accepté de présider ces premières REC, à l'organisation desquelles vous vous êtes personnellement impliqué.

Naturellement, ma gratitude s'étend à **Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement** qui vous accompagnent et nous honorent de leur présence.

Dans leur sphère de compétence, ils contribuent à l'efficacité du dialogue public privé.

Qu'ils en soient remerciés

Mesdames et Messieurs,

Je voudrais, avec votre aimable compréhension, m'autoriser à prendre quelques secondes, pour saluer la présence parmi nous, d'un invité très spécial, d'un Grand Homme, d'un Homme exceptionnel !

Le secteur privé camerounais est très honoré d'accueillir pour la première fois **Monsieur Tony ELUMELU**, économiste et banquier. C'est une figure emblématique de l'économie du pays frère, le Nigéria.

Monsieur Tony ELUMELU est classé par le prestigieux magazine TIMES parmi les 100 personnalités les plus influentes du monde. Oui, Le nom de Tony ELUMELU est intimement associé au rayonnement de la banque UNION BANK OF AFRICA (UBA), car c'est lui qui après l'avoir fusionnée avec la STANDARD TRUST BANK, l'a rentabilisée avant d'en devenir son emblématique Président.

Aujourd'hui UBA est implanté dans 24 pays d'Afrique. C'est l'œuvre de cette légende de notre continent.



Parce qu'il a toujours été convaincu que notre continent ne peut pas se développer sans un secteur privé fort et dynamique, Monsieur TONY ELUMELU a mis en place une fondation pour promouvoir l'entrepreneuriat à travers des formations et des dispositifs de financement et de mentorat.

Lorsque je vous aurai dit qu'il a engagé 100 millions de dollars pour créer 10.000 entrepreneurs à travers l'Afrique par le biais du programme d'entrepreneuriat de sa fondation, vous comprendrez qu'il ne s'agit pas que d'un milliardaire influent, mais également d'un philanthrope visionnaire, et d'un authentique afro-optimiste.

La présence à ces premières REC de ce chantre de l'entreprise, de ce panafricain, de ce modèle, est le témoignage de son soutien à notre initiative, et sans doute un signe annonciateur d'un véritable partenariat économique à construire entre le Cameroun et le Nigéria.

Monsieur ELUMELU,

Nous vous sommes infiniment reconnaissants de votre présence et de l'attention que vous portez à notre initiative.

Je vous souhaite un agréable moment parmi nous et je suis convaincu que nous bénéficierons de votre expertise et de votre expérience.

Par votre travail, votre vision, vous êtes un modèle et une légende de notre continent

Vous rendez l'Afrique fière

Merci infiniment de nous honorer de votre présence.

- **Mes très chers Homologues représentant les Centrales patronales :**
 - Monsieur **Geoffroy Roux de Bezieux** : Président de l'Alliance des Patronats Francophone et ancien Président du Medef ;
 - Monsieur **Ahmed Cisse** : Président de la CGECI (Confédération Générale des Entreprises de Cote d'Ivoire ;
 - Monsieur **Laurence Nassif** Président de la GICA ;
 - Monsieur **Antoine Ngom** Vice-Président de la CNP ;
 - Monsieur **Christophe Pujalte** Représentant le Président Michel Djombo de UNICONGO.

Je vous souhaite une chaleureuse bienvenue à cette première édition des REC, ici à Yaoundé, ville aux sept collines, en même temps que je vous adresse mes sincères remerciements pour votre engagement au renforcement des liens entre les secteurs privés de nos pays.

Mesdames et Messieurs,

Je manquerais à mon devoir de gratitude, si je m'abstenais de signaler la présence dans cette salle, de Monsieur **Amadou Sako** représentant l'Organisation Internationale des Employeurs.

Cher Monsieur Sako votre présence nous honore et soyez-en remercié.

Mesdames et Messieurs les capitaines d'industrie, chefs d'entreprises,

Je voudrais vous remercier pour votre mobilisation exceptionnelle. Elle témoigne de votre désir ardent de contribuer au développement de notre économie.

Le GECAM connaît l'étendue de vos problèmes, vos angoisses et également votre capacité de résilience. Soyez rassurés de notre détermination à œuvrer dans cesse au côté des pouvoirs publics pour améliorer l'environnement des affaires.

Ensemble, nous devons avoir notre mot à dire dans la formulation des politiques publiques, et c'est la raison de votre présence ici.

C'est à nous qu'il appartient de rendre ces rencontres utiles.

- **Mesdames et Messieurs les Chefs de Missions diplomatiques,**
- **Mesdames et Messieurs les représentants des Institutions partenaires au Développement,**
- **Autorités administratives,**
- **Mesdames et Messieurs les dirigeants des Ordres professionnels,**
- **Distingués invités,**
- **Mesdames et Messieurs,**

Soyez les bienvenus à ces RENCONTRES ECONOMIQUES qui ambitionnent de marquer un tournant dans notre démarche collective de relance économique face aux défis multiples de notre époque.

Le thème général de cette première édition des REC, "**RELANCER L'ECONOMIE CAMEROUNAISE DANS UN CONTEXTE DE MUTATION PROFONDE DE L'ECONOMIE MONDIALE**", ne saurait être plus pertinent.

Le monde traverse aujourd'hui une période de mutations profondes ; induites aussi bien par les répercussions des crises sanitaires et géopolitiques, que par les bouleversements technologiques, les défis environnementaux et les mutations du commerce international.

Dans ce contexte imprévisible et complexe, il est plus que jamais impératif de repenser nos modèles économiques, d'identifier de nouvelles sources de croissance et de renforcer notre résilience face aux aléas extérieurs.

Monsieur le Premier Ministre,

Mesdames et Messieurs,

A côté des déficits infrastructurels, nous avons heureusement la chance d'être un pays riche de ses ressources naturelles, de ses travailleurs dynamiques.

Avec un peu de volontarisme, nous devons être en mesure de saisir toutes les opportunités qu'offre la transformation du monde en cours, pour nous réinventer afin de relever les défis.

Cette réinvention passe par celle de la structuration du dialogue public-privé.

Ces rencontres ont été conçues pour promouvoir l'entrepreneuriat, célébrer nos champions et soutenir la jeunesse entreprenante, afin de créer un environnement propice à l'innovation, à l'excellence et au développement durable.

Nous sommes intimement et fermement convaincus qu'elles seront essentielles pour inspirer les générations futures et renforcer notre écosystème entrepreneurial.

Les REC ont été pensées pour être ce nouveau cadre au sein duquel on développera des mécanismes de gouvernance économique plus inclusifs et plus participatifs.

Si l'on veut que ces RENCONTRES se pérennisent, et qu'elles soient un véritable outil d'aide à la décision politique, alors nous allons devoir nous astreindre à renforcer la transparence et le caractère participatif des décisions de politique économique.

Le patronat, fort de son droit d'ingérence, a le droit de savoir ce qui motive les choix des décideurs en faveur de tel investissement public plutôt qu'un autre ; Nous voulons savoir ce qui détermine les priorités budgétaires, les facteurs qui orientent la politique fiscale, et j'en passe...

Et les chefs d'entreprises doivent être en capacité de formuler leurs observations.

Et pourtant, cette démarche est essentielle, pour garantir que les décisions économiques prennent en compte les besoins, les aspirations et les valeurs des entreprises et des citoyens.

Le moment est venu de reconnaître que la formulation des politiques publiques doit cesser d'être l'apanage des seuls fonctionnaires, certes compétents mais parfois déconnectés des réalités du terrain, pour devenir le résultat transparent de concertations entre tous les acteurs de l'économie

En définitive, l'objectif que poursuivent les REC, vitrine du dialogue public-privé, est de garantir que

les décisions économiques, qu'elles soient locales ou nationales, prennent en compte les intérêts des entreprises, ce qui induit la mise en place de cadres formels de travail où les créateurs de richesse pourraient réellement influencer l'orientation de l'économie, dans un cadre démocratique et transparent.

Excellence, Monsieur le Premier Ministre,

Dans notre environnement où de nombreuses initiatives et de multiples projets finissent par devenir sans lendemains, je sais que vous êtes conscient du grand espoir que le secteur privé place dans votre leadership pour que ces RENCONTRES ECONOMIQUES s'annualisent et se pérennisent.

Le secteur privé est convaincu de ce que par la mise en œuvre des recommandations qui en seront issues, l'institutionnalisation de ces RENCONTRES ECONOMIQUES contribuera de manière significative à l'élaboration de politiques publiques axées vers la satisfaction des besoins réels de nos concitoyens, mais également la promotion du potentiel de notre cher et beau pays.

Mesdames et Messieurs,

Distingués Invités,

Pourquoi ne me permettrai-je pas de rêver qu'unis par une vision commune, nous puissions, dans la seule perspective du développement de notre pays, regarder tous dans la même direction, sans préjugés ni a priori sur les intentions des uns et des autres ?

Il est de notre responsabilité commune, Secteur Privé et Pouvoirs Publics, de bâtir un avenir où l'harmonie et la collaboration priment, et où l'envie de léguer aux générations futures un héritage de progrès, de solidarité et de prospérité durable soit notre seul leitmotiv.

Ayons à cœur de ne pas laisser derrière nous que des dettes, mais bien un monde meilleur, pour que ceux qui viendront après nous puissent dire : « Nous avons eu la chance de recevoir un héritage de justice, d'innovation et d'espoir. »

De votre bienveillante attention, je vous remercie.

IV- ADDRESS OF MR. TONY O. ELUMELU, SPECIAL GUEST

Remarques principales

prononcé par

Tony O. Elumelu, CFR

Président des Groupes : Heirs Holdings, UBA, Transcorp

&

Fondateur de, Tony Elumelu Foundation

Thème :

Relancer l'économie camerounaise dans le contexte mutations profondes de l'économie mondiale : **Quelles sont les clés ?**

Lors de

La Rencontre économique du Cameroun

Yaoundé – Cameroun

Du 25 au 26 février 2025 www.heirsholdings.com



Chers invités, Excellence M. le Premier Ministre, Mesdames et Messieurs, bonjour!

Permettez-moi tout d'abord de féliciter Son Excellence le Président Biya, dont la vision directrice a permis au Premier Ministre Chef du Gouvernement, Son Excellence Joseph Dion Ngute, au Président du Groupement des Entreprises du Cameroun, M. Célestin Tawamba et à toute son équipe, d'avoir convoqué cette édition inaugurale des Rencontres économiques du Cameroun — une rencontre importante et opportune qui servira de plateforme pour façonner l'avenir de l'économie camerounaise.

C'est un honneur pour moi d'y participer.

Je crois au changement et au retournement de situation.

J'en ai fait l'expérience dans ma propre carrière professionnelle. Je pense que ces leçons sont tout aussi applicables aux pays et qu'aux économies.

En effet, pour une réussite de l'Afrique, pour une réussite du Cameroun, le gouvernement et les entreprises doivent s'unir, investir à long terme et pas seulement à court terme, on se doit tous d'être stratégiques et déterminés.

Le week-end dernier, à Abuja, notre société énergétique Heirs Energies, société énergétique intégrée autochtone qui connaît la plus forte croissance en Afrique, a réuni des ministres, des hauts fonctionnaires et nos pairs, afin de déterminer comment nous pouvons tous nous unir pour stimuler la production de pétrole et de gaz. Ce fut une célébration de l'unité, un exemple concret de comment un secteur peut être transformé avec un gouvernement engagé et motivé. Je félicite de telles initiatives en Afrique, et en particulier au Cameroun en tant que pays producteur d'énergie.

J'ai commencé ma vie comme banquier junior, j'ai mis sur pied une banque, UBA, mais cette dernière n'est aujourd'hui qu'une partie d'un vaste portefeuille qui englobe la production et la distribution d'électricité, le pétrole et le gaz en amont qui alimentent notre énergie, les soins de santé, l'hôtellerie, l'immobilier, la technologie et, bien évidemment les services financiers.

De nombreux secteurs - avec un seul objectif : le rajeunissement de l'économie africaine - qui contribueront à fin de compte à l'indépendance économique de l'économie africaine.

Tout comme mon Groupe, le Cameroun a besoin de prévoir, de renforcer ses capacités, de se diversifier, de renverser la vapeur et de concrétiser à grande échelle.

Le Cameroun devrait, et même doit, jouer un rôle clé dans le développement de l'économie africaine, en tant qu'exportateur majeur de ressources naturelles et de produits agricoles. Toutefois, nous avons encore un long chemin à parcourir pour débloquent les nombreuses opportunités qui nous attendent selon le discours mondial sur le commerce. Je salue le réalisme et le pragmatisme de ce forum.

Je le dis avec la conviction que me donne mon expérience d'investisseur et d'entrepreneur, en tant que Président de Heirs Holdings, notre portefeuille d'investissements multisectoriels dans l'énergie, les services financiers, la santé, la technologie, l'immobilier et l'hôtellerie, s'étend sur quatre continents.

Je dis cela en tant qu'économiste et en tant que fondateur de la principale organisation philanthropique axée sur l'esprit d'entreprise en Afrique : la Tony Elumelu Foundation. Rien qu'au Cameroun, en 10 ans, nous avons financé, encadré et formé 687 entrepreneurs, nous avons déboursé près de 2,8 millions de dollars, et ils ont à leur tour créé 6 844 emplois et apporté plus de 139 millions de dollars de revenus à leur économie.

Je parle en tant que Président de UBA, investisseur au Cameroun depuis 2008, à travers UBA Cameroun, employeur de 1000 hommes et femmes, financeur et facilitateur de la croissance économique du Cameroun.

Il n'y a pas d'exemple plus concret de notre dévouement à l'économie camerounaise que le financement par UBA du magnifique stade d'Olembe.

Je crois fermement à l'Africapitalisme, la philosophie économique qui guide mes investissements. C'est la conviction que le secteur privé, et surtout les entreprises et les entrepreneurs africains, détiennent la clé de la transformation économique de notre continent.

Jetons un regard critique sur l'économie camerounaise : Ces dernières années, l'économie camerounaise a connu une croissance marginale par année de 3 à 5 %, ce qui laisse entrevoir d'énormes possibilités d'expansion.

À l'instar de nombreux pays, le Cameroun a été confronté à des difficultés économiques dues à la pandémie de la COVID-19 et à la montée de l'insécurité sur le continent, affectant ainsi son taux de croissance.

Plus grave encore, la perte de nos jeunes par la migration nuit à l'économie et partant son potentiel. Une économie qui n'est pas en mesure de répondre aux besoins d'une jeunesse agile et créative est une menace pour notre avenir à tous.

De nombreuses initiatives devraient catalyser la prospérité économique des Camerounais, mais permettez-moi de me concentrer sur les facteurs qui, à mon avis, ont le plus d'impact :

- **La sécurité des personnes et des biens et l'État de droit**

Le premier rôle d'un gouvernement est d'assurer la sécurité de ses citoyens et de créer un environnement qui protège et soutient la propriété et l'investissement. La paix, la stabilité et l'État de droit constituent les éléments les plus fondamentaux de cet environnement favorable.

- **Développement des infrastructures**

Le développement des infrastructures est un moteur essentiel du développement économique. Aucune économie ne peut se développer sans une alimentation électrique fiable, des routes modernes, une logistique efficace et une connectivité numérique.

Investir dans les réseaux de transport, la connectivité numérique et les infrastructures intelligentes renforcera l'intégration régionale et réduira le coût des affaires.

Le Cameroun, grâce sa position stratégique en Afrique centrale peut devenir un centre économique majeur, mais cela ne peut se produire qu'avec un investissement adéquat dans les infrastructures.

- **Autonomisation des jeunes**

Le développement de la jeunesse est un autre aspect fondamental. La jeunesse est le plus grand atout de l'Afrique. Avec plus de 60 % de notre population âgée de moins de 25 ans, nous devons transformer notre avantage démographique en avantage économique.

Nous sommes confrontés à une crise sur tout le continent: la fuite persistante et continue des cerveaux, alimentée par les migrations, est un

problème crucial auquel nous devons nous attaquer.

Je ne blâme aucun de nos jeunes qui choisissent de poursuivre une vie meilleure en dehors de leur pays. Seulement nous devons prendre nos responsabilités - le gouvernement, le secteur privé, l'écosystème - et mettre en place des mesures pour attirer et retenir nos jeunes.

J'ai été témoin du véritable potentiel de notre jeunesse africaine dans le cadre du travail que nous abattons à la Tony Elumelu Foundation.

La Tony Elumelu Foundation, que mon épouse et moi avons créé en 2010, a investi 100 millions de dollars (62,5 milliards de FCFA) pour soutenir plus de 21 000 jeunes entrepreneurs africains dans les 54 pays du continent. Ces hommes et femmes ont ensuite créé collectivement plus de 1,5 million d'emplois directs et indirects et généré plus de 4,2 milliards de dollars de revenus.

Comme je l'ai dit précédemment, rien qu'au Cameroun, nous avons octroyé près de 2,8 millions de dollars à 687 entrepreneurs, qui ont à leur tour créé 6 844 emplois et apporté plus de 139 millions de dollars de revenus à leur économie.

C'est la preuve que lorsque nous investissons dans nos populations, nous débloquons la prospérité pour tous.

En dotant notre population des compétences et des ressources adéquates, nous libérerons tout le potentiel de l'écosystème entrepreneurial camerounais.

Faire du Cameroun une destination d'investissement pour les capitaux privés mondiaux.

Les pays doivent démontrer leur avantage concurrentiel. Ils doivent se promouvoir. Tout comme les entreprises, les pays ont besoin de plans de marketing stratégiques. Concentrez-vous sur ces domaines d'avantage concurrentiel - célébrez-les et défendez-les. Je dis à mes PDG qu'ils sont les directeurs marketing de notre Groupe, et je dis humblement que nos dirigeants politiques devraient être des directeurs marketing de nos pays.

- **Partenariats public-privé**

Enfin, la collaboration public-privé est essentielle. En effet, les gouvernements doivent reconnaître que le secteur privé n'est pas un concurrent mais un partenaire du développement économique. Les politiques ne doivent pas étouffer les entreprises, mais encourager leur croissance.

Nous avons besoin de réformes favorables aux entreprises, qui réduisent la bureaucratie et la fiscalité excessive, et qui facilitent les affaires..

Il s'agit là de certains points que la nouvelle administration Trump défend aux États-Unis et auxquelles je n'ai personnellement rien à redire (DOGE).

Ensemble, nous devons mettre en place des institutions qui soutiennent une réussite économique durable et à long terme.

Conclusion

Mesdames et Messieurs, le Cameroun se trouve à un moment charnière de son histoire.

Alors que nous sommes réunis ici aujourd'hui pour discuter de l'avenir de l'économie camerounaise dans un monde qui évolue rapidement, nous devons faire preuve d'honnêteté quant aux défis qui nous attendent au milieu des changements économiques mondiaux et des opportunités régionales.

Nous devons tracer une voie audacieuse et stratégique pour assurer une croissance durable, la création d'emplois et le renforcement de la résilience économique.

La voie de la relance économique est à notre portée, mais elle nécessite un engagement collectif de la part du gouvernement, du secteur privé, des investisseurs et du peuple camerounais.

Chez Heirs Holdings, nous croyons aux trois « E » - Exécution, Entreprise et Excellence. Je vous recommande ces philosophies.

L'exécution est le pivot de la transformation économique.

L'exécution est la discipline qui consiste à faire les choses dans un délai acceptable, avec excellence et professionnalisme soutenus.

L'histoire de ma vie montre ce qui peut être réalisé en Afrique, par les Africains, pour les Africains.

Les échanges que nous avons aujourd'hui sont un appel à l'action.

J'espère que ce message inspirera des engagements, façonnera des politiques et stimulera des investissements qui contribueront à construire une économie plus résiliente, plus inclusive et plus prospère pour le Cameroun et l'Afrique en général.

Je vous remercie. Son Excellence, le Président Biya, et le Premier ministre, Son Excellence et Chef du gouvernement Joseph Dion Ngute, et toutes les personnes présentes.



V- PRESENTATION DU PROGRAMME DES TRAVAUX PAR LA DIRECTRICE EXECUTIVE DU GECAM



Il est naturellement revenu à Madame Aline Valérie MBONO, Directrice exécutive du GECAM et cheville ouvrière de l'organisation des REC, de présenter le déroulé des travaux prévus sur deux jours. C'est par une formule poignante, inspirée des écrits de l'écrivain français Jules Renard, qu'elle a annoncé la teneur des réflexions qui animent ces deux jours : « On ne peut pas indéfiniment essayer ses lunettes ; à un moment, il va bien falloir les porter ». Une métaphore qui appelle à l'action, à rompre avec l'immobilisme et à poser des actes concrets pour guider notre économie vers son sentier de croissance. L'enjeu ? Mettre « ces lunettes » pour examiner minutieusement les défis structurels à affronter collectivement, afin de rendre notre économie plus performante et compétitive.

Pour cette première édition, ce sont huit axes de réflexion, organisés sous forme d'ateliers, qui ont concentré l'attention des nombreux experts – issus tant de l'administration que du monde des affaires – venus apporter leur contribution aux débats. Huit axes de réflexion qui s'inspirent certes des nombreux diagnostics portés sur notre économie, mais aussi des dynamiques géopolitiques et des opportunités nouvelles. Ces défis imposent à notre économie de s'ajuster pour, dans un premier temps, renforcer sa résilience, et surtout, se frayer un chemin vers une croissance plus soutenue. L'objectif ? Faire de l'économie camerounaise le véritable moteur qu'elle mérite d'être, au regard de son potentiel riche et diversifié.

Première journée : Les discussions ont porté sur :

- La politique agricole et les politiques d'import-substitution ;
- La cohérence entre politiques publiques et politiques fiscales ;
- L'énergie comme moteur de l'industrialisation ;
- Le rôle de la gouvernance dans la compétitivité des entités publiques et privées.

Deuxième journée : Les débats ont abordé :

- Les infrastructures comme fondement du développement ;
- Le financement des PME, défi majeur pour l'économie ;
- L'employabilité et l'adéquation formation-emploi ;
- La transformation numérique des administrations publiques et privées.

Un panel d'ouverture, animé par le Pr NGOA TABI, a posé le décor technique autour d'une question centrale : « Quel modèle de politique économique pour construire un pacte productif, véritable levier de croissance pour l'économie camerounaise ? »



VI- PANEL D'OUVERTURE : Quel modèle de politique économique pour construire un pacte productif, levier de croissance pour l'économie camerounaise ?

Keynote speaker



Pr. Jaume Llopis

Expert reconnu en **management stratégique** et un leader international avec une carrière riche et diversifiée. Titulaire d'un **Doctorat en Économie et Management** de l'Université

Ramón Llull, d'un **MBA de l'IESE Business School** (Université de Navarre) et d'une **Licence en Économie** de l'Université de Barcelone.

Il a occupé des postes de **Président et Directeur Général** dans des entreprises de renom telles que **Moulinex, Nestlé, AGF Unión-Fénix et Borges International Group**, et siégé dans plus de **49 conseils d'administration** de multinationales et d'entreprises familiales en **Europe, Amérique et Afrique**.

Auteur de plusieurs ouvrages majeurs sur le management, dont certains best-sellers tels que *"Management by Lies"* et *"Qué Hacen los Buenos Directivos. El reto del Siglo XXI"*.

Lauréat du prix du **Meilleur Responsable Marketing en Espagne (1975)** et de celui de **Meilleur Manager de l'Année (1982, AED)**, il continue aujourd'hui d'allier enseignement, conseil stratégique et participation active en tant que membre du **Conseil de l'Académie Royale Européenne des Docteurs**.

Modérateur



Pr. Henri NGOA TABI

Expert en économie du développement et professeur à l'Université de Yaoundé II, il dirige le Département d'Économie Internationale et du Développement ainsi que le Laboratoire Interdisciplinaire

de Recherche. Il est également Directeur Exécutif de **MAGISTER ADVICE SARL**, alliant expertise académique et pratique du développement économique. Ses recherches portent notamment sur la modélisation du développement financier en Afrique et sur les stratégies pour atteindre une croissance économique soutenue. Il est l'auteur de l'ouvrage «Document de stratégie pour la croissance et l'emploi : comment atteindre une croissance à deux chiffres» paru en 2017.

Les panélistes



Le Ministre de l'économie, de la Planification et de l'Aménagement du territoire,
ALAMINE OUSMANE MEY,



Dr. Antoine NDZENGUE

Fondateur et dirigeant de **Neptune Holding Company**, il a développé un groupe diversifié dans la microfinance, le transport pétrolier et la distribution. Ancien de **Tradex** et ex-consul du Cameroun en

Suisse, il a récemment lancé **ABC Finances** avec un capital de 5 milliards FCFA et signé un contrat majeur de distribution de pétrole raffiné pour le marché camerounais.



Dr. Kate KANYI-TOMETI FOTSO

Fondatrice et PDG de TELCAR COCOA, premier exportateur de cacao au Cameroun. Présidente de l'Union des exportateurs de cacao du Cameroun, elle a révolutionné le secteur par la création de la COOP ACADEMY et le développement d'un programme de certification couvrant plus de 30 000 producteurs.



BABISSAKANA

Chairman & CEO de Prescriptor depuis 1998, cabinet qu'il a cofondé en 1996, il cumule plus de 22 ans d'expertise en ingénierie financière et économique. Ancien du Crédit Agricole du Cameroun, ...



Charlotte NDAW SAKO

Représentante régionale pour l'Afrique centrale de la Société financière internationale (IFC) depuis 2023, elle cumule 20 ans d'expérience dans le développement du secteur privé en Afrique. Ancienne conseillère à l'ONUDC, elle se spécialise dans l'accompagnement des institutions financières et le financement des PME, particulièrement dans l'agrofinance.



Michel-Cyr DJIENA WEMBOU

Secrétaire permanent du Programme des Réformes Économiques et Financières de la CEMAC (PREF-CEMAC), il est un expert reconnu en droit international. Ancien conseiller à l'ONU et professeur à La Haye et à New York, il a contribué significativement au développement du droit international et aux réformes économiques en Afrique centrale.

La première édition des Rencontres Economiques du Cameroun (REC) a donné l'occasion de réunir sur la même table décideurs politiques, opérateurs économiques, universitaires de renom, économistes et partenaires au développement, afin de réfléchir et proposer des pistes de solutions sur les clés de la relance économique du Cameroun.

C'est dans ce cadre que s'est tenu un panel d'ouverture de haut niveau le mercredi 26 février 2025 sur le thème « **Quel modèle de politique économique pour construire un pacte productif, levier de croissance pour l'économie camerounaise ?** », réunissant les personnalités ci-après sous la modération du Pr. TABI NGOA :

- M. Alamine OUSMANE MEY, Ministre de l'économie, de la planification et de l'aménagement du Territoire (MINEPAT) ;
- Dr. Antoine NDZENGUE, PDG NEPTUNE OIL ;
- Dr. Kate KANYI-TOMETI FOTSO, PDG de TELCAR COCOA ;
- M. BABISSAKANA, Economiste ;

- Mme. Charlotte NDAW SAKO, Représentante Régionale SFI ;
- Pr. Michel Cyr DJIENA WEMBOU, Secrétaire Permanent du PREF CEMAC.

1. Keynote address : principaux points et recommandations



Préalablement aux échanges entre les participants au panel, le Pr. JAUME Llopis, *key note speaker* de l'évènement, a fait une présentation scientifique sur le thème « **Relancer l'économie Camerounaise dans le contexte de l'économie mondiale : Quelles sont les clés ?** ». Il y a mis en exergue respectivement :

- Le diagnostic de l'économie camerounaise comprenant des forces à capitaliser et des faiblesses à corriger ;
 - La « vision Cameroun 2035 » axée sur les 4 piliers ci-après :
 - Réduire la pauvreté à un niveau socialement acceptable (inférieur à 10%) ;
 - Accéder au statut de pays à revenus intermédiaires ;
 - Devenir un nouveau pays industrialisé ;
 - Consolider le processus démocratique et renforcer l'unité nationale.
 - L'évolution du PIB au cours des 10 dernières années qui reste insuffisant au regard de l'ambition de devenir une économie émergente ;
 - Les leviers de croissance axés sur le triptyque :
 - Innovation ;
 - Internationalisation (renforcement de l'attractivité de la destination Cameroun pour les investissements) ;
 - Intégration et coopération (stimuler le dialogue et la coopération public-privé).
2. Il est impératif de s'engager en faveur d'une croissance plus inclusive et d'une redistribution plus efficace des richesses. On note en effet un pourcentage très important de la population encore en dessous du seuil de pauvreté et un revenu par habitant stagnant ;
 3. Les réformes introduites par le Gouvernement vont dans la direction adéquate et sont en train de produire leurs fruits, mais la création et la consolidation d'un secteur productif compétitif nécessite une plus grande implication du secteur privé ;
 4. La transformation et la création de valeur ajoutée sont la meilleure formule pour stimuler la compétitivité des produits du Cameroun ;
 5. Afin de développer le secteur industriel avec son propre tissu économique et industriel, il est nécessaire de faciliter l'accès au financement pour les PME, les travailleurs indépendants et les entrepreneurs ;
 6. En résumé, la main-d'œuvre, la production et les exportations du Cameroun sont concentrées sur des produits à faible valeur ajoutée, tels que les matières premières. Il faudrait continuer à travailler pour parvenir à une transformation structurelle de l'économie et à une diversification des exportations qui permettent au pays une croissance forte et soutenue.

Au terme de sa présentation, le *key note speaker* a respectivement relevé les conclusions et recommandations ci-après :

Conclusions :

1. Malgré des ressources naturelles abondantes et une situation géographique stratégique, le Cameroun doit encore réaliser une véritable transformation économique et une réduction significative de la pauvreté ;

7.

Recommandations :

- R1 - Adapter la stratégie de développement au nouveau contexte économique mondial ;
- R2 - Réviser le dispositif de mise en œuvre et de suivi de la stratégie pour le rendre plus opérationnel ;
- R3 - Une politique fiscale qui accompagne le développement des entreprises avec des incitations qui préservent la concurrence ;
- R4 - Renforcer la cohérence entre les politiques sectorielles ;
- R5 - Renforcer l'émergence de véritables champions nationaux pour renforcer le positionnement international de l'économie ;
- R6 - Une politique fiscale qui préserve la rentabilité des entreprises et le pouvoir d'achat pour un marché intérieur dynamique ;
- R7 - Renforcer la valorisation des matières premières à l'échelle industrielle ;
- R8 - Renforcer les investissements dans les infrastructures en ciblant aussi bien les nouvelles infrastructures que la maintenance de celles existantes ;
- R9 - Une gestion plus efficace de la dette ;
- R10 - Du lobbying pour l'attraction des capitaux étrangers sur les principales places commerciales (Shanghai, Washington, Bruxelles...)

2. Synthèse des contributions des panélistes

A la suite du *key note speaker*, le modérateur a procédé à la présentation des panélistes, et embrayé avec la phase des questions-réponses.

Le **MINEPAT** a été interpellé sur son appréciation du taux de croissance de 4% au regard des objectifs de croissance et d'émergence du Cameroun, ainsi que les actions menées en faveur du Secteur Privé pour qu'il joue pleinement son rôle de catalyseur de croissance économique.

En réponse, il souligne les points suivants :

- L'analyse SWOT qui a été faite a omis de mentionner le dynamisme de la population camerounaise au rang des forces qui peuvent drainer son économie ;

- La présentation des facteurs qui peuvent empêcher l'atteinte des résultats s'est limitée aux facteurs endogènes en occultant les facteurs exogènes qui pourtant affectent négativement la croissance économique ;
- La gestion de la dette est plutôt satisfaisante, le solde de la dette s'établissant à 40% du PIB sur un plafond fixé à 70% du PIB au niveau communautaire.

Revenant sur le taux de croissance du Cameroun, il fait un benchmarking mettant en évidence le fait que la croissance mondiale est d'environ 3% et a même été négative pendant les années COVID, pendant que le Cameroun a eu une croissance positive de 0,3%. Il conclut donc sur ce point en indiquant que le taux de 4% ne correspond certes pas à l'objectif que s'est fixé le Cameroun mais est à encourager au regard du contexte global dans lequel cette performance a été réalisée.

Il poursuit en reconnaissant que le taux de croissance devrait se rapprocher des 10% pour que les objectifs de la politique économique du Cameroun soient atteints et pour cela, le Cameroun a une stratégie de croissance tirée par le Secteur Privé. Le Gouvernement agit sur certains leviers comprenant :

- Le rétablissement de la stabilité macroéconomique ;
- Une politique des prix à la consommation permettant de préserver le pouvoir d'achat des populations ;
- Garantir la sécurité des personnes et des biens ;
- Poursuite des investissements dans les secteurs des infrastructures, de l'énergie et du numérique notamment.

Dr. Antoine NDZENGUE à la question de savoir comment évoluer, en tant qu'opérateur économique, dans un environnement où le pouvoir d'achat reste faible alors que les coûts de production augmentent et quelles pistes de réformes à adopter pour améliorer la compétitivité des entreprises formelles dans un environnement économique de plus en plus concurrentiel.

Il résume sa stratégie en deux expressions : Optimisation des coûts et innovation. Il s'agit pour lui :

- D'augmenter les volumes de production et de ventes afin de réaliser des économies d'échelle permettant d'améliorer les marges ;
- D'investir dans des infrastructures de stockage ;
- De digitaliser les processus internes ; et
- De diversifier des activités.

Sur la deuxième question, il affirme que les réformes à adopter doivent aller dans le sens :

- D'une démarche d'accompagnement singulier des entreprises, via notamment la priorisation des entreprises locales dans l'octroi d'une part conséquente des marchés ;
- De la dynamisation des chaînes de valeur locales ;

- De la Promotion du patriotisme économique.

Dr. Kate KANYI-TOMETI FOTSO, partant du constat que le principal produit d'exportation du Cameroun (hors pétrole) reste le cacao depuis les indépendances, les questions à elle posées portaient sur les moyens à envisager pour :

- Sortir du cercle perpétuel d'exportation de nos matières premières, avec pas ou peu de transformation, lesquelles plombent notre balance de paiements ;
- Augmenter nos exportations.

Répondant à ces questions, le Dr. Kate KANYI-TOMETI FOTSO estime que la clé serait dans un engagement individuel et collectif, tant du Secteur Privé que du Gouvernement. Le Secteur Privé devrait à ce titre faire une auto-évaluation et une auto-critique de la manière avec laquelle il assume ses missions de création de richesses et d'emplois. Elle a insisté dans ce sens sur la nécessité pour les opérateurs économiques :

- D'exécuter fidèlement et dans les délais les marchés publics dont ils sont attributaires ;
- Payer leurs impôts afin de donner à l'Etat les moyens de mettre en œuvre sa politique économique et réaliser les infrastructures nécessaires au développement du Secteur Privé.

S'agissant des responsabilités du Gouvernement, elle a mis l'emphase sur la nécessité d'une utilisation rationnelle et performante des impôts collectés, en décrivant la situation actuelle où seules quelques entreprises sont surtaxées tandis qu'une grande partie continue d'opérer dans le secteur informel, faiblement ou pas du tout fiscalisé. Elle a à cet effet encouragé la poursuite de la digitalisation de l'administration fiscale afin de pouvoir localiser et fiscaliser chaque contribuable.

Elle a également souligné les problèmes de gouvernance qui empêchent le Secteur Privé camerounais de monter en capacité et de produire d'avantage des produits d'exportation, plusieurs projets d'envergure restant dans les tiroirs de certains fonctionnaires qui promeuvent l'intérêt personnel plutôt que l'intérêt collectif.

M. BABISSAKANA, fort de son expertise dans les secteurs bancaires, de l'intelligence économique et du management des projets, il lui est demandé son avis sur les questions suivantes :

Quelles sont les contraintes qui limitent la contribution du secteur privé au processus d'industrialisation ; et

- Quelle synergie d'actions à envisager entre l'Etat et le secteur privé pour lever ces contraintes.

Pour **M. BABISSAKANA**, le secteur privé Camerounais fait face à plusieurs contraintes au rang desquelles :

- La faiblesse de la concurrence, minée par plusieurs pratiques comme la contrebande ou la contrefaçon et la prolifération d'activités informelles qui plombent les entreprises formellement installées. La conséquence en est qu'environ 30% des capacités installées des industries ne sont pas utilisées, entraînant la perte d'une partie de la production et d'environ 2 points de croissance, ainsi qu'une déperdition de recettes fiscales estimées à 5% du PIB ;
- Les difficultés d'accès aux financements des investissements à moyen et long terme, les banques n'offrant généralement qu'un financement marginal à ce type d'opérations ;
- Les difficultés d'accès au foncier, spécialement pour les entreprises.

Au terme de son propos, il a formulé un certain nombre de recommandations à mettre en œuvre :

- Mettre en place en urgence une véritable Autorité Nationale de la Concurrence selon les standards internationaux ;
- Créer une banque nationale d'investissement comme prévu par la stratégie de développement national 2020-2030 ;
- Aménager en moyenne 100 à 250 sites industriels clés en main, qui seront mis à disposition des investisseurs suivant une procédure concurrentielle ;
- Mettre en place un comité national de la politique économique, installé dans les services du Premier Ministre et constitué des acteurs des secteurs privé et public.

Mme. Charlotte NDAW SAKO, Partant du constat

des difficultés d'accès au financement, il lui est demandé son avis sur comment accroître l'accès au financement des entreprises camerounaises et sur le rôle que doivent jouer à cet égard le Gouvernement et le Secteur Privé.

En guise de réponse, elle a commencé par réaffirmer l'engagement de la SFI au financement du Secteur Privé au Cameroun. S'agissant des freins à l'accès au financement, elle relève premièrement l'insuffisance d'infrastructures financières (notamment les bureaux d'information de crédit, les centrales de risques et d'incidents ...), qui augmente le risque des opérations de crédit. La création et la mise à jour de ces structures permettra ainsi aux banquiers d'avoir une meilleure visibilité des clients et des opérations qu'ils sont appelés à financer. Elle relève ensuite la nécessité de créer des mécanismes de garantie solides permettant de couvrir les situations de défaillance totale ou partielle.

Elle conclut sur la nécessité pour les entreprises de renforcer leurs capacités, tant sur le plan de l'éducation financière que sur le plan managérial et de la gouvernance, afin d'avoir des projets bancables.

Pr. Michel Cyr DJENA WEMBOU, En sa qualité de Secrétaire Permanent du PREF-CEMAC, la question à lui adressée porte sur l'identification des raisons pour lesquelles les réformes structurelles n'avancent pas au rythme prévu par les chefs d'Etat de la CEMAC.

Répondant à cette question, le Pr. Michel Cyr DJENA WEMBOU note que le PREF connaît des avancées notoires, mais le niveau de mise en œuvre des réformes reste à 52%, traduisant le fait que la CEMAC accuse encore un retard sur 48% de réformes structurelles.

Il souligne que les domaines dans lesquels des efforts soutenus doivent encore être réalisés sont :

- L'amélioration du climat des affaires,
- La réforme de la justice ;
- Le renforcement de capacité des institutions qui s'occupent de la corruption et de l'efficacité administrative ;
- L'augmentation des IDE ;
- La sécurisation du foncier ;
- La diversification économique accompagnée de de la diversification des sources de financement.

VII- REMISE DES PRIX SPECIAUX

Deux prix spéciaux ont été décernés à deux personnalités majeures pour leur contribution impactante sur le développement de l'économie et du secteur privé au Cameroun et en Afrique.

01. Award of leadership in Mediation and Governance

Le prix spécial « Leadership in Médiation and Gouvernance » est décerné à Monsieur Joseph Dion GUTE, Premier Ministre, Chef du Gouvernement. Pour :

- Sa détermination à Instaurer et maintenir un dialogue fluide entre secteur public et privé en joignant à chaque fois l'acte à la parole pour que cette initiative s'inscrive

dans la pérennité en produisant des fruits pour le développement économique du pays ;

- Pour son approche pragmatique et business oriented ;
- Pour avoir œuvré à la conception et la mise en œuvre des REC

Ce prix se veut le reflet de la reconnaissance du privé pour l'exceptionnel engagement à la mise en œuvre de la vision et des lignes directrices de la politique d'émergence du Président de la République, son Excellence Paul BIYA.

Ce prix a été remis par Ahmed CISSE, Président de la Confédération Générale des Entreprises de Côte d'Ivoire (CGECI), le Patronat Ivoirien.



02. Award of « African business impact and leadership »

Le prix spécial « African business impact and leadership » est décerné à Monsieur Tony ELUMELU.

Ce prix salue son engagement à promouvoir les investissements et la croissance durable sur le continent ; son esprit philanthrope.

Le prix a été remis par remis par Dr Kate FOTSO, CEO de TELCAR Cocoa.



VIII- DISCOURS D'OUVERTURE DE MONSIEUR DION NGUTE JOSEPH PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT



Distinguished members of government, The Governor of the central region, The Senior divisional officer for Mfoundi, the Yaounde city Mayor, The Président of the Alliance des Patronats Francophones, Monsieur le president Groupement des Entreprises du Cameroun, representative of social professional organization, representative of technical and financial partners, captains of industry and business owners, distinguished guest, ladies and gentlemen. I am Especially pleased to share and preside over the inaugural edition of the Cameroon economic meetings today.

I am sure you will agree with me that this is a landmark event that deserves full recognition. I would like to commend our private sector partners led by GECAM for this promising initiative. It is worth noting that the last time we witnessed such a large scale gathering was during the 10th edition of the Cameroon Business Forum held on March 18th, 2019, at the Sawa hotel in Douala.



I would like to extend a warm welcome to our distinguished guest whose presence is a great honour at this major gathering of the business community, Mr Geoffroy ROUX DE BÉZIEUX, President of the Alliance des Patronats Francophones, distinguished leader of employers organizations in sisters countries, Mr Tony ELUMELU internationally renowned business leader expert and social stakeholder. I would like to wish you a warm welcome and a pleasant stay in Cameroon.

Distinguished guest ladies and gentlemen, i would like to start by welcoming recent developments within key private sector umbrella organizations in Cameroon, particularly the creation of the Union of Cameroonian Enterprises; GECAM born from the merger of Gicam and ECAM. Today we are pleased to witness and benefit from the positive outcomes of this merger.

In the public private dialogue championed by his excellency Paul Biya, it is essential to have a well organized civic-minded and dynamic private sector leadership, that can contribute meaningfully to proposals beyond production sites to address the challenges hindering development in Cameroon. I would like to take this opportunity to commend the close collaboration between the government and the private sector which plays a pivotal role in shaping public policy. Allow me to mention a few first I would like to highlight our national development strategy 2030 which positions the private sector as the main driver of economic

growth and provides various support mechanisms to facilitate its development. Secondly it is essential to emphasize the consultation mechanism between the government and the private sector, particularly at the sectoral level to effectively harness the contributions of key operational stakeholders. Like yourselves in shaping public policies among the key dialogue platforms, I would like to mention the national decentralization board, the national road board, the national tourism board, the regulatory and competitiveness board, and the competitiveness committee. You will agree that this approach has been instrumental in addressing the major challenges posed by the covid-19 health crisis and recent security tension both of which have disrupted global supply chains. Finally, we must acknowledge the numerous institutional reforms initiated both by the private sector and the public authorities aimed at enhancing the business climate. I want to emphasize that there is a strong political will to promote the private sector in the current context. This is one of the key actions leavers highlighted by the president of the republic, his excellency Paul Biya in his closing address on December 16, 2024, at the CEMAC extraordinary summit. This summit focused on adopting concrete measures to stimulate the economy of the sub region and ensure the stability of public finances. In particular the head of state stressed that, and I quote as we have observed in the past, we must further the diversity of our economies, accelerate the pace of structural reforms and enhance the business climate close.

Excellence, Mesdames et Messieurs distingués invités, conscient de ce que toute œuvre humaine est perfectible, nous restons à l'écoute des signaux susceptibles d'orienter les aménagements à apporter aux interventions gouvernementales. Dans ce sillage, je voudrais relever la pertinence des sujets qui seront débattus au cours des travaux qui démarrent ce jour autour du thème central « Relancer l'économie camerounaise dans un contexte de mutation profonde de l'économie mondiale ». En effet, les ateliers autour desquels s'articuleront les échanges lors de ces rencontres économiques suscitent un intérêt particulier en raison de ce que les problématiques qui seront discutées constituent selon les cas des défis, des enjeux ou des modalités d'action publique. C'est la raison pour laquelle je voudrais exhorter les partenaires du secteur privé à ne pas occulter

les efforts déployés par les pouvoirs publics pour impulser le développement et stimuler le climat des affaires. Je pourrai relever à titre d'illustration la conduite d'une politique volontariste d'industrialisation à travers la conception d'un plan directeur d'industrialisation et l'implémentation de mesures de protection des entreprises locales.

L'élaboration de programmes structurés visant à renforcer la souveraineté alimentaire et à réduire le déficit de la balance commerciale, le plus récent en date étant le plan intégré d'import substitution agro pastoral et aliotique dont la stratégie de mise en œuvre repose essentiellement sur les acteurs du secteur privé accompagnés par l'Etat et les partenaires au développement. La constitution des parcs d'engins et d'équipements agricoles ultra modernes dans l'optique de promouvoir une agriculture de seconde génération, le développement en cours de plusieurs projets miniers aux externalités positives et significatives, l'exécution des projets visant à renforcer l'offre et l'accès à l'énergie électrique notamment le parachèvement en cours de plusieurs barrages hydroélectriques et les lignes de transport d'électricité. Le déploiement du projet d'accélération et de transformation numérique au Cameroun (PATNUC) afin d'améliorer les compétences, de renforcer les infrastructures et de promouvoir l'innovation numérique. L'intensification de la formation en vue de garantir la disponibilité des ressources humaines locales qualifiées et diversifiées. Le recours à divers mécanismes de financement destinés à améliorer la compétitivité de notre pays. Ainsi en est-il des initiatives telles que la garantie des cautions et la création d'un fonds de substitution aux exportations. Il s'agit là d'une liste non exhaustive d'actions à l'œuvre.

Excellence, distingués invités, Mesdames et Messieurs, il est important qu'une approche efficace et efficiente soit retenue pour les rencontres économiques du Cameroun, pour que les rencontres Economiques du Cameroun ne deviennent pas une rencontre de plus ou une rencontre de trop, bien plus, elles ne se substituent pas au Cameroun Business Forum qui a longtemps servi de cadre de dialogue par excellence entre le secteur privé et le secteur public. Ces deux plateformes doivent plutôt devenir complémentaires pour un dialogue permanent renforcé, efficace et inclusif. Ainsi, l'ensemble des parties prenantes pourront œuvrer dans le

cadre d'une synergie d'actions, à l'amélioration de l'environnement des affaires, ainsi qu'à la compétitivité de l'économie Camerounaise. Sur ces entrefaites, je voudrais assurer que le Cameroun reste et demeure une terre d'opportunité pour les investisseurs du monde entier et ce pour diverses raisons dont les plus expressives sont :

- Le potentiel naturel en termes de climat et écosystème
- La diversification sectorielle qui part de l'agriculture vivrière à la commercialisation en passant par la transformation et l'industrialisation associées à une disponibilité locale des intrants agricoles
- Le capital humain, la résilience ainsi qu'un écosystème entrepreneurial dynamique
- Le vaste marché que représente les pays de la CEMAC près de 60 millions d'habitants et le Nigéria plus de 200 millions d'habitants
- La stabilité des institutions observées depuis les indépendances et l'existence d'une vision à long terme.

Excellence, Mesdames et Messieurs, distingués invités, notre gouvernement est ouvert et reste disposé à répondre aux diverses sollicitations visant à lever toutes les barrières au développement du

secteur privé au Cameroun. La présence massive des chefs de départements ministériels et de hauts responsables de l'administration publique à ces assises illustre, s'il en était encore besoin, cette approche partenariale que privilégie notre groupe.

Mesdames et messieurs, les capitaines d'industrie et représentant du secteur privé je puis vous assurer qu'apporter des solutions à vos doléances constitue pour le pouvoir public un devoir, je voudrais confier que les administrations sectorielles l'appréhendent comme une nécessité pour baisser durablement le chemin de l'émergence quand on sait que nous sommes incontestablement appelés à unir nos forces pour préfigurer les sentiers de l'émergence que le chef de l'Etat appelle de tous ses vœux. Dans cette logique, le gouvernement est impatient de recevoir les conclusions des présentes réflexions ainsi que les propositions corrélatives qui feront l'objet d'une exploitation conséquente dans le processus de relance de la croissance au Cameroun. Je souhaite plein succès aux travaux, je déclare ouverte la première édition des Rencontres Economiques du Cameroun.

Vive le dialogue et le partenariat public-privé

Vive le Cameroun et son illustre chef le Président de la République, Son Excellence Paul Biya

And thank you for a very kind attention.



IX- LES ATELIERS THEMATIQUES

Atelier 1 : Développement de l'Agribusiness. «Politique agricole et import substitution : comment réussir la transformation ?»

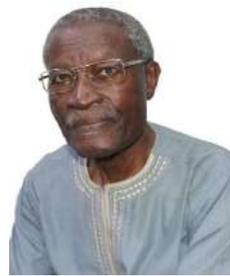
Exposant



Emmanuel DE TAILLY

Directeur Général de la Société Anonyme des Brasseries du Cameroun (devenue Boissons du Cameroun) de 2017 à 2022, il jouit d'une expérience majeure dans l'industrie agroalimentaire, brassicole en l'occurrence. Grand défenseur de l'économie circulaire et du Made-in local, il a contribué à la promotion des chaînes de valeur agricole nationale dans les industries brassicoles en Afrique, notamment la culture de l'orge à Madagascar et la transformation du maïs au Cameroun. Il a également occupé des positions de leadership dans les patronats du Togo, du Tchad, du Mali, du Cameroun, de Madagascar et du Congo RDC.

Modérateur



Charles Rémy FONDJO

Expert en agriculture et gestion, Charles Rémy FONDJO cumule une riche expérience dans le secteur agricole, notamment à la SOCAPALM où il a occupé plusieurs postes de direction. Ancien Président de l'USPAC, il dirige aujourd'hui le cabinet de conseil COSRS, mettant son expertise au service du développement agricole camerounais.

Les panélistes



Le Ministre de l'Agriculture et du Développement rural,

GABRIEL MBAIROBE



le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales ,

Dr. TAÏGA



Christian FOSSO - GECAM

Président de la Commission Agriculture du GECAM depuis 2024 et Directeur Général de FIMEX International, Président de Croplife Cameroon (organisation de défense des intérêts de l'industrie phytosanitaire). Il dirige depuis 2014 FIMEX International, entreprise leader dans la distribution d'engrais et pesticides en Afrique centrale.



**Abdouramane SOULBANKAI
DG SCPR**

Fondateur et gérant de la Société Camerounaise de Production de Riz (SCPR) depuis 2009, il a développé une entreprise familiale retenue comme champion national par le MINEPAT en 2024, intégrant toute la chaîne de valeur depuis la production jusqu'à la commercialisation.



Jean-Pierre IMELE - DG BIOTROPICAL,

PDG de BIOTROPICAL S.A créée en 1988 pour produire, faire produire, transformer et distribuer des produits agricoles biologiques.

- Vice-président et membre fondateur de RHORTICAM (Réseaux des Horticulteurs du Cameroun) ;
- Membre du Conseil d'Administration du ColeACP de 2000 à 2011 ;
- **AGRIC AWARDS prix spécial promoteur de l'agriculture biologique 2013 /SAILD, VOIX DU PAYSAN ;**
- Depuis 2016 Accompagnement à la transformation des produits agroalimentaires au Centre TRANSFORM (IECD) à Njombe (incubateur);
- Vice-président de Coopérative du Poivre de Penja ;
- Etc.

1. Principaux points de l'exposé liminaire

1.1. Défis actuels de l'agriculture dans le monde et les opportunités

Les défis majeurs à relever :

- La Croissance démographique qui impose un accroissement significatif et constant de l'offre agricole. La population mondiale de 3,5 milliards d'habitants en 1950 devrait être de 8 milliards en 2025 dont 25% située en Afrique.
- Les changements climatiques compromettent fortement la production et la productivité, notamment Afrique où une grande part de l'activité reste peu moderne
- L'impératif de Souveraineté alimentaire pour se prémunir des conséquences des crises exogènes comme celles vécues avec le COVID ou le conflit Russo ukrainien.



MEBANDE BATE, née EKOTTO MINKOUNA Andrée Caroline Mélanie - DG CENEEMA

Directrice Générale du Centre National d'Etudes et d'Expérimentation du Machinisme Agricole (CENEEMA) depuis 2019,

structure en charge de la promotion et du développement de la mécanisation agropastorale au Cameroun.

Au rang des opportunités, la disponibilité des terres arables non exploitées, 45% en Afrique. **Rôle de l'Afrique** : Importance de l'Afrique avec ses terres arables non cultivées (45% du total mondial).

1.2. État des lieux de l'agro-industrie au Cameroun

- Baisse de la contribution de l'agriculture au PIB : De 34% en 1975 à environ 17% en 2020.
- Stagnation de la production : Les filières vivrières et céréalières dominent mais stagnent.
- Difficultés des filières de rente : Elles peinent à se structurer et à exploiter leur potentiel.
- Baisse de la production de viande : Diminution entre 2016 et 2021.
- Dépendance aux importations : 5 produits (blé, poissons, lait, sucre, riz) représentent une part importante des importations.
- Résultats mitigés des stratégies gouvernementales : Malgré l'identification de l'agriculture comme secteur prioritaire.

Tableau 1 : Analyse SWOT de l'agribusiness au Cameroun

Faiblesses	Forces
<ul style="list-style-type: none"> • Politique foncière et cadre juridique inadaptés ; • Infrastructures insuffisantes (routes/ énergie). • Mécanisation limitée. • Faible taux de transformation. • Difficulté d'accès au financement et aux intrants. 	<ul style="list-style-type: none"> • Main d'œuvre abondante.
Menaces	Opportunités
<ul style="list-style-type: none"> • Secteur primaire en perte de vitesse. • Importations élevées (500 milliards FCFA). 	<ul style="list-style-type: none"> • Réserves de terres arables. • Diversité climatique. • Filières stratégiques (rente et vivrières). • Sous-région CEMAC.

1.3. Recommandations pour une politique agricole performante :

Au niveau stratégique il s'agirait de :

- Décréter l'agro-industrie comme priorité nationale avec un objectif à 30% du PIB ;
- Identifier des filières stratégiques et des champions nationaux;
- Faire du secteur rural un moteur économique en créant des emplois et en assurant la sécurité alimentaire.

Au plan opérationnel, l'exposant suggère une stratégie d'action autour de six (6) axes :

Axe 1 : Résoudre le problème foncier ;

Axe 2 : Former, encadrer, structurer, suivre ;

Axe 3 : Financer l'agriculture ;

Axe 4 : Augmenter la productivité ;

Axe 5 : Favoriser la transformation des produits locaux ;

Axe 6 : Approche différenciée par secteurs.

2. Synthèse des contributions des panélistes et participants

Les échanges ont mis en lumière deux problématiques centrales du secteur agricole, accompagnées de pistes de réflexion pour y répondre.

- **Réduction des coûts élevés de la production agricole**

Les participants ont insisté sur les défis liés aux coûts élevés dans l'agriculture, qui freinent la compétitivité et la rentabilité des exploitations. Ils ont demandé des stratégies concrètes pour réduire ces dépenses, en mettant l'accent sur trois leviers principaux :

- Intrants agricoles ;
- Équipements ;
- Main-d'œuvre ;
- **Problématique foncière et sécurisation des terres**

L'accès à la terre a été identifié comme un enjeu structurel majeur pour le développement agricole. Les participants ont souligné plusieurs défis :

- Acquisition de titres fonciers
- Sécurisation des investissements agricoles
- **Perspectives générales**



Ces interventions mettent en évidence deux axes prioritaires pour le développement du secteur agricole :

- Une réduction structurelle des coûts de production grâce à l'innovation, la coopération et un meilleur accès aux ressources.
- Une réforme foncière ambitieuse pour garantir un accès équitable à la terre et encourager les investissements durables.

3. Propositions de recommandations du panel

- R1 - Établir un cadre permanent de concertation entre le gouvernement et le secteur privé.
- R2 - Mettre en place des subventions agricoles (notamment sur la mécanisation).
- R3 - Accélérer la réforme foncière.
- R4 - Communiquer sur l'offre de mécanisation agricole et formations des acteurs (CENEEMA).
- R5 - Promouvoir l'Agri-Busines (Conférences débats, Salons agricoles et Foires).
- R6 - Encourager la transformation et la consommation locale (Promotion du Made in Cameroon).

Atelier 2 : Fiscalité et douanes. « Quelle cohérence entre politique économique et politique fiscale ? ».

Exposant



Pr Désiré AVOM, Agrégé d'économie, depuis 2020

Doyen de la Faculté des Sciences Économiques et de Gestion (FSEG) de l'Université de Yaoundé II-Soa. Auteur d'une cinquantaine d'articles dans les revues scientifiques

internationales, notamment : « Les politiques fiscales en Afrique centrale : une analyse empirique », publié en 2011 dans la Revue Canadienne d'Études du Développement.

Il est par ailleurs :

- Membre du comité scientifique de la Revue d'Économie de Développement (RED) ;
- Directeur de publication institutionnelle de la Revue Camerounaise d'Économie (RCE) et de la Revue Camerounaise de Gestion (RCG) ;
- Membre du Comité de Politique Monétaire (CPM) de la BEAC depuis juin 2024 ;
- Consultant dans de nombreuses institutions sous-régionales (CEMAC, CEEAC, UEMOA et CEDEAO), et internationales (BM, FMI, PNUD, UA, BAD et CEA).

Modérateur



Monsieur NGOLLE V Isaac RICHARD

Inspecteur Principal des Régies Financières et l'Actuel Conseiller Technique n°3 au MINFI depuis 2018. Il cumule plus de 26 ans d'expérience professionnelle, ayant tour à tour exercé les fonctions de :

- Coordonnateur du Comité Permanent de Concertation sur les questions Fiscales et Douanières (MINFI) ;
- Chef de Division de la Législation, du Contentieux et des Relations Fiscales Internationales par intérim (DGI-MINFI) ;
- Chargé d'Études à la Division des Études, des Réformes et de la Planification (DGI-MINFI) ;
- Chef de Cellule de la Législation Fiscale (DGI-MINFI).

Il cumule également un riche background scientifique, étant Enseignant de fiscalité et de légistique à l'ENAM, Titulaire notamment d'un Masters II en Administration Fiscale (Université Paris Dauphine), Exécutive Masters en Politique et Management du Développement (SciencesPo Paris) et d'un Doctorat en Droit Fiscal (Université Panthéon-Sorbonne)

Les panélistes



le Directeur Général des Impôts, Monsieur Roger Athanase MEYONG ABATH.

Inspecteur Principal des Impôts, il cumule près de 25 ans de carrière au sein de l'administration fiscale camerounaise.

Il est titulaire d'un Doctorat PhD en Finances Publiques et Fiscalité de l'Université Paris-Dauphine, d'un Master Spécialisé en Administration des Mines de l'École Nationale Supérieure des Mines de Paris, et plusieurs autres diplômes en économie et finance.



Madame Laure KENMOGNE DJOUMESSI

Fondatrice et associée-gérante du cabinet Juritax Conseil depuis 2009 après avoir fait ses armes chez EY. Experte fiscaliste camerounaise, Présidente de

la commission fiscale et douanière du GECAM, première femme élue présidente de l'Ordre National des Conseils Fiscaux du Cameroun (ONCF) le 24 octobre 2024. Dotée d'une expérience professionnelle de plus de 27 ans dans le domaine de la fiscalité et du droit des affaires en Afrique centrale.



le Directeur Général des Douanes, Monsieur Fongod Edwin NUVAGA.

il a porté des projets tel :

- La mise en place de CAMCIS (Cameroon Customs Information System), un système d'information douanière entièrement dématérialisé.
- Le développement d'applications innovantes telles que COSMOS, NEXUS+, CUSTAT, et SANAGA pour améliorer l'efficacité des opérations douanières.
- La promotion de la digitalisation des procédures douanières pour sécuriser et faciliter l'acquittement des droits de douane.



Monsieur Isidore BIYIHA

Fort de 25 ans d'expérience dans la facilitation du commerce, il l'actuel Directeur Général du Guichet Unique des Opérations du Commerce Extérieur (GUCE-GIE) après avoir été Directeur

des Opérations et Vice-président exécutif de l'UNITRANS-CAMEROUN, président de l'Union des courtiers en douane et des transitaires du Cameroun et vice-président du Comité national de facilitation du trafic maritime international.

M. BIYIHA est économiste du transport, titulaire d'un diplôme d'études supérieures spécialisées (Master) en transport et logistique de l'Université Paris IX Dauphine. Il a joué un rôle clé dans la mise en œuvre du Guichet Unique physique et électronique pour les opérations de commerce extérieur au Cameroun.



M. André TSAPI, Gérant HENRI ET FRÈRES

SARL opérant dans le commerce général et la Grande Distribution.



Philippe TAGNE, PDG DOOV

Opérateur économique et acteur majeur de la grande distribution au Cameroun avec plus de 13 supermarchés à Yaoundé et plus de 700 employés sous sa responsabilité de l'industrie

boulangère et pâtisserie.

1. Principaux points de l'exposé liminaire

Quelques considérations théoriques du lien entre la politique économique et la politique fiscale

- Clarification conceptuelle et objectifs de la politique économique
- La politique fiscale, un levier de mobilisation des revenus de l'Etat
- Les contraintes à l'opérationnalisation de la politique fiscale

Les politiques économiques et fiscales en contexte camerounais

- Considérations générales de l'économie camerounaise
- La position du GECAM

Principaux constats



- Les relations entre politique économique et politique fiscale sont conflictuelles ;
- Les acteurs économiques paient leurs impôts de manière plus spontanée lorsque des réalisations concrètes améliorant leur cadre de vie accompagnent la collecte de l'impôt ;
- Le Gouvernement est confronté à la nécessité de satisfaire les intérêts de plusieurs groupes de pression aux intérêts divergents, ce qui a un impact sur la politique fiscale.

2. Synthèse des contributions des panélistes et participants

Elles ont globalement porté sur la Cohérence entre politique économique et politique fiscale :

Le DGD

- Il y'a beaucoup d'intérêts divergents entre opérateurs économiques (importateurs, exportateurs, industriels, partenaires au développement, consommateurs...) : Par exemple, une mesure d'augmentation des droits de douanes sur un produit entrainera une levée de bouclier chez certains et des marques de satisfaction chez d'autres ;
- Les facilités douanières accordées aux entreprises ne se ressentent pas toujours



sur les prix qu'elles pratiquent envers les consommateurs.

Le DGI

- Il existe une cohérence entre politique économique et politique fiscale, cette dernière étant d'ailleurs un instrument majeur de la politique économique ;
- Il existe une pléthore de mesures incitatives à l'investissement depuis 1960 et portant sur quasiment tous les secteurs d'activités. Toutefois, ces mesures n'ont pas permis d'augmenter significativement les investissements.

Le DG GUCE

- La digitalisation est une solution phare pour renforcer la cohérence entre politiques économiques et fiscales

Mme. Laure KENMOGNE DJOUMESSI (Pdte Commission Fiscale et Douanière GECAM)

- Changer le paradigme du régime d'imposition en revenant à court terme à un acompte IS passant de 2,2 à 1,1%, et à moyen terme, à plafonner le montant de l'acompte IS comme c'est le cas dans d'autres pays de niveau de développement similaire ;
- Augmenter le rendement de l'impôt foncier ;



- Finaliser le processus en cours de réforme de la loi d'avril 2013 portant incitations à l'investissement privé en République du Cameroun qui s'avère vectrice de distorsions de concurrence dans des secteurs déjà matures et orienter les mesures accordées sur les secteurs prioritaires tout en tenant compte d'un développement équitable des différentes régions du pays. ;
- Prévoir des formations à l'attention des parlementaires afin qu'ils comprennent mieux les enjeux des lois de finances qu'ils adoptent ;
- Publier les incitations douanières accordées aux opérateurs économiques afin que leurs concurrents en soient informés. Cela participera à la réduction des distorsions de concurrence ;
- L'ACF devrait être délivré à toutes les entreprises à jour de leurs obligations à versement spontanée ;
- La conception de la politique fiscale et sa mise en œuvre doivent échoir à des Administrations différentes.

M. Philippe TAGNE (DG DOVV)

- La politique fiscale ne protège pas suffisamment les opérateurs économiques camerounais et abouti très souvent à la mort de plusieurs entreprises, asphyxiées par une fiscalité oppressive .
- Les entreprises sont confrontées à une multiplicité de contrôles anormalement longs, ordonnées par diverses administrations (dont les Administrations fiscales et douanières), portant souvent sur les mêmes exercices.

M. André TSAPI (Gérant Henri et Frères)

Les marges des entreprises de distribution sont souvent très réduites (3% dans son cas), or elles

sont assujetties aux mêmes taux d'imposition et contraintes fiscales que les entreprises productrices

Contributions des participants :

- Les Administrations fiscales et douanières devraient changer de paradigme sur la perception des opérateurs économiques qui sont souvent d'emblée perçus comme des fraudeurs ;
- Les Administrations fiscal-douanières sont très souvent dans l'optique d'urgence de collecte des recettes, ce qui amenuise leur volonté d'impulser de véritables réformes fiscales.

3. Propositions de recommandations du panel

Recommandations d'ordre général

- R1 - Doter les parlementaires d'outils leur permettant de mesurer la cohérence entre la politique économique et la politique fiscale lors de l'adoption de la Loi de Finances (formations, mise en place d'un cadre de dialogue secteur privé parlementaires notamment) ;
- R2 - Veiller à accorder les mêmes incitations fiscal-douanières aux opérateurs économiques du même secteur afin d'éviter des distorsions de concurrence ;
- R3 - Veiller à introduire la prévisibilité dans les mécanismes d'entrée en vigueur des dispositions des lois de finances ayant un impact immédiat sur la rentabilité des entreprises. La gestion des entreprises fait l'objet d'une planification qui souffre des changements pouvant intervenir immédiatement du fait des lois de finances ;
- R4 - Mettre en place une commission en charge de proposer une rationalisation des taxes parafiscales pour limiter la prolifération observée ;
- R5 - Renforcer et pérenniser le dialogue entre Administrations fiscale et douanière et le Secteur Privé, les REC constituant à cet effet l'un des cadres de choix ;
- R6 - Organisation à l'initiative des entreprises, de sessions de formation à l'attention des agents des impôts, afin qu'ils comprennent mieux les spécificités des activités qu'ils sont appelés à contrôler ;
- R7 - Nécessité de stages pour les apprenants de l'ENAM en entreprise pour une meilleure compréhension de cet environnement ;
- R8 - Finaliser en concertation avec le Secteur Privé le processus en cours de réforme de la loi d'avril 2013, vectrice de distorsions de concurrence dans des secteurs déjà matures, et orienter les mesures accordées sur les secteurs prioritaires, tout en tenant compte d'un développement équitable des différentes régions du pays ;
- R9 - Rationaliser la mise en œuvre de la politique d'import-substitution en tenant compte de la qualité et de la disponibilité de l'offre locale et de manière générale, s'assurer que tous les départements ministériels concernés œuvrent à y donner un contenu réel ;
- R10 - Confier à une entité existante au sein du Gouvernement la charge de surveiller la répercussion sur les consommateurs en termes de prix sur le marché, des exonérations ou abattements fiscal-douaniers consentis aux entreprises sur certains produits.

Recommandations à l'attention de l'Administration fiscale :

- R11 - Revoir le système de détermination du minimum forfaitaire dont le taux actuel de 2,2 % assis sur le chiffre d'affaires est inadapté. Confirmer la suppression de la retenue de 5,5 % aux entreprises assujetties à l'IGS. Ces modifications auront un effet d'élargissement de l'assiette fiscale parce qu'elles permettront d'attirer certaines entités dans le formel.
- R12 - Finaliser le processus de modification de la structuration des CIME et de la DGE dans le but de la mise en place d'une gestion tenant compte des disparités de chiffre d'affaires existant au sein de leur population fiscale, afin de mieux adresser les problèmes affectant chaque catégorie de contribuables ;
- R13 - Finaliser le processus d'interfaçage DGSN-DGI dans le cadre de l'immatriculation des contribuables nécessaire à l'accroissement de la population fiscalisable permettant l'élargissement de l'assiette fiscale ;
- R14 - Continuer le processus d'opérationnalisation des Centres de Fiscalité Locale et des Particuliers en vue de la mise en œuvre d'un meilleur suivi de la fiscalité immobilière nécessaire à l'élargissement de l'assiette fiscale.

Recommandations à l'attention de l'Administration douanière :

- R15 - Veiller au respect scrupuleux des délais d'intervention des équipes douanières lors des contrôles à posteriori.

Recommandations à l'attention du Patronat :

- R16 - Encourager les entreprises à se rapprocher systématiquement de la DGI et la DGD pour clarifier le traitement fiscal ou douanier applicable à leurs opérations ;
- R17 - Sensibiliser les entreprises sur le civisme fiscal, et notamment à répercuter sur les prix pratiqués aux consommateurs les avantages des facilités fiscales et douanières qui leur sont accordées ;
- R18 - Formuler des plaidoyers à l'attention des Administrations fiscales et douanières sur la base d'études mettant en avant les coûts ou les gains potentiels pour l'Etat.

Atelier 3 : Energie et industrie « Quelle politique énergétique pour un développement industriel efficient ? »

Exposant



Ibrahima Ousmanou est un entrepreneur camerounais engagé dans le développement industriel et financier.

- Fondateur depuis 2017 de MULTIPRINT Labels & Packaging, une entreprise d'emballage industriel, une institution de microfinance islamique et promeut l'éducation.
- Fondateur de Savana, la première institution financière full-fledged dédiée à la finance éthique et islamique au Cameroun.

Président de la Commission Industrie du GECAM.

Modérateur



M. Perrial Jean NYODOG, PDG GULFCAM, Ingénieur électromécanicien diplômé de l'Ecole Nationale Supérieure Polytechnique de en 1981, Ingénieur géophysicien de l'Institut Français du Pétrole en 1983, Perrial Jean NYODOG

justifie d'une riche carrière avec une expertise reconnue dans l'industrie pétrolière.

Il a exercé successivement à la SNH, a HYDRAC et Tradex comme DG.

Il est actuellement Président du Directoire de GULFCAM SAS (société spécialisée dans la distribution pétrolière et le transport maritime) depuis 2021, il est également Administrateur du Port Autonome de Douala, Président du Conseil d'Administration de GMC Assurances, Président d'ICC Cameroon (le Comité National de la Chambre de Commerce International) et membre du Conseil d'Administration du **GECAM**.

Les panélistes



Le Ministre de l'eau et de l'énergie

Monsieur **Gaston ELOUNDOU ESSOMBA**



Le Directeur Général de ENEO

Monsieur **Amine HOMMAN LUDIYE**, depuis le 26 juin 2023, est un ingénieur en énergie diplômé de l'École Polytechnique de l'Université de Nantes, titulaire d'un Master

de l'IAE Nancy School of Management et d'un Master professionnel en innovation et nouvelles technologies de l'École Polytechnique de Paris. Il justifie d'une expérience professionnelle dans le secteur énergétique de près de 30 ans dans divers pays. Il a été Directeur Général de COFELY au Maroc en 2010, Directeur Général d'ENGIE Afrique du Nord en 2015, administrateur ENEO puis Directeur Général Adjoint en charge de la production dès 2021.



**M. Charles Bertin MADENG II
(Panzani Cameroun)**

**DIRECTEUR DES USINES
PANZANI (Pates et biscuits),**
Il est diplômé de l'université
de Ngaoundéré en chimie
appliquée, de l'Université de
Yaoundé 1 (Master et DEA) en

Chimie organique, de l'Université d'ALEXANDRIE
en génie chimique et environnement, de
l'Académie FAVA (Italie) en Technologie pâtes.
22 ans d'expérience dans le domaine de la
transformation (Blé) en agroalimentaire.

Il a participé à la construction et à la mise en route
de la 1^{ère} semoulerie d'Afrique subsaharienne.



Adamou SIDDIKI est un
entrepreneur et homme
d'affaires camerounais,
actuellement :

1. PDG de NOTACAM SA
(Nouvelles Tanneries
du Cameroun), une
entreprise spécialisée
dans la valorisation des cuirs et peaux.
2. Directeur Général de NOTACAM, basé à
Maroua.
3. Administrateur-Délégué du GECAM
(Groupement des Entreprises du
Cameroun) pour la région de l'Extrême-
Nord.
4. CEO de CUIR ORGANISATION.

SIDDIKI a joué un rôle important dans le
développement de l'industrie du cuir au
Cameroun, notamment à travers NOTACAM,
qui traite environ un million de peaux par an
et exporte vers l'Europe. En mai 2024, Adamou
SIDDIKI a été désigné délégué régional du GECAM
pour les régions du Septentrion (Adamaoua,
Nord, Extrême-Nord)



1. Principaux points de l'exposé liminaire

Après le mot d'introduction du modérateur, a suivi l'exposé du ministre de l'eau et de l'Énergie, plantant le décor en présentant la politique énergétique du Cameroun et les potentiels projets relatifs à l'amélioration de la disponibilité et la qualité d'énergie. Il ressort de ce propos que la stratégie de redressement du secteur de l'énergie est inclusive, voulant impliquer le secteur privé dans les projets structurants de ce secteur en modèle PPP. Cette stratégie nécessite un financement de 6000 milliards avec pour objectif d'atteindre un mix énergétique de 5000 MW (85% hydroélectrique, 10% gaz, 5% solaire) à l'horizon 2035.

Par ailleurs, pour améliorer le rendement énergétique, le tiers du financement sus évoqué soit 2000 milliards de FCFA sera consacré au transport (1200 milliards) et à la distribution (800 milliards). De même, pour améliorer le recouvrement et lutter efficacement contre la fraude, les compteurs prépayés devraient progressivement remplacer les compteurs traditionnels. Il en est de même pour les poteaux en bois qui sont en cours de remplacement par des poteaux en béton.

L'exposé liminaire présenté par **M. IBRAHIMA Ousmanou** ressort l'état des lieux du secteur énergétique, les défis majeurs et les axes stratégiques pour une réforme efficace. Il note un déficit entre l'offre et la demande, avec une capacité de production installée de 1742 MW (55,5% d'ENEO, 3,2% IPP sous contrat ENEO, 41,6% IPP hors ENEO) encore insuffisante pour couvrir les besoins nationaux et dominés à 66,3% par l'hydroélectricité (19,3% thermique, 12,4% Gaz naturel, 2,1% solaire et renouvelable). Un accès à l'électricité encore limité, avec un taux d'électrification nationale de 75 %, laissant de nombreuses zones rurales sous-desservies, une consommation industrielle de près de 56% de production nationale, avec un coût élevé et une instabilité de l'approvisionnement.

Face à ce constat, le secteur d'énergie fait face à de nombreux défis tels que le potentiel de production largement sous-exploité, un déséquilibre financier du secteur, un déséquilibre entre l'offre et la demande d'électricité, les retards dans les investissements, la maintenance insuffisante du réseau, l'instabilité accrue ; une politique d'allocation des ressources inefficace.

2. Synthèse des contributions des panélistes et participants

Les panélistes ont par la suite partagé leurs perspectives sur les enjeux énergétiques, les contraintes réglementaires et les opportunités d'amélioration. Ils ont abordé la nécessité d'une diversification des sources d'énergie, l'importance de l'accès à l'énergie pour les PME, les enjeux de durabilité et d'efficacité énergétique et bien d'autres thèmes.

Pour monsieur **Adamou SIDDIKI**, le déficit énergétique induit un impact significatif sur le développement des TPE et PME en terme de coût supplémentaire, de perte de productivité, de diminution de la compétitivité, de réduction des marges bénéficiaires. Cette situation constitue également un frein à l'innovation et à la modernisation, et induit des pertes d'emplois, la précarisation des travailleurs, avec un impact négatif sur les conditions de travail et de l'offre de biens et services.



Pour monsieur **Charles Bertin MANDENG**, le coût énergétique élevé a un impact négatif sur la compétitivité des industries. En fait, l'application d'un taux de croissance des tarifs par an sur la période 2023-2025 soit 5% par an pour les clients entre 0 et 3MW (15% en 3 ans), 10% par an pour les clients entre 3 et 10MW (30% en 3 ans) et une augmentation de 20% sur le prix du gaz (fourni par Gaz du Cameroun) depuis le 1er juin 2023, affectent négativement la performance des industries. A cela s'ajoute la non-disponibilité d'énergie électrique qui induit l'utilisation de sources alternatives coûtant 2,5 fois plus chères. Pour remédier à cette situation, il souhaite la mise en place de mesures incitatives visant à favoriser le développement des projets de cogénération à partir de la biomasse (déchets de bois...), la valorisation des déchets dans le procédé industriel en les substituant aux énergies fossiles, ainsi qu'une libéralisation plus poussée dans les activités de production.

Il préconise également des incitations pour la production et la commercialisation du gaz naturel par les investisseurs privés.

Pour **monsieur Talla KUATE**, pour résoudre le déficit énergétique, il serait nécessaire d'impliquer des collectivités territoriales décentralisées dans la production et la commercialisation d'Énergie, et de valoriser des déchets agricoles pour la production d'Énergie.

Le **DG d'ENEO** rassure que la stratégie d'ENEO embrasse celle du gouvernement tout en considérant que les industries sont ses principaux clients. De plus, ENEO a engagé les actions d'efficacité énergétique pour réguler la consommation et améliorer les coûts. ENEO

alloue également des ressources importantes pour l'accroissement des lignes de distribution, le changement des poteaux électriques et la mise en place de compteurs prépayés pour lutter contre la fraude et améliorer sa trésorerie.

Contribution des participants

Les échanges se sont centrés sur :

- le développement des infrastructures énergétiques adaptées ;
- la promotion de la qualité et la disponibilité de l'énergie ;
- la promotion du mix énergétique ;
- les problèmes de gouvernance.

3. Propositions de recommandations du panel

- R1 - Un besoin d'amélioration de l'efficacité énergétique et de réduction des pertes, afin d'optimiser la consommation et de garantir une meilleure rentabilité du réseau électrique ;
- R2 - Une réforme de la tarification et du modèle économique permettant d'adapter les coûts de l'énergie pour favoriser la productivité industrielle ;
- R3 - Un développement de nouveaux projets énergétiques avec financements privés tels que les PPP et autres initiatives industrielles pour assurer une autonomie énergétique ;
- R4 - La mise en place effective d'un mix énergétique plus compétitif en développant plus de gaz et de solaire pour stabiliser l'offre, et réduire la dépendance à l'hydroélectricité ;
- R5 - La libéralisation effective de la production et de la distribution de l'énergie ;
- R6 - L'implication des collectivités territoriales décentralisées dans la production et la commercialisation de l'Énergie ;
- R7 - La valorisation des déchets agricoles pour la production de l'énergie ;
- R8 - La mise en place de politiques d'allègement fiscal et douanier sur les importations des équipements ayant trait à la production des énergies renouvelables ;
- R9 - L'ouverture de la production du gaz naturel aux opérateurs nationaux en leur permettant d'avoir des permis d'exploitation ;
- R10 - La faciliter l'accès au financement des opérateurs locaux dans le domaine de la production de l'énergie dans les zones isolées pour réduire la demande sur le réseau connecté des industries ;
- R11 - Le paiement par l'Etat de sa dette vis-à-vis D'ENEO afin de faciliter la maîtrise de l'exploitation par ce dernier ;
- R12 - La mise en place de tableaux de suivi de la performance des acteurs du secteur afin de garantir une meilleure qualité d'énergie ;
- R13 - lancer des projets de production par des centrales à gaz pour résorber rapidement le déficit énergétique ;
- R14 - L'examen de la gouvernance de SONATREL pour une meilleure performance du transport de l'énergie.
- R15 - La libéralisation du secteur de la distribution ainsi que l'élargissement de la commercialisation du gaz à d'autres opérateurs ;
- R16 - La construction de mini centrales hydroélectriques et de centrales solaires dans les zones non couvertes par le réseau ;
- R17 - La révision de la loi sur le secteur de l'énergie pour encourager les opérateurs à s'impliquer.

Atelier 4 : Gouvernance « Place de la gouvernance dans la compétitivité des entreprises publiques »

Exposant



Alain MEKULU,

DG CNPS depuis 2008, inspecteur principal du trésor depuis 1985.

Il a été de 2000 à 2008 directeur général adjoint chargé de l'administration et des ressources humaines à Hévécam après avoir occupé de hautes fonctions dans l'Administration Publique, notamment celle de Contrôleur d'État, Coordonnateur Général au Service du Contrôle Supérieur de L'État et de Chargé de mission à la présidence de la république.

Modérateur



Jean-Marie NKA (journaliste économique)

Journaliste principal hors échelle, précédemment Chef service Économie à la rédaction centrale de la CRTV et Rédacteur-en-chef central de la même rédaction

Les panélistes



Bernard MESSENGUE AVOM

Administrateur Civil principal hors échelle diplômé de l'École Nationale d'Administration et de Magistrature (ENAM). Il a également suivi des études de sciences juridiques, économiques et politiques,

respectivement en France puis aux Etats-Unis.

Il a occupé plusieurs fonctions importantes dans l'administration camerounaise, notamment Contrôleur d'Etat, Inspecteur d'État, Chargé de Mission et Conseiller technique au Cabinet du Premier Ministre, Ministre des PME puis Ministre des Travaux publics.

Il est Grand officier de l'ordre national de la valeur et Commandeur de l'ordre de la Pléiade de l'Agence Parlementaire de la Francophonie (APF).



Patience Mapoko

Avec plus de 20 ans d'expérience en tant que juriste d'entreprise dans l'industrie du pétrole et du gaz. Elle est titulaire d'une maîtrise en droit des affaires de l'Université de Douala où

elle a également suivi un diplôme d'études supérieures spécialisées en droit des affaires et fiscalité. Elle est titulaire d'un certificat en stratégie d'entreprise et performance financière de l'INSEAD et d'un LLM en droit du pétrole et du gaz de l'Université d'Aberdeen-Écosse.

En tant que secrétaire du conseil d'administration et responsable du programme d'éthique et de conformité, la bonne gouvernance et la durabilité des organisations sont ses sujets de prédilection.

Elle préside l'Association camerounaise des juristes d'entreprise (ACJE) et la Commission juridique et règlement des contentieux du GECAM. Elle a co-dirigé l'initiative du GECAM pour la bonne gouvernance qui a abouti à l'élaboration du tout premier code de gouvernance pour les entreprises en Afrique centrale.



Bernard YOSSA

Diplômé de l'université d'ABOMEY CALAVI au Benin en chimie industrielle, et titulaire d'un Master professionnel en gestion de l'environnement parcours développement durable, biodiversité et

aménagement des territoires à l'université Paris Sud. Il est DG fondateur de Beryo International, une entreprise de prestations d'hygiène et assainissement, créée en 2001.

C'est également un expert en analyse et gestion des risques incendie et explosion à L'Institut National de Sûreté et de Sécurité Incendie en France et créera en 2015, un bureau d'étude CARE CONSULTING WORLD pour accompagner les entreprises vers les certifications et le management des risques industriels.

Il partage au quotidien ses 24 années d'expérience de management et de bonne gouvernance dans le cadre des séminaires auprès des PME à travers l'Afrique.

Il est le promoteur du Forum National de la sécurité industrielle, plate-forme d'échanges et de partages sur les solutions concrètes et innovantes pour renforcer la sécurité industrielle au Cameroun.



Me Paul T. JING

Fondateur et l'associé gérant de Jing & Partners depuis 2004, en charge de la croissance et du développement stratégique de l'entreprise.

Il compte plus de 30 ans d'expérience professionnelle.

Il est titulaire d'un Master (LL.M.) de l'Université HAVARD, Cambridge Massachusetts, USA, spécialisé dans le droit des sociétés, le financement des entreprises et des projets, les valeurs mobilières, le droit de l'investissement, le droit bancaire, les marchés financiers, le pétrole et le gaz, l'énergie, les fusions et acquisitions, en droit de la concurrence.

Il est une référence clé sur le marché juridique régional en matière de financement de projets, de financement d'entreprises, de droit des investissements, de transactions de capital-investissement, de réorganisations, de restructurations, d'acquisitions et de cessions, de valeurs mobilières et de marchés financiers. Paul est également consultant pour la Banque mondiale.



Claude NDAKI MBOULET (Ph,D)

Enseignant de stratégie, innovation stratégique et gouvernance. Il enseigne à l'Université Adventiste Cosendai, Management International University

(Londres), l'Université de Douala, l'Université Catholique d'Afrique Centrale et PKF Institute.

Chef de département de Management et Doyen de la Faculté de Gestion et Informatique à l'Université Adventiste Cosendai pendant 10 années. Il a reçu deux awards sur ses travaux en stratégie d'innovation dans les secteurs à haute densité en Afrique par African Network of Economist of innovation and capacities building a Obafemi Owolowo University au Nigeria (2017) et Université de Caddi Ayyad de Marrakech -Maroc (2018).

Co-lecteur dans le Journal Science technology and innovation studies (Afrique du Sud), Il est également responsable du pôle stratégie chez PANESS Conseil (Cameroun), et senior-consultant pour SENSEPORT Consulting (Paris).



TANANI Medhi, Directeur Régional PROPARCO.

Diplômé d'EM Lyon Business School, il intègre le Groupe Proparco en 2013 comme chargé d'investissement senior au sein de la division Secteur Manufacturier et

Agro-Industrie (MAS). Mehdi a travaillé en tant qu'auditeur financier auprès du cabinet de conseil PricewaterhouseCoopers (PwC), principalement sur des missions de commissariat aux comptes, avant de rejoindre la Banque centrale populaire de Casablanca (2010-2013) comme chargé d'affaire senior en financement de projets

1. Principaux points de l'exposé liminaire

L'exposé a été structuré en deux points tel que présenté ci-après :

- Gouvernance et performance des entités publiques et privées
- Bonne gouvernance à l'épreuve de certaines réalités sociologiques, anthropologique, économiques et politiques

Les principaux constats formulés :

- Nombreux cas de fermeture constatés des cas de pratiques peu orthodoxes de gouvernance ;
- Concentration des pouvoirs entre les mains du DG ;
- Absence de politique de gestion des RH ;
- Défaillance du système de contrôle interne ;
- Inadaptation au contexte social, culturel et économique des normes de gouvernance édictées par les institutions internationales.

L'exposé formule les recommandations suivantes :

- Contextualiser les principes de gouvernance aux réalités des populations et des Etats afin d'assurer l'efficacité ;
- Adopter des outils de pilotage et d'aide à la décision structurés et pertinents ;
- Opérationnaliser la politique de « dépense parfaite » ;
- Numériser, fluidifier et sécuriser le système d'information ;
- Veiller à l'application rigoureuse de la redevabilité à tous les niveaux hiérarchiques.

2. Synthèse des contributions des panélistes et participants

M. Bernard MESSENGUE AVOM sur le rôle crucial que doit jouer la gouvernance dans l'ensemble de nos comportements pour titiller la performance.

- Rôle prépondérant de la gouvernance dans la performance des entreprises ;
- Toutefois, une réadaptation des règles universellement admises au contexte Africain en général et camerounais en particulier est nécessaire afin de simuler l'adhésion de tous ;

- Instaurer des mesures contraignantes pour leur mise en application.

Mme Patience MAPOKO sur l'applicabilité de la bonne gouvernance telle qu'édictée à toutes les entreprises.

- Ne pas créer une opposition des principes tels qu'ils ont été édictés par les organisations internationales et nos us et coutumes, mais de regarder si ces principes permettent d'assurer une bonne gouvernance au sein de nos entreprises ;
- On parvient à la pérennité en mettant en place un certain nombre de règles dont on doit s'inspirer pour la gestion de toutes les entreprises ; cette adaptation garantit la survie de l'entreprise.



Dr NDAKI sur les stratégies à mettre en place pour pouvoir atténuer le phénomène de corruption et la spoliation de la fortune privée ou publique.

- Il existe un lien fort entre les entreprises qui appliquent la bonne gouvernance et la compétitivité ;
- La notion de gouvernance est essentiellement liée à la protection du droit de propriété ;
- Le lien économique entre celui qui possède l'entreprise et celui qui la gère détermine les règles qui vont être appliquées

Me Paul JING sur la pertinence de la gouvernance dans le business.

- La bonne gouvernance est l'essence du business, c'est l'ensemble des décisions prises pour le bon fonctionnement de l'entreprise, la perception de que ce l'on donne d'une entreprise sur sa transparence .
- Parvenir à éradiquer la corruption exige la pratique de la gouvernance, appliquer la transparence et les sanctions.

M. MEHDI TANANI sur la contribution négative du manque de la gouvernance sur le retard de développement et l'échec des entreprises.

- C'est un facteur d'attraction des investisseurs financiers, de notation et de renforcement de la compétitivité, La gouvernance est un levier de croissance et d'attractivité.

fait de pratiques désobligeantes de corruption, à l'instar des demandes récurrentes de pots de vins concionnant l'obtention d'un service.

M. Bernard YOSSA sur les éléments pratiques à adopter sur le terrain pour faire appliquer la bonne gouvernance.

- Comment parvenir à sa mise en œuvre effective ?

La gouvernance au Cameroun est entravée d'écueils dans un contexte gangrenée par la corruption à tous les niveaux.

- La structure doit avoir des règles élaborées et des principes éthiques applicables à tous ;
- Les interactions avec certaines administrations rendent difficiles l'application de la gouvernance du

Contributions des participants

- Comment parvenir à la création d'un consensus pour le respect des règles ?
- Face au refus de subordination du DG de la CNPS dans la dynamique de réforme de cette institution qui a conduit à l'amélioration du fonctionnement et de la gouvernance de cette structure et de son rayonnement en Afrique et même au-delà, est-il possible pour un autre dirigeant qui oserait suivre cet exemple échapper à la sanction ?
- Est-il possible de parler de gouvernance effective sans parler de politique de la gouvernance au niveau de l'Etat ?

3. Propositions de recommandations du panel

- R1 - La gouvernance est nécessaire pour une meilleure compétitivité de nos entreprises et leur attractivité dans la mobilisation des financements ;
- R2 - Il est nécessaire d'édicter des règles de gouvernance qui prennent en compte le contexte social et culturel particulier de notre pays afin qu'elles soient intégrées plus facilement et mis en œuvre dans le respect de notre environnement anthropologique ;
- R3 - Intégrer le respect des valeurs éthiques et de l'intérêt collectif dans l'éducation (dès le bas âge) afin de combattre les pratiques non éthiques telle que la corruption qui sont un frein au développement et à la compétitivité ;
- R4 - Mettre en application des sanctions strictes et systématiques contre la corruption dans les services publics afin d'instaurer un climat de confiance entre le gouvernement et les entreprises ;
- R5 - Encourager les PME à ouvrir leur capital aux investisseurs notamment en entrant en bourse afin non seulement d'assurer leur pérennité mais également une gouvernance solide ;
- R6 - Que l'Etat qui est le garant de la gouvernance économique globale joue son rôle d'assurer la stabilité et la prévisibilité de la règle de droit, une justice efficace notamment en assurant au corps judiciaire une formation qui intègre une bonne connaissance de l'entreprise et le processus de création de richesses, et que suffisamment de magistrats soient affectés dans les tribunaux et dotés des équipements et infrastructures leur permettant de travailler efficacement ;
- R7 - Que les entreprises soient plus sensibilisées sur les solutions contenues dans le code de bonne gouvernance élaboré par le GECAM avec l'aide du Groupe AFD-Proparco et adoptent les principes qui y sont contenus ;
- R8 - Encourager les entreprises qui en remplissent les critères, à se doter de conseils d'administration efficaces composés de membres conscients de leur rôle dans la définition de la stratégie de l'entreprise, ses besoins de compétitivité, stabilité, innovation, transparence dans la gestion et qui mettent donc en place des règles de gouvernance établissant clairement la distribution des pouvoirs au sein de la société.

Atelier 5 : Développement de infrastructures. « De la nécessité d'un investissement infrastructurel intensif indispensable pour augmenter la croissance »

Exposant



Pr. GALEGA SAMGENA DAIGA (UY 2)

Il est professeur de droit et titulaire d'un doctorat (Ph.D) du King's College de l'université d'Aberdeen (Royaume-Uni).

- Greffier (SG), Université de Bamenda
- Doyen de la faculté de droit et de sciences politiques
- Chef de division, Faculté des sciences économiques et de gestion, Université de Yaoundé II
- Directeur des affaires estudiantines, université de Bamenda
- Chef du département des études de Common Law, Université de Douala
- Professeur invité dans des institutions nationales et internationales

Consultant juridique pour des organisations nationales et internationales.

Modérateur



Dr TANG AHANDA, Conseiller Spécial PM.

Docteur en Mathématiques Appliquées, il a passé l'essentiel de sa carrière entre le Ministère de l'Economie, de la Planification et, celui des Travaux Publics.

Au Ministère de l'Economie, il a encadré différents travaux de modélisation, la méthodologie et le suivi de l'élaboration des stratégies sectorielles, ainsi que l'élaboration du CDMT central.

Dans le domaine des Infrastructures, il a assuré au Ministère des Travaux Publics, pendant dix-sept ans, les fonctions successives de Chef de Division de la Planification, de Programmation et de Normes, Chef de Division de la Coopération et du Partenariat et enfin, Inspecteur Général des Services, avant sa nomination en octobre 2022 comme Conseiller Spécial, dans les Services du Premier Ministre.

Les panélistes



Le représentant du Ministre des Travaux Publics,

ABANDA JOSEPH

INGÉNIEUR STATISTICIEN ECONOMISTE, Spécialiste des questions de planification et de gestion des finances publiques.

A travaillé comme chargé d'études assistant pendant 08 ans au MINFI/ Direction des Affaires Économiques puis pendant 4 ans comme Chef de Cellule de la Planification au MINTP et exerce les fonctions de DAG depuis 07 ans dans ledit Ministère.



Mr. Eric NJONG (General Manager of BUNS)

Entrepreneur camerounais de renom, fondateur de BUNS,

Spécialisé dans la construction de ponts, de routes et d'autres structures

spéciales.

avec aujourd'hui plus de 1 500 employés permanents, dont 30 ingénieurs. Outre ses activités dans le secteur de la construction, Eric NJONG est également impliqué dans le secteur agricole. Il est directeur de Boh Plantations Limited (BPL), une société camerounaise de production de bananes

créée en 2009. BPL se distingue par le fait qu'elle est la seule entreprise de production de bananes au Cameroun à être détenue par un investisseur privé camerounais.

Il est membre du Conseil d'administration du GECAM.



Willy Freddie NDJANA, (PMP, CP3P, FMVA)

Expert au Conseil d'Appui à la Réalisation des Contrats de Partenariat (Unité PPP du Cameroun). Il a été précédemment Ingénieur d'Études à la Cellule de

Préparation des Grands Projets au Ministère de l'Économie, de la Planification et de l'Aménagement du Territoire de 2009 à 2014.

Il est titulaire d'un Diplôme d'Ingénieur Statisticien Économiste, d'un Master en Finance acquis à l'École de Management de Lyon et de prestigieuses certifications dans le Management des Projets (Project Management Professional du Project Management Institute), dans les Partenariats Public-Privé (Certified Public Private Professional d'APMG International) et dans le financement de projet (Certified Project Finance Analyst) de « Project Finance Institute ».



M. Dieudonné ESSOMBA

Consultant multidisciplinaire et attiré de plusieurs structures (médias, Ministères, entreprises, Bureaux d'études, etc.), il est notamment l'auteur du livre « La Monnaie Binaire : une Voie

de développement pour l'Afrique ». il a suivi sa formation supérieure à l'Institut Sous-Régional de la Statistique et de l'Economie Appliquée (ISSEA) à Yaoundé et du Centre Européen de Formation des Ingénieurs Statisticiens Economistes des Pays en voie de Développement (CESD) à Paris.

Il a exercé pendant 30 ans au Ministère en charge de l'Economie, comme Chargé d'Etudes, notamment à la Direction Générale de l'Economie.



Le Professeur George Elambo Nkeng

Professeur de génie chimique et Directeur de l'École nationale supérieure des travaux publics (ENSTP) de Yaoundé, au Cameroun. Il a obtenu, grâce à la prestigieuse bourse Chevening du Royaume-Uni, une maîtrise en génie chimique avancé et un doctorat en génie chimique à l'Imperial College de l'université de Londres, en Angleterre.

Il a prouvé que l'enseignement, la recherche et l'administration pouvaient être combinés au sein d'une université. Il assume diverses responsabilités organisationnelles et agit en tant que conseiller professionnel pour de nombreuses équipes. Il est membre du conseil académique pour le doctorat du département d'ingénierie civile, environnementale et architecturale de l'université de Padoue, en Italie, et pour le master en innovation et technologie de l'université Golden Gate, aux États-Unis.

Il est l'auteur de nombreux articles scientifiques publiés dans des revues, des actes scientifiques évalués par des pairs et des chapitres de livres. La diversité et l'impact de sa carrière témoignent de son dévouement à la science, à l'ingénierie et à l'éducation.



1. Principaux points de l'exposé liminaire

L'exposé liminaire fait par le Pr GALEGA portait sur le thème : **« L'impérative nécessité d'investissements massifs sur les infrastructures pour accélérer la croissance économique au Cameroun : un changement de paradigme vers des politiques de financement et de gestion par des outils innovants et une gouvernance décentralisée ».**

Il s'est agi de planter le décor en faisant un état des lieux des infrastructures, en soulevant la problématique de leur entretien et la question structurelle du modèle économique choisit par les pouvoirs publics.

Il a notamment relevé la nécessité de revisiter le cadre légal et institutionnel qui encadre toutes les actions relatives à la construction des infrastructures, à leur maintenance et aussi au cadre général du financement. Il a en outre relevé que le ventre mou des infrastructures demeure la question de financement, raison pour laquelle il a invoqué la nécessité de mener une réflexion globale sur les nouveaux mécanismes de financement innovants.

Il a poursuivi en relevant les principaux défis dans le développement des infrastructures au Cameroun qui sont nombreux et nécessitent par conséquent une implication de tous les acteurs, pour non seulement mettre en place des politiques publiques cohérentes et inclusives, mais surtout s'assurer de la mise en œuvre des actions prioritaires définies. Il faudrait avoir comme guideline les besoins des principaux des bénéficiaires des infrastructures, à savoir les usagers en général et le Secteur Privé en particulier.

Il en ressort aussi que les CTD doivent jouer un rôle central dans les investissements et l'entretien des infrastructures, car la proximité avec les utilisateurs que sont les usagers favorise une meilleure adaptation à leurs besoins.

C'est dans cette veine qu'il a terminé son exposé par quelques recommandations qui mettent en exergue :

- la nécessité de privilégier les modes de financements alternatifs dont les PPP ;
- le retour à une meilleure gouvernance dans les dépenses publiques ;
- le renforcement de la collaboration entre le secteur privé les CTD et les pouvoirs publics.

2. Synthèse des contributions des panélistes et participants

Après l'exposé liminaire du principal intervenant, le modérateur a donné la parole aux panélistes pour parler des actions spécifiques des administrations qu'ils représentent, en lien avec le thème central de l'atelier.

Le MINTP a rappelé le lien entre les actions menées dans le cadre des infrastructures et la stratégie nationale, la SND30. Il a aussi relevé les principaux défis que rencontre ce département ministériel face aux attentes des populations en termes de construction et d'entretien des infrastructures. Il a en outre indiqué que le contexte actuel de modicité des ressources financières explique en partie la carence observée dans le domaine. Il a relevé enfin que malgré les efforts faits par le ministère, les résultats ne seraient pas assez perceptibles du fait de l'immensité de la tâche et de l'état de vétusté des infrastructures routières notamment.

Quelques chiffres ont été communiqués pour étayer son argumentaire. Il a ainsi rappelé que sur un total de 500 milliards de FCFA de budget du MINTP, 40% représente les ressources propres et 60% viennent des bailleurs de fonds. Aussi, dans l'objectif contenu dans la SND 30 fixé à 122 000 km de route, 9500 km sont des routes nationales, 13 000km de routes régionales et 98 000 km des routes communales.

Relevant que le MINTP n'intervient que sur les routes nationales tout en assurant la supervision des autres travaux routiers, il indique que la priorité repose sur les objectifs de 6000 km de route sur 10 ans (soit 600 km par an) à réhabiliter parmi lesquels 4000 km de routes nationales à bitumer. Toutefois le stock total de routes bitumées est de 10 000 km, dont 5000 km entre 2010 et 2024 ; 5200 km entre 1960 et 2009. Ce qui fait qu'en 15 ans autant de routes ont été bitumées que ce qui a été fait depuis l'indépendance. Cependant, en 2024, seules 400 km routes ont été mises en services dont celle de Ntui-Lena-Tibati. Ce qui fait que par rapport à l'objectif stratégique de 600km/an, c'est 75% réalisés pour un total de 2800km sur les 5 dernières années. Pour ce qui est du Fonds routier, il ressort que les ressources disponibles mises à sa disposition sont plafonnées à 50 milliards depuis 15 ans alors que le réseau a réhabilité a doublé sur la même période.

A côté de ces ressources limitées, un autre défi majeur demeure les délais de paiements des factures aux entreprises de BTP. A titre d'exemple,

il a relevé que pour les engagements de 2021, moins de la moitié a été payé. Ce qui rallonge les délais d'exécution des travaux et constitue ainsi un facteur de ralentissement des travaux.

Pour ce qui est de la politique de décentralisation, il a rappelé que les routes régionales demeurent la compétence des CTD avec à peu près 30 milliards qui leur ont été transférées, ce qui est marginal par rapport aux besoins réels, notamment pour les deux principales villes que sont Yaoundé et Douala.

Monsieur NDJANA, Représentant du CARPA, après avoir fait un rappel des compétences de cette instance, a notamment indiqué qu'elle travaille dans le cadre de la préparation des projets avec les administrations et les entités qui ont la charge de réaliser les projets en PPP, mais seulement en tant que conseiller. Par ailleurs il a relevé quelques limites qui ne sont pas de nature à rendre cet outil performant. Il s'agit notamment de la limitation des ressources financières et humaines, car le travail de cette entité s'étend également à divers types d'études, notamment des études économiques, financières et commerciales qui nécessitent d'énormes ressources.

En guise de proposition, il a ainsi parlé de :

- la nécessité de renforcer les compétences des acteurs de PPP,
- la nécessité d'associer le Secteur Privé dans la conception et le montage des projets en PPP et leur réalisation,
- la nécessité de travailler avec les ministères sectoriels pour constituer des banques de projets capables de s'autofinancer.

Il ressort aussi de la présentation qu'il faudrait mener une réforme profonde de cette institution, ce qui s'oriente vers des questions structurelles qui devraient amener les administrations à changer de paradigme tant dans la conception que dans la réalisation des projets ainsi que dans l'approche de recherche de financements.

M. Eric NJONG, DG de la société BUN'S, s'est davantage appesanti sur les questions de financement, pour se demander pourquoi ça marche ailleurs et pas ici. Il a ainsi donné une esquisse d'explication en indiquant que la construction et la maintenance des infrastructures nécessitent beaucoup de ressources financières. De ce point de vue, il est utopique d'envisager que les ressources budgétaires seules puissent

parvenir à financer la construction et l'entretien des infrastructures.

Cette problématique de financement renvoie ainsi à la notion de rentabilisation, à savoir faire recours au secteur privé qui mettent leur argent et rentabilisent sur un temps déterminé. A cet effet, des garanties doivent être données à ces privés et un environnement assaini pour encourager les acteurs du secteur privé à s'intéresser aux projets rentables. Car l'on note bien que les projets financés et conduits par le secteur privé sont finalisés dans les délais et sont réalisés dans les règles de l'art, contrairement aux projets sur financement de fonds publics.

En guise de proposition, il propose notamment :

- La mise en place des réformes courageuses, à l'instar de la mise en place d'un outil ou une structure en charge de la maturation et de la validation des projets rentabilisables avant leur mise en œuvre,
- S'assurer que tout est mis en œuvre pour effectuer les paiements des prestataires dans des délais raisonnables,
- Identifier les acteurs majeurs disposant de ressources humaines et financières appropriées et s'appuyer sur ceux-ci pour la mise en œuvre des gros projets d'infrastructures
- S'assurer que les projets mis en œuvre ont l'objet de validation quant à leur utilité, leur rentabilité et respectent une certaine priorité dans la satisfaction des besoins nationaux.

Quant à **M. Dieudonné ESSOMA, expert consultant**, il a relevé de prime à bord la nécessité de prioriser les projets à mettre en œuvre. Il a aussi mis un accent sur la décentralisation car les ressources étant limitées, il est davantage indiqué de se tourner vers d'autres solutions ou vers un modèle différent. Car face à un besoin de 800 milliards, le budget public ne disposerait que de 60 milliards. Pour lui, ce sont les principaux utilisateurs des infrastructures qui doivent les financer, autrement dit, les CTD doivent disposer de suffisamment de ressources financières pour financer leurs infrastructures selon leurs besoins.

Un parallèle a aussi été fait entre le montant de la dette, son utilisation idoine et la qualité des infrastructures, car l'on ne pourrait pas continuer à s'endetter tant que des questions structurelles

ne sont pas encore réglées, à l'instar du modèle économique qui semble désuet, en plus des questions de gouvernance qui plombent l'efficacité des actions gouvernementales.

L'Etat doit ainsi se désengager progressivement des questions d'infrastructure pour les confier à une entité autonome. Il doit aussi, dans la poursuite de ses objectifs, fixer ses priorités. D'où la nécessité de se doter des outils d'aide à la décision fiables et susceptibles d'orienter les pouvoirs publics à mieux gérer les projets d'infrastructures.

A retenir également de cette prise de parole, la nécessité d'imaginer un nouveau modèle orienté vers des aspects relatifs au (i) financement par les bénéficiaires, notamment le Secteur Privé et les CTD et surtout en PPP, (ii) la réforme du fonds routier pour mieux orienter les ressources totales vers l'entretien routier, (iii) le renforcement des outils d'aide à la décision, et (iv) une meilleure priorisation des projets à réaliser.

Le Pr **George Elambo Nkeng**, sur la question de savoir s'il y a une meilleure adéquation entre la formation et l'utilisation des ressources humaines sorties de cette école. Aussi, les questions de maturation sont au centre de l'intervention.

Pour y répondre, il a relevé que l'aspect formation est au centre de la discussion car c'est elle qui met en œuvre et réalise les ouvrages. Par la suite il a indiqué que la relation étroite entre le secteur privé et le secteur public doit être suffisamment étroite et fluide pour garantir une meilleure adéquation entre la qualité des étudiants qui sortent des universités, grandes écoles et centres de formation et leurs réalisations sur le terrain.

Pour ce qui est de la maturation des projets il relève la nécessité d'une meilleure cohérence et interaction entre ceux qui font la conception des projets, ceux qui les réalisent, ceux qui effectuent la maintenance et ceux qui font le monitoring. Cette cohérence devrait garantir une meilleure maturation des projets avant leur réalisation.

Contribution des participants

Dans la phase des échanges, les participants ont relevé la nécessité de penser global et non segmenter les administrations. Il serait par conséquent indiqué de créer un seul ministère en charge des travaux d'infrastructures qui engloberait tous les travaux publics.

Des constats ont aussi été faits, notamment la faible implication du Secteur Privé à la réflexion stratégique des pouvoirs publics. Pourtant les

bénéficiaires connaissent mieux leurs besoins et sauraient orienter les politiques publiques. D'autres problématiques ont été soulevées, notamment la nécessité d'une réforme institutionnelle et du cadre réglementaire qui régissent les infrastructures.

Parlant de certains instruments de développement de la ville tels que le FEICOM, la remarque a été faite selon laquelle ses financements orientés vers les grandes villes que sont Yaoundé et Douala ne représentent que 14%, or ces deux villes constituent à elles seules plus de 60% des besoins en infrastructures urbaines. D'où la nécessité de revoir la péréquation des financements du FEICOM.

Il ressort aussi des échanges que certains outils et appuis dont bénéficient par exemple les entreprises chinoises n'existent pas au Cameroun. C'est le cas de EximBank qui finance toutes les entreprises qui opèrent dans le domaine des BTP en Afrique en général et au Cameroun en particulier. Cet outil est ainsi un puissant facteur d'accompagnement des entreprises qui souhaitent réaliser des infrastructures, et surtout en PPP.

Dans le même chapitre de préoccupations, les participants ont notamment relevé celle liée à la mobilité des engins du CENEEMA qui sont généralement toujours hors gabari et font face non seulement à des coûts très élevés des frais de pesage routier, mais l'impossibilité de les payer sur place en espèces, du fait du statut du CENEEMA qui, en tant qu'établissement public est confronté à des normes fiscales et financières ne lui permettant pas d'effectuer des paiements en espèces au-delà de certains montants. Pourtant il a été rappelé que cet établissement qui dispose d'un parc important de tracteurs et engins a pour mission de contribuer au désenclavement des bassins de production, mais se trouve handicapé dans sa mobilité sur le terrain. Quoique ceci relève de la loi, il n'en demeure pas moins que cela n'encourage pas le CENEEMA à remplir certaines de ses missions.

Plusieurs autres contraintes ont été relevées pour justifier l'état actuel des infrastructures, notamment les questions de corruption, les tracasseries administratives, la corruption dans certaines procédures de passation des marchés, l'incivisme de certains prestataires et l'impunité qui va avec, les questions structurelles liées à la situation de l'économie, en termes de faiblesse de la production notamment des intrants et autres matériaux entrant dans la construction des infrastructures.

3. Propositions de recommandations du panel

- R1 - Mettre en place un programme intégré de réhabilitation des routes et de validation des projets avant leur mise en œuvre avec l'implication du secteur privé.
- R2 - Entamer une réflexion globale en intégrant davantage le secteur privé pour définir les priorités, élaborer des programmes d'infrastructures et explorer des pistes de financements.
- R3 - Mettre en place un programme de réforme profonde du CARPA pour lui donner davantage de ressources financières et humaines conséquentes.
- R4 - Renforcer les outils de planification stratégiques de l'état dans le choix, le financement et la gestion des infrastructures.
- R5 - Diversifier et améliorer le financement des infrastructures avec des sources innovantes de financement reposant sur des ressources locales des CTD et autres acteurs du privé.
- R6 - Impliquer davantage le secteur privé tant dans la définition des curricula de formation dans les grandes écoles et les universités qui mettent sur le marché la ressource humaine dans le domaine des BTP.
- R7 - Améliorer l'efficacité institutionnelle et la gouvernance globale dans la gestion des projets avec l'apport de la digitalisation.
- R8 - Améliorer la coordination entre le gouvernement central, les conseils régionaux et municipaux pour améliorer l'exécution et la surveillance des projets.

Atelier 6 : Numérique et innovation pour l'entreprise. « Comment rattraper le retard dans la transformation numérique des entreprises et administrations ? »

Exposant



Le Dr Gérard Lewourien Eyoum

Fondateur de CYBERIX. Exerçant depuis plus d'une vingtaine d'années, Il est un expert en cybersécurité et un spécialiste du renseignement d'intérêt cyber. Certifié par plusieurs organismes tels que PECB, Ec-Council, USDOD, UNDSS, ASIS international, etc.... Il est détenteur d'une douzaine de certifications liées à la cyber sécurité et à la sécurité des systèmes bancaires. Il est chercheur à l'institut international de contre-terrorisme d'Israël. Il est en outre, expert judiciaire en Cyber criminalité et exerce aussi comme consultant en Renseignement stratégique pour plusieurs multinationales.

Modérateur



Olivier Kingue Molli

Journaliste économique à la CRTV. Actuellement, grand reporter et chef de la station régionale du littoral à Douala.

Diplômé de l'ESSTIC en novembre 2001, option journalisme. Juriste de formation, il est aussi titulaire d'un Executive MBA (ESSEC) de l'Université de Douala, option Management Stratégique des Organisations.

Olivier Kingue Molli est le promoteur du Forum économique de Douala, et modérateur général du Forum des Opérateurs pour la Garantie de l'Emergence Économique en Afrique(Dakar) depuis 2018.

Les panélistes



Rep MINPOSTEL,

M. François Joseph NNEMETE BEYEME (Sous-Directeur de la Réglementation MINPOSTEL). ICT & Telecommunications Policy Specialist | Business & Management Consultant sub-Director in charge of ICT

and Telecommunication regulation at Ministry of Posts and Telecommunications Cameroon]

Holds a Professional Master's in Economics from the University of Rennes 1 (France) and a Professional Master's in ICT & Telecommunications Management from the UK Telecommunications Academy (UKTA).



Antoine Nkolo Biyidi

Directeur Général de JFN CENTER, 1er Centre d'Incubation des projets innovants et d'Accélération des entreprises à fort potentiel agréé par le gouvernement du Cameroun, PCA du Douala

Tech Park et Membre du Directoire de JFN Group. Il est ingénieur en Informatique, détenteur d'un International M.Sc. en Informatique et en Système d'Information, du titre d'Ingénieur IBM, d'un Diplôme d'Etudes en Economie Générale et d'un DBA en Leadership & Management. Il totalise plus de trente (30) années d'expérience dans les domaines de l'Informatique, du Numérique, de l'Education et de l'Entrepreneuriat. Ancien de IBM France.

Il est également détenteur de plusieurs titres de certifications : (i) Professional Scrum Manager 1, (ii) Expert en Stratégies de Perfectionnement et de développement Personnel, (iii) Certified Fundraising Concepts.



M. François Xavier BELLA

(Orange Cameroun) Manager sénior, Responsable Opérations Back-Office en charge de la maintenance IT&N, du pilotage E2E de la QoS/QOE et de la roadmap des outils SMC après avoir

été responsable du Département d'ingénierie et Transmissions et en charge de la stratégie de développement de son réseau de transport. Il totalise une dizaine d'années d'expérience dans l'ingénierie réseau, la stratégie, le développement et le management des équipes pluriculturelles et pluriethniques au Cameroun.



M. Serge Armel NJIDJOU

(Agence Universitaire pour l'Innovation)

Njidjou Serge Armel a été tour à tour, Chef de la Division Études et Projets au GIE Université de Dschang (2006 à 2020), Chef de Division Planification et Développement Université de Dschang (2008 à 2017), Chef Division de la Coopération Universitaire Université de Dschang (2017 à 2020), Enseignant-Coach (depuis 1996), Fondateur et Manager de Agence Universitaire de l'Innovation Technologique (depuis 2016).



Pierre-François KAMANOU

Titulaire d'un Master en Physique-Chimie de l'Université de Yaoundé au Cameroun en 1983, d'un diplôme d'ingénieur à SUPELEC Paris en 1985 et d'un diplôme de docteur-ingénieur à SUP TELECOM Paris en 1987.

De 1985 à 1997, il a travaillé pour un certain nombre de multinationales de télécommunications, dont Alcatel-Thomson, Alcatel-Radiotелефone, TELEMATE Mobile, etc. Il a été directeur général de MSI France, directeur du développement commercial chez MSI Cellular Investment. Il était chargé de l'acquisition des licences d'opérateur mobile dans les pays: Cameroun, Sénégal, Tchad, RCA. Directeur du développement commercial chez MSI Cellular Investment.

1. Principaux points de l'exposé liminaire

L'exposant a mis l'accent sur Quatre points à savoir :

- i. La Couverture Internet qui demeure faible et quasi inexistante en zones reculées ;
- ii. L'Impact de l'instabilité des infrastructures électriques au bon fonctionnement des technologies numériques ;
- iii. L'Inadéquation entre les offres de formations numériques (*universités, écoles, centres de formation professionnels*) et les besoins spécifiques des entreprises et administrations ;
- iv. Le Cadre réglementaire et juridique inadapté face aux défis de la transformation numérique.

Les recommandations suivantes ont été formulées

- i. Améliorer les infrastructures numériques et électriques ;
- ii. Développer les compétences numériques en adéquation avec les besoins du marché ;

- iii. Encourager l'innovation et l'entrepreneuriat numérique ;
- iv. Améliorer le cadre réglementaire et juridique afin de l'adapter aux nouveaux défis de l'écosystème numérique, et encourager ainsi les investissements (nationaux et/ou internationaux) dans le secteur.

2. Synthèse des contributions des panélistes et participants

Monsieur NNEMETE BEYEME François Joseph (Sous-Directeur de la Réglementation MINPOSTEL) expose la vision du Gouvernement face aux défis de la transformation numérique en 3 points :

- i. La politique du Gouvernement Camerounais en matière de numérique : *objectifs stratégiques, cadre réglementaire, initiatives gouvernementales* ;
- ii. La qualité de service et le rôle des acteurs influencent ils l'écosystème numérique : *qualité de service, rôle des régulateurs, Place des consommateurs* ;

- iii. Le projet d'accélération de la transformation digitale du Cameroun (PATNUC) : *objectifs du PATNUC, mise en œuvre, partenariats et collaborations.*

Monsieur NKOLLO Antoine (DG JFN), sur le capital humain et les compétences numériques

- i. Les ressources humaines qualifiées pour relever le défi de la transformation numérique : état des compétences numériques, éducation et formation, pénurie de spécialisation ;
- ii. Les raisons du retard dans la transformation numérique malgré l'existence d'entités comme le Minpostel, l'Antic et le CENADI : coordination et synergie, ressources et financement, culture organisationnelle et réglementation.

BELLA François Xavier (ORANCE Cameroun) sur Les défis des TPE et PME face à la transformation numérique :

- i. Offrir davantage des contenus adaptés aux besoins des utilisateurs ;
- ii. Investir davantage sur les infrastructures numériques afin d'améliorer la qualité de service en matière d'interconnectivité (Internet, réseau 5G, etc...)
- iii. Ouvrir le marché d'exploitation de la fibre optique par des acteurs ayant une licence, afin d'encourager la concurrence et la compétitivité.

Dr Ing. KAMANOU Pierre François (Président REPTIC), sur L'Interconnexion locale, pilier essentiel de la transformation numérique des administrations publiques et des entreprises.

- i. Renforcer la gouvernance de la régulation
- ii. Mettre en place (par Camtel) une offre d'interconnexion locale
- iii. Rendre opérationnels les 2 points d'échange Internet (IXP)
- iv. Faciliter l'accès des TPE/PME du numérique à la commande publique
- v. Soutenir les startups locales

NJIDJOU Serge Armel (Agence Universitaire pour l'Innovation) sur l' Evaluation de l'offre actuelle des opérateurs de services de communication et des fournisseurs de services numériques.

- i. Évaluation de l'offre des opérateurs et fournisseurs de services numériques

(qualité des services, diversité des offres, support et accompagnement)

- ii. Usage des outils numériques : pourquoi les entreprises utilisent encore des emails et numéros personnels ?
- iii. Défis de la transformation numérique (manque de financement, compétences limitées, cybersécurité , résistance au changement)
- iv. Adaptation des processus métiers de l'organisation à la transformation numérique (réorganisation des processus, digitalisation des services, intégration des nouvelles technologies)
- v. Disponibilité des compétences pour la stratégie numérique (compétences internes, recours à des experts externes, formation continue)



Les contributions des participants ont porté sur :

1. Créer au sein de chaque entreprise et administration des postes ou entités responsables des projets de transformation numérique, indépendamment des DSI (Directeur des Systèmes d'information), Responsables informatique, etc...
2. Les chefs d'entreprises, directeurs généraux et assimilés doivent être les porteurs de projets de transformation numérique ;
3. Encourager la concurrence dans le domaine de la connectivité à travers les offres telles que Starlink, ...
4. Mettre un accent particulier sur les domaines de l'intelligence artificielle et l'intelligence numérique des données collectées à travers des sources diverses ;
5. Travailler en synergie avec nos différentes structures de formation, afin d'harmoniser les offres de formations numériques en adéquation avec les besoins du marché.

3. Propositions de recommandations du panel

- R1 - Élaboration et Mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de développement du numérique (SNDN) alignée sur la SND30.
- R2 - Renforcer la gouvernance de la régulation en mettant en place un cadre légal et technique pour la mise en œuvre effective des textes réglementaires, en veillant à leur application transparente et équitable.
- R3 - Mise en place par CAMTEL d'une offre d'interconnexion destinée aux opérateurs licenciés de services d'accès Internet par FTTH et de services d'accès téléphonique sur des numéros fixes virtuels, afin de renforcer l'écosystème numérique local.
- R4 - Mettre en place un cadre réglementaire incitatif pour faciliter l'accès des TPE/PME du numérique à la commande publique, notamment pour les services innovants non inclus dans la Mercuriale.
1. Veiller à la mise en œuvre des missions ci-après par les agences gouvernementales en charge des TICs, afin d'accélérer la digitalisation et renforcer l'écosystème numérique national :
- a. (1) Concevoir et déployer des plateformes numériques de services publics ;
 - b. (2) Accompagner la transformation numérique des administrations ;
 - c. (3) Promouvoir l'innovation et l'expérimentation ;
 - d. (4) Assurer la sécurité et la souveraineté numérique ;
 - e. (5) Coordonner les actions des différents acteurs (ministères, les opérateurs publics et les collectivités territoriales, ...) pour moderniser les services publics et améliorer l'expérience utilisateur des citoyens et des agents publics.
- R5 -
- R6 - Mettre en place un cadre réglementaire incitatif pour la création de zones franches numériques, inspiré des modèles réussis dans les pays africains tels que Côte d'Ivoire, Gabon et Rwanda. Ces zones auront pour mission de financer et développer des startups porteuses de grands projets structurants, tels que : Data Centers, Centres de R&D, Usines de fabrication d'équipements, Développement de logiciels



Atelier 7 : Financement des PME. « Financement des PME, qu'est-ce qui cloche ? »

Exposant



Monsieur Bernard OUNADJI

est un expert doté de compétences dans le spectre de l'économie et finances, allant de la finance d'entreprise à la formulation des programmes de développement humain et

lutte contre la pauvreté, en passant par la revue des finances publiques.

Il jouit d'une expérience de près de 30 ans comme haut fonctionnaire notamment au sein de la SNI, et économiste au sein d'institutions internationales (PNUD, ...). Il a également exercé depuis 2014 comme Conseiller économique et financier auprès de plusieurs pays d'Afrique en matière notamment de négociation avec les institutions financières internationales, formulation de plans de réduction de la pauvreté, de plans de reconstruction et de mesures de stabilisation macro-économique et monétaire.

Il est l'un des auteurs de la restructuration du système bancaire à partir de son poste d'expert de la Banque mondiale détaché auprès du ministre des Finances en 1991, où il a pu œuvrer pour le développement du projet bancaire national basé sur l'essor de la microfinance.

Modérateur



Omer MBADI, journaliste

Correspondant de Jeune Afrique au Cameroun, il couvre l'actualité du pays en particulier et de l'Afrique centrale en général, avec un intérêt marqué pour l'économie et la finance.

Il s'intéresse également aux institutions communautaires de la sous-région.

Les panélistes



Sylvie Amelle TCHANA SENGUET Epse MVAEBEME OKOMEN

Directeur des Petites et Moyennes Entreprises au Ministère des PME, de l'Économie Sociale et de l'Artisanat. Elle a auparavant exercé diverses fonctions stratégiques, notamment en tant que Chef de Cellule des Statistiques au MINPMEESA et Chargée d'Études au MINEPAT. Son expertise l'a conduite à jouer un rôle clé dans l'élaboration de la Stratégie Nationale de Développement (SND 30), le suivi des politiques publiques et l'accompagnement des PME dans leur structuration et leur mise à niveau. C'est une **Ingénieure statisticienne économiste**, diplômée de l'École Nationale Supérieure de Statistique et d'Économie Appliquée (ENSEA) d'Abidjan en 2011 et est titulaire d'une Maîtrise ès Sciences Mathématiques de l'Université de Yaoundé I. Rep MINPMEESA.



Monsieur Fernandel WAFO KUATE

Entrepreneur et un dirigeant aguerrri, qui a su bâtir une entreprise solide et innovante dans le secteur des technologies de l'information et de la communication (TIC) et du Home improvement.

Fort d'une solide expérience dans le domaine des réseaux et télécoms, il a fondé CONNECTIK HALL SAS en 2003, avec la volonté de proposer des solutions technologiques de pointe aux acteurs économiques camerounais.

En 2017, il a élargi la gamme de services de CONNECTIK en proposant des solutions de domotique (Home Improvement), répondant ainsi aux besoins croissants des particuliers en matière de confort et de sécurité.



Vivian Tchuenta Tchatchueng

Directeur Général de FAKO CAPITAL, le premier fonds d'investissement à impact basé au Cameroun qu'il a fondé en 2022, avec pour mission de financer et soutenir les PME et startups camerounaises à fort potentiel de croissance.

fort potentiel de croissance.

Avant de créer FAKO CAPITAL, Vivian a notamment occupé des postes de direction chez Investisseurs & Partenaires (I&P), où il a été Senior Investment Manager et Deputy CEO pour le Cameroun, analyste en opérations et ESG chez Injaro Investments Limited, couvrant plusieurs pays d'Afrique de l'Ouest.

Il est titulaire d'un MBA et d'un Master en ingénierie industrielle. Il est également certifié en stratégie d'entreprise par HEC Paris.



Marguerite FONKWEN ATANGA

Banquière camerounaise expérimentée, actuellement Directrice Générale de CCA Bank depuis mai 2023.

Elle est titulaire d'un DESS en Banking Management et d'un Executive MBA de l'ESG UQAM au Canada.

Sa carrière dans le secteur bancaire s'étend sur plus de 20 ans. Elle a débuté à la Société Générale de Banques en 1998 avant de rejoindre Standard Chartered Bank en 2000, où elle a occupé divers postes de responsabilité.

En 2008, elle a intégré UBA Cameroun, gravissant les échelons jusqu'à devenir Directrice Générale Adjointe de 2018 à 2023.



Alexandre Beziaud

Dg SCB depuis 2020 après avoir dirigée la branche cmaerounaise de la Société Générale. Agé de 45 ans il ingénieur système avancé de la CentraleSupélec ainsi que de la Technical University of Munich.

1. Principaux points de l'exposé liminaire

Après le mot d'introduction du modérateur, a suivi l'exposé de monsieur Ouandji, présentant un diagnostic lié au financement des PME au Cameroun. Il ressort de ce propos que le durcissement des conditions d'accès au financement des PME accroît le taux de créances en souffrance de la part de ces acteurs. En effet, le taux effectif global (TEG) applicable aux PME demeure le plus élevé de tous les acteurs économiques au Cameroun. Par ailleurs, les crédits à court terme qui sont ceux les plus octroyés aux PME, sont ceux qui présentent les taux les plus élevés, culminant les 12%.

Face à cela, le rôle des banques dans le financement des PME demeure crucial. En effet, la faible part du Cameroun dans le marché bancaire contribue à l'éviction des PME de l'accès au crédit bancaire, au détriment des grandes Entreprises et autres multinationales. Pour l'Expert, les banques étrangères sont plus disposées à mettre sur pied des produits et services destinés aux multinationales de leur pays d'origine que ceux pouvant accompagner les PME et autres entreprises locales. Ce qui peut entraîner une stagnation, voire, un recul de la croissance économique.

En plus de cela, fort est de constater que les banques camerounaises sont celles qui ont le plus grand ratio d'intermédiation. En d'autres termes, les banques camerounaises (locales) sont celles qui affichent la plus grande propension à transformer les dépôts en crédits (80%), comparativement aux banques détenues par les africains (65%) et à celles détenues par les Français et autres étrangers (57%). Il apparaît ainsi important d'encourager les acteurs locaux à investir dans le secteur bancaire, afin d'améliorer les ratios d'intermédiation, et ainsi améliorer l'accès des PME au financement.

De nombreuses contraintes subsistent tout de même à l'accès des PME au financement. Au milieu de ces contraintes on peut citer le manque de garanties, l'absence de capital propre de la part des PME, la pérennité de la société unipersonnelle, la non-maitrise des risques des activités propres aux PME et le niveau élevé des taux d'intérêt, sans prétendre à l'exhaustivité.

2. Synthèse des contributions des panélistes et participants

Les panélistes ont par la suite partagé leur expérience sur les défis de l'accès des PME au financement, mais également sur les solutions les plus immédiates et lointaines pouvant être apportées pour juguler cette problématique. Ils se sont ainsi tour à tour prononcés.

Mme Armelle Tchana sur le Rôle des pouvoirs publics pour améliorer l'accès au financement des PME et financement des entreprises créées par des femmes.

L'Etat a déployé un ensemble de moyens pour accompagner les PME à la création et à leur développement, seulement au vu des challenges rencontrés et des résultats escomptés, ces moyens demeurent faibles. Il apparaît donc nécessaire de multiplier les initiatives d'accompagnement, de soutenir les ministères de tutelle et favoriser la création de davantage de structures d'incubation pour les PME. Le gouvernement devrait aussi pousser la sensibilisation des PME sur l'importance des CGA dans leur développement et leur accès au financement. En effet, ce sont des instances qui leur permettent d'améliorer la tenue comptable et de maîtriser les subtilités fiscales en fonction des formes juridiques choisies par les PME.

Mme Fonkwen Atanga sur Les obstacles des PME à l'obtention des financements bancaires et réduction du risque de crédit.

Elle a relevé qu'en dépit de la prépondérance des PME dans le paysage économique national, elles ne contribuent que faiblement au PIB. De plus, 60% meurent au bout de 2 ans après leur création. Elles ont bien entendu une part importante de responsabilité dans cette situation, notamment la taille de l'informel qui rend difficile l'accompagnement et la traçabilité ; la faible éducation financière des promoteurs des PME ; la mauvaise tenue de la comptabilité ; l'asymétrie d'information ; le manque de garanties et d'actifs ; la prépondérance des entreprises unipersonnelles. De l'autre côté, le secteur bancaire est également pointé du doigt s'agissant notamment : des taux d'intérêt des crédits élevés pour les PME ; le

manque de produits adaptés pour les activités des PME (prépondérance des produits bancaires standards qui ne répondent pas forcément aux besoins des PME). Du côté de l'Etat, le mauvais environnement des affaires est pointé du doigt.

M. Beziaud, sur la mitigation des risques des PME et le financement des entreprises innovantes.

Le risque des PME a beaucoup augmenté sur le plan national. En effet, l'augmentation du prix du carburant sans réelle compensation, l'augmentation des salaires et de celui des retards de paiement ont déstabilisé les PME. Il apparaît nécessaire de miser sur une refondation du secteur de l'économie camerounaise, afin de susciter un changement de paradigme et de comportement des principaux acteurs. Pour cela, il est nécessaire d'instaurer une démarche partenariale, permettant de réduire les risques via la réduction des asymétries d'informations entre PME, Banques et Grandes Entreprises. Afin de favoriser le financement des entreprises innovantes, il est nécessaire de promouvoir des niches de financement différentes, tels que le développement du marché interbancaire. Ce marché pourrait permettre aux banques avec un faible ratio d'intermédiation de mettre à la disposition de celles à fort ratio d'intermédiation, les fonds nécessaires pour soutenir les entreprises. Cela impliquerait ainsi la mise sur pied de financements innovants.

Monsieur Ouandji sur les Obstacles pour l'accès des PME au financement long.

Il est important d'améliorer les ratios d'intermédiation, et aussi de mettre sur pied de nouvelles sources de financement, telle que les bons d'équipement.

Vivian Tchunte sur les modes alternatifs de



financement.

Il est important pour les PME d'être sensibilisées sur les sources alternatives de financements, telles que le capital investissement. En effet, c'est un moyen non seulement d'améliorer le capital des entreprises, mais aussi d'en améliorer la gestion avec l'apport de nouvelles idées. Seulement, ces modes de financement demeurent encore des nébuleuses, principalement du fait de la structure des PME locales. Elles restent fermées aux notions de prise de participation ou d'investissements, par peur de se voir dépossédées de leurs entreprises. Ce qui peut les empêcher de lever des financements de taille plus ou moins importantes. Il a également souligné que les PME doivent accepter de se structurer entre elles par pôles de compétences et secteurs d'activités, afin de mieux attirer les financements.

M. Wafo sur le rôle du secteur privé dans l'accès au financement des PME.

Les entreprises privées peuvent établir des partenariats avec les banques et les institutions de microfinance pour développer des produits financiers adaptés aux besoins des PME. Par exemple, elles peuvent mettre en place des fonds de garantie ou des programmes de mentorat pour accompagner les PME dans leurs démarches de financement. Le secteur privé peut contribuer à promouvoir la culture entrepreneuriale en organisant des événements et des formations. Ces activités sont déjà organisées au sein du GECAM, d'où la nécessité pour les entreprises d'y adhérer afin de pleinement en bénéficier.

Contribution des participants

Les échanges se sont concentrés sur l'écart entre ce que dit les textes sur le financement des PME et la pratique sur le terrain. Les participants qui étaient principalement des chefs d'entreprises, ont relevé que :

- Les méthodes alternatives de financement proposées par les banques présentent également un certain nombre de contraintes pour les PME. Pour ce qui est de l'affacturage par exemple, les banques n'acceptent des contrats que si elles sont véritablement sûres de pouvoir les recouvrer. Pour les factures plus difficiles, elles n'acceptent pas le contrat ;

- En dépit de la volonté de certains chefs d'entreprise d'ouvrir leur capital aux investisseurs, certains promoteurs de PME se sont retrouvés évincés de leurs entreprises par les investisseurs ;
- En dépit de la disponibilité du financement sous plusieurs formes (lignes de financement et autres produits bancaires), les PME éprouvent toujours des difficultés à être informées sur leur existence. La véritable question demeure : où se trouvent les financements tant vantés ?
- Les PME demeurent un soutien financier important des Grandes Entreprises, en dépit des difficultés auxquelles elles font face. Il est nécessaire de renverser la tendance et permettre aux Grandes Entreprises d'être un réel soutien pour les PME ;
- Les produits et services bancaires disponibles correspondent peu à la demande des PME.

3. Propositions de recommandations du panel

- R1 - Encourager les PME à sortir du secteur informel pour une meilleure traçabilité et un meilleur accompagnement ;
- R2 - Améliorer l'éducation financière des dirigeants des PME, notamment dans le montage des business plan et la gestion financière ;
- R3 - Améliorer la tenue comptable et fiscale des PME ;
- R4 - Réduire les asymétries d'informations en mettant en place des plates-formes de dialogue et de collaboration entre PME, Grandes Entreprises et banques ;
- R5 - Mettre en place des fonds de garantie facilitant l'accès des PME au financement ;
- R6 - Promouvoir la structuration des PME afin d'en améliorer la gestion et favoriser l'essor des champions nationaux ;
- R7 - Encourager les banques à adapter leurs produits et services aux PME, à leurs différents stades de fonctionnement et à leurs différents secteurs d'activité ;
- R8 - Améliorer l'environnement des affaires en réduisant la corruption, les lenteurs administratives et l'incohérence des politiques publiques ;
- R9 - Développer le marché interbancaire pour permettre aux banques qui prêtent moins de soutenir celles qui prêtent plus. Cela augmenterait l'accès des PME au financement ;
- R10 - Mettre sur pied une banque de développement locale pour soutenir les initiatives de développement des PME ;
- R11 - Améliorer l'éducation financière des PME afin de contribuer à réduire le taux de créances en souffrante des PME ;
- R12 - Mise en place des bons d'équipements pour améliorer le taux de créances à MT ;
- R13 - Mettre en place un cadre de collaboration entre les banques, les GE et les PME pour d'une part mieux financer les GE et d'autre part, les encourager à passer des contrats nationaux de sous-traitance avec les PME. Cela encourage le transfert de compétences et de technologie ;

- R14 - Encourager les PME à avoir recours aux modes alternatifs de financement, notamment le capital investissement. Pour cela, il est nécessaire d'éduquer les dirigeants de PME à accepter la collaboration notamment en ouvrant leur capital ;
- R15 - Améliorer la structuration des PME par pôles de compétences et de filières porteuses ;
- R16 - Améliorer la qualité et la taille de l'accompagnement à la création et au développement des PME par les pouvoirs publics ;
- R16 - Multiplier les structures d'incubation ;
- R18 - Promouvoir le recours des PME aux CGA ;
- R19 - Sensibiliser les PME sur les outils de financement mis en place par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers.



Atelier 8 : Formation et employabilité. « Comment accroître l'employabilité des jeunes ? »

Exposant



Roland Kwemain

Leader et coach camerounais de renommée internationale. Il a été président mondial de la Jeune Chambre Internationale et a formé des leaders dans plus de 90 pays. Il accompagne des entreprises

et des organisations dans les domaines du leadership, de la conduite du changement et du coaching exécutif. Il est également le fondateur de la Pan African Leadership and Entrepreneurship Foundation, qui met en œuvre des initiatives pour développer le leadership et l'entrepreneuriat en Afrique.

Modérateur



Nacisse Chassem

Directeur Exécutif Adjoint N°1 et Chef de la Délégation du Groupement des Entreprises du Cameroun (GECAM). Il a été Représentant Régional et Vice-président de la Commission « Amélioration de

l'Environnement des Affaires » au GICAM (actuel GECAM). Par ailleurs, il a effectué plusieurs travaux de consultation sur l'emploi décent pour le compte du BIT.

Les panélistes



Le Représentant du MINEFOP

Directeur de la Formation et de l'Orientation Professionnelles au MINEFOP.

Dr. Ibrahim Abba est un expert camerounais en éducation et formation professionnelle,

actuellement. Il a gravi les échelons au sein de ce ministère depuis 2015, après avoir obtenu un doctorat en sciences économiques et un diplôme de l'ENAM. Il est également enseignant et a joué un rôle clé dans l'élaboration de stratégies nationales de développement. Son engagement : améliorer l'adéquation formation-emploi pour le développement du Cameroun.



Zuchuon Rodrigue Raoul

Ingénieur Statisticien Economiste obtenu en 2003 à l'Ecole Nationale Supérieure de Statistiques et d'Economie Appliquée d'Abidjan (ENSEA), titulaire d'un Diplôme d'études approfondies de

Mathématiques de l'Université de Yaoundé I en 1999, et récemment d'un Master II en Ingénierie économique et financière de l'Université de Rennes II en 2019. Il est Spécialiste sous-régional en développement d'entreprises durables et création d'emplois à l'Equipe d'appui technique de l'OIT au travail décent pour l'Afrique centrale et Bureau de pays pour le Cameroun, la Guinée Equatoriale, Sao-Tome-et-Principe depuis quatre ans. Avant ce poste, il a été pendant douze ans coordonnateur national de trois projets d'entrepreneuriat et d'emplois des jeunes et des femmes au Bureau de l'OIT à Yaoundé, où il a contribué notamment à l'intégration de la dimension « emploi » dans les cadres stratégiques nationaux et sectoriels de développement du Cameroun.



BISSALA Isaac

Syndicaliste camerounais expérimenté avec 42 ans d'expérience. Il occupe plusieurs fonctions importantes, notamment :

- Président du Syndicat National des Employés, Gradés et Cadres de Banques et Autres Établissements Financiers du Cameroun (SYNEGCBEFCAM) ;
- Secrétaire Général de l'Union des Confédérations Syndicales des Travailleurs de la CEMAC.



Thierry NYAMEN

Docteur en Mécanisation Agricole, la Cinquantaine révolue est 1er PRIX et PRIX Spécial du Président de la République du Salon de Création d'Entreprise en 2003. Il est fait chevalier de l'ordre et de la valeur du centre d'étude international de l'Ukraine en 2010.

Titulaire d'un baccalauréat série D en 1989 avec mention Assez Bien au Lycée classique de Bafoussam. Boursier du gouvernement Camerounais en URSS, après le cycle d'ingénieur, il s'inscrit en année de doctorat où en préparant sa thèse de doctorat il conçoit une machine unique au monde pour la fabrication des arachides en poudre et l'huile d'arachide extra vierge obtenue par tère pression à froid. En 1998, Il décide de rentrer au Cameroun pour mettre en application son invention en fabriquant les produits alimentaires variés et de qualité. En 2011, il étend sa marque dans la fabrication des produits A Grignoter et les croquettes de chien. Aujourd'hui, NTFOODS-TANTY transforme les matières premières agricole locale en 22 produits et sa bouillie de soja est n° 1 des céréales infantiles Made in Cameroon.

Parallèlement, Thierry NYAMEN est consultant et dispense des cours de création d'entreprise et de management des projets dans les grandes écoles au Cameroun et hors du pays est sollicité par l'Organisation Internationale de la Francophonie pour des questions liées à l'entrepreneuriat. Il est aussi membre du comité de compétitivité au Ministère de l'Economie du Plan et de l'Aménagement du Territoire.

1. Principaux points de l'exposé liminaire

L'exposé a abordé plusieurs questions essentielles :

- Les définitions clés de l'insertion professionnelle et de l'employabilité.
- L'état actuel de l'insertion des jeunes et les défis rencontrés.
- Les actions concrètes à mettre en place pour améliorer l'employabilité.
- Une solution clé proposée : l'adéquation formation-emploi.

Principaux constats

- **Taux de chômage élevé chez les jeunes** : Difficulté d'accès à l'emploi malgré la formation.
- **Inadéquation formation-marché** : Les compétences acquises ne correspondent pas toujours aux besoins des employeurs.
- **Frein au développement économique** : L'insertion des jeunes est un enjeu crucial pour la croissance.

- **Objectif majeur** : Créer plus d'opportunités d'emploi et améliorer l'adéquation entre formation et besoins du marché.

Les leviers stratégiques pour renforcer l'employabilité

- **Alignement formation-emploi** : Intégration des soft skills, des compétences numériques et de l'entrepreneuriat dans les programmes de formation.
- **Renforcement du secteur privé et de l'entrepreneuriat** : Création d'un environnement favorable aux startups et PME.
- **Mobilisation des entreprises** : Promotion des stages, de l'alternance et du mentorat.
- **Innovation et digitalisation** : Exploitation des nouvelles technologies pour l'insertion professionnelle.
- **Rôle de l'État** : Mise en place d'incitations fiscales et d'un cadre favorable à l'emploi des jeunes.

2. Synthèse des contributions des panélistes et participants

Gabriel Raoul DJANKOU NKUISSI sur l'importance d'une formation adaptée aux besoins du marché et d'une meilleure relation formation-entreprise.

Souligne la nécessité d'adapter les programmes de formation aux exigences réelles du marché du travail. Il évoque une meilleure collaboration entre les entreprises et les institutions de formation pour garantir que les jeunes soient formés selon les compétences recherchées par les employeurs. Cela implique une révision régulière des curriculums et une participation active des entreprises à la définition des programmes.

BISSALA Isaac sur l'amélioration des services publics de l'emploi et mise en place de référentiels des métiers.

Met l'accent sur l'amélioration des services publics de l'emploi, notamment en termes d'accessibilité et d'efficacité. Il propose la création de référentiels clairs des métiers, afin de mieux orienter les demandeurs d'emploi vers les secteurs en croissance et de définir des profils de compétences précis pour chaque métier. Cela faciliterait l'adéquation entre les offres d'emploi et les qualifications des chercheurs d'emploi.

Dr. Ibrahim Abba sur les programmes gouvernementaux pour favoriser l'emploi des jeunes (SND30, certifications, centres de formation).

Présente les programmes mis en place par le gouvernement, comme le SND30 (Stratégie Nationale de Développement 2030), qui visent à soutenir l'emploi des jeunes. Il mentionne l'importance des certifications professionnelles reconnues et des centres de formation spécialisés pour améliorer les compétences des jeunes et les rendre plus compétitifs sur le marché du travail. Ces programmes visent à assurer une meilleure intégration des jeunes dans le monde du travail.

Sanda Oumarou sur la Création d'emplois et amélioration des qualifications.



Il aborde les enjeux liés à la création d'emplois, en particulier dans les secteurs clés de l'économie. Il souligne qu'il est essentiel de renforcer les qualifications des travailleurs pour répondre à la demande croissante d'expertise dans ces secteurs. Il plaide pour des politiques publiques qui favorisent non seulement la création de nouveaux emplois, mais aussi l'amélioration continue des qualifications pour que les travailleurs puissent évoluer et s'adapter aux nouvelles exigences du marché.

Thierry NYAMEN sur l'Orientations vers les débouchés porteurs et incitation au recrutement.



Il met en avant l'importance de l'orientation professionnelle pour guider les jeunes vers des secteurs d'avenir et des métiers porteurs. Il insiste sur le rôle des écoles, universités et agences d'emploi dans l'accompagnement des jeunes vers des formations qui correspondent aux besoins du marché. Il évoque aussi des stratégies pour inciter les entreprises à recruter, par exemple en réduisant les charges fiscales sur l'embauche ou en offrant des subventions pour l'emploi des jeunes.

ZUCHUON Rodrigue Raoul sur la Promotion de l'entrepreneuriat et la valorisation des modèles de réussite.

Il plaide pour une plus grande promotion de l'entrepreneuriat comme voie de création d'emplois. Il insiste sur l'importance de soutenir les jeunes entrepreneurs par des programmes d'accompagnement, des financements et des formations spécifiques. De plus, il propose de valoriser les modèles de réussite d'entrepreneurs locaux afin de créer une culture de l'entrepreneuriat et d'inciter d'autres jeunes à suivre ces exemples inspirants.

Contributions et questions des participants

- Impliquer davantage les entreprises dans la formation.
- Faciliter la création de centres de formation en entreprise.
- Sensibiliser sur l'importance des compétences sociales dans le recrutement.

3. Propositions de recommandations du panel

- R1 - Refonte des programmes de formation pour les aligner aux besoins du marché.
- R2 - Mise en place d'une stratégie nationale d'éducation à l'entrepreneuriat.
- R3 - Promotion des certifications de courtes durées.
- R4 - Renforcement des incitations à l'embauche et aux stages.
- R5 - Institutionnalisation de la relation entre les centres de formation et le patronat.
- R6 - Intégration des acteurs de la formation professionnelle dans les politiques économiques.

X- PLENIERE DE CLOTURE

La cérémonie a été présidée par Monsieur Alamine Ousmane Mey, représentant personnel du Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Le programme s'est déroulé comme suit :

En ouverture, les annonceurs ayant contribué au succès de l'événement ont pu présenter à l'assistance la vision de leurs entreprises.

Par la suite, se sont succédé :

- La lecture de la synthèse des recommandations issues des différents ateliers et du panel d'ouverture ;
- Les remerciements du Président du GECAM ;
- Le mot de clôture du Premier Ministre, lu par son représentant.

01. Synthèse des recommandations retenues



Elle a été lue par **Monsieur Serge LONANG, Directeur Exécutif Adjoint N°2 du GECAM.**

Conformément au programme de déroulement des Rencontres économiques du Cameroun édition 2025, le panel d'ouverture ainsi que les 8 ateliers thématiques se sont effectivement tenus et ont abouti chacun à la formulation de recommandations dont l'objectif est la correction des pesanteurs relevées.

Le Panel d'ouverture sur la réflexion relative à « Quel modèle de politique économique pour construire un pacte productif, levier de croissance pour l'économie camerounaise ? », les recommandations formulées sont les suivantes :

Mettre à jour la SND30 en prenant en compte

dans les hypothèses les dynamiques économiques actuelles ;

1. Doter l'instance de coordination de la mise en œuvre de la SND 30, des pleins pouvoirs et d'un positionnement hiérarchique lui permettant de piloter effectivement la mise en œuvre (Un haut Responsable des SPM pourrait en assurer la Présidence). Il est crucial de renforcer le dispositif de mise en œuvre de la SND30 pour en faire un véritable outil de pilotage et de suivi-évaluation ;
2. Renforcer la cohérence entre les politiques sectorielles (en l'occurrence mettre en place une Instance habilitée à rendre caduque les actes contradictoires aux objectifs de la stratégie) ;
3. Mettre en place un Comité National de la Politique Economique (CNPE). Ce serait un organe de dialogue, de collaboration et de recherche des synergies entre l'Etat et le Secteur privé en vue de bâtir le consensus sur les réformes et mesures phares de la politique économique visant une croissance forte du PIB ;
4. Transformer la Commission Nationale de la Concurrence en une véritable Autorité Nationale de la Concurrence et des marchés (ANCM). Elle aurait pour mission d'assainir les marchés de biens et services et maintenir une concurrence saine et loyale. Cela contribuerait à améliorer le taux d'utilisation des capacités installées des industries et de réduire les pertes fiscales ;
5. Réformer la MIRAP et en faire une entité en charge de la gestion de l'information sur les marchés ;
6. (Elle aurait la charge de compilation des informations sur les productions et les besoins des marchés. L'approvisionnement serait réservé aux entités privées) ;
7. Faire du lobbying pour l'attraction des capitaux étrangers sur les principales places commerciales (Shanghai, Washington, Bruxelles...).

S'agissant du premier Atelier relatif au Développement de l'Agribusiness autour du thème politique agricole et import substitution : comment réussir la transformation ?

Les recommandations suivantes ont été formulées :

8. Améliorer le financement du secteur de l'agriculture à travers : (i) la promotion et la mise en place des mécanismes de financement adaptés aux activités agropastorales, au niveau des banques, (ii) la mise en place d'un mécanisme de subventions agricoles (notamment sur la mécanisation) à l'image de ce qui est pratiqué ailleurs (UE avec le PAC, les USA, Brésil, Inde, etc.), (iii) finaliser le projet de création d'une banque agricole ;
9. Accélérer la réforme foncière avec un accent sur le foncier agricole et industriel, en l'occurrence : (i) mettre en place un programme de mobilisation, aménagement et mise à disposition de terres agricole ; (ii) Réformer et capaciter la MAGZI avec un modèle économique basé sur l'offre des sites agroindustriels clés en mains, zones économiques ; (iii) créer des ZES pour densifier les transformation ; (vi) Conditionner l'annulation d'un titre Foncier à l'approbation préalable d'un Instance multisectorielle sous la coordination des SPM ;
10. Identifier les mesures incitatives pour pousser à la mise en place d'unités de production industrielle d'engrais, produits phytosanitaires et autres matériel végétal ;
11. (i) Promouvoir le Made in Cameroon notamment à travers le renforcement des mesures de soutien des acteurs à la transformation et la consommation locale ; (ii) Rationaliser la mise en œuvre de la politique d'import-substitution en tenant compte de la qualité et de la disponibilité de l'offre locale et de manière générale, s'assurer que tous les départements ministériels concernés œuvrent à y donner un contenu réel.

Le deuxième Atelier sur les questions fiscales et douanières avait pour thème « quelle cohérence entre politique économique et politique fiscale ».

Les recommandations suivantes ont été formulées :

12. Améliorer la gestion de la dette et des dépenses publiques pour les rendre plus efficaces et plus efficaces afin de

réduire les effets négatifs sur le secteur privé, par la création de nouveaux impôts notamment ;

13. (i) Rationaliser et optimiser les incitations fiscal-douanières de manière à : éviter les distorsions concurrentielles ; préserver les finances publiques ; assurer la cohérence entre les incitations et les objectifs de politique économique ; (ii) Finaliser en concertation avec le secteur privé le processus en cours de réforme de la loi du 18 avril 2013 sur les incitations à l'investissement privé, et orienter les mesures accordées sur les secteurs prioritaires, tout en tenant compte d'un développement équitable des différentes régions du pays ;
14. Renforcer et pérenniser le dialogue entre les administrations fiscales et douanières et le secteur privé, les REC constituant à cet effet l'un des cadres de choix ;
15. Doter les parlementaires d'outils leur permettant de mesurer la cohérence entre la politique économique et la politique fiscale lors de l'adoption de la Loi de Finances (Renforcement des capacités, mise en place d'un cadre de dialogue secteur privé-parlementaires notamment) ;
16. Revoir le système de détermination du minimum forfaitaire dont le taux actuel de 2,2% assis sur le chiffre d'affaires est inadapté. Confirmer la suppression de la retenue de 5,5% aux entreprises assujetties à l'IGS. Ces modifications auront un effet d'élargissement de l'assiette fiscale parce qu'elles permettront d'attirer certaines entités dans le formel ;
17. Formuler des plaidoyers à l'attention des administrations fiscales et douanières sur la base d'études mettant en avant les coûts ou les gains potentiels pour l'Etat.

Le troisième atelier sur l'énergie et l'industrie avait pour thématique « quelle politique énergétique pour un développement industriel efficient ? »

Les recommandations suivantes ont été formulées :

18. Veiller à la finalisation des projets en cours en s'assurant de la prise en compte de l'ensemble des composantes (production, transport, distribution) ;

19. Mettre en place de manière effective un mix énergétique plus compétitif en développant plus de gaz et d'énergie solaire pour stabiliser l'offre, et réduire la dépendance à l'hydroélectricité ;
20. Réviser la tarification et le modèle économique permettant d'adapter les coûts de l'énergie pour favoriser la productivité industrielle ;
21. Accélérer le paiement de la dette publique vis-à-vis de l'entreprise ENEO afin de faciliter la maîtrise de l'exploitation à celle-ci ;
22. Réexaminer la gouvernance de SONATREL pour une meilleure performance du transport de l'énergie.

Le quatrième atelier avait pour thématique « la place de la gouvernance dans la compétitivité des entreprises publiques et privés ».

Les recommandations suivantes ont été formulées :

23. Intégrer le respect des valeurs éthiques et de l'intérêt collectif dans l'éducation de base afin de combattre les pratiques telles que la corruption qui sont un frein au développement et à la compétitivité ;
24. Intensifier la lutte contre la corruption dans les prestations des services publics à travers notamment l'élaboration, l'adoption et la mise en œuvre stricte d'un code d'éthique pour les personnels publics ;
25. Sensibiliser les entreprises sur les solutions contenues dans le code de bonne gouvernance élaboré par le GECAM avec l'aide du Groupe AFD-PROPARCO et à adopter les principes qui y sont contenus ;
26. Encourager les entreprises qui en remplissent les critères, à se doter de conseils d'administrations efficaces composés de membres conscients de leur rôle dans la définition de la stratégie de l'entreprise, ses besoins de compétitivité, stabilité, innovation, transparence dans la gestion et qui mettent en place des règles de gouvernance établissant clairement la distribution des pouvoirs au sein de la société.

Le cinquième atelier sur le développement de infrastructures avait pour thème « de la nécessité d'un investissement infrastructurel intensif indispensable pour augmenter la croissance ».

Les recommandations :

27. Mettre en place une autorité nationale de la route qui aura à charge l'identification la réalisation et la rentabilisation des projets routiers d'envergure. Elle veillera à identifier les solutions de financement les plus rentables ;
28. Mettre en place un programme de réforme profonde du CARPA pour le doter de ressources financières et humaines conséquentes ;
29. Diversifier et améliorer le financement des infrastructures avec des sources innovantes de financement reposant sur des ressources locales des CTD et autres acteurs du privé.

Le sixième atelier, Numérique et innovation pour l'entreprise avait pour thématique « comment rattraper dans la transformation numérique des entreprises et administration ? ».

Les recommandations

30. Élaboration et Mise en œuvre d'une Stratégie Nationale de développement du numérique (SNDN) alignée sur la SND30 ;
31. Renforcer la gouvernance de la régulation en mettant en place un cadre légal et technique pour la mise en œuvre effective des textes réglementaires, en veillant à leur application transparente et équitable ;
32. Mise en place par CAMTEL d'une offre d'interconnexion destinée aux opérateurs licenciés de services d'accès Internet par FTTH et de services d'accès téléphonique sur des numéros fixes virtuels, afin de renforcer l'écosystème numérique local ;
33. Mettre en place un cadre réglementaire incitatif pour faciliter l'accès des TPE/PME du numérique à la commande publique, notamment pour les services innovants non inclus dans la Mercuriale ;
34. Mettre en place un cadre réglementaire incitatif pour la création de zones franches numériques, inspiré des modèles réussis dans les pays africains tels que Côte d'Ivoire, Gabon et Rwanda. Ces zones auront pour mission de financer et développer des startups porteuses de grands projets structurants, tels que : Data Centers, Centres de R&D, Usines de fabrication d'équipements, Développement de logiciels, ...

Le septième atelier sur le financement des PME avec pour thématique « financement des PME, qu'est-ce qui cloche ? ».

Les recommandations

35. Mettre en place de manière effective et rapide une Banque Nationale d'Investissement et Restructurer la BCPME ;
36. Améliorer l'éducation financière des dirigeants des PME, notamment dans le recours aux modes alternatifs de financement, le montage des business plan, la gestion financière et la tenue des comptes, les outils de financement mis en place par le gouvernement et les partenaires techniques et financiers ;
37. Réduire les asymétries d'informations en mettant en place des plates-formes de dialogue et de collaboration entre PME, Grandes Entreprises et banques ;
38. Mettre en place des fonds de garantie facilitant l'accès des PME au financement ;
39. Encourager les banques à adapter leurs produits et services aux PME, à leurs différents stades de fonctionnement et à leurs différents secteurs d'activité.

Le huitième atelier sur les questions de formation et employabilité avait pour le thème : « comment accroître l'employabilité des jeunes ? »

40. Aligner les programmes de formation aux besoins du marché ;
41. Renforcer la capacité financière du Fonds National de l'Emploi, pour lui permettre de jouer pleinement son rôle dans l'insertion des chercheurs d'emploi et dans la prospective pour la réduction du taux de chômage ;
42. Elaborer et mettre en place une stratégie nationale d'éducation à l'entrepreneuriat.
43. Promouvoir les certifications de courtes durées ;
44. Renforcer les incitations à l'embauche et aux stages ;

45. Intégrer les acteurs de la formation professionnelle dans les politiques économiques.

Enfin une recommandation majeure et déterminante est de :

46. Mettre en place, par un acte formel de Son Excellence Monsieur Premier Ministre Chef du Gouvernement, un comité participatif ou paritaire dédié au monitoring des recommandations ci-dessus formulées.

02. Mots de Remerciements du Président du GECAM

Une prise de parole voulue concise pour exprimer la vive reconnaissance du Patronat voire du secteur privé, l'ensemble des participants pour leur précieuse contribution au succès de cette première édition des REC.

Des remerciements spécifiques ont été formulées à l'endroit Du Premier Ministre pour son implication personnelle ainsi que celle massive et inédite des membres du Gouvernement.

Cette implication du Gouvernement s'est également manifestée dans le cadre des ateliers avec en l'occurrence a été manifeste au sein des à travers L'implication personnelle et active de quelques membres du Gouvernement (MINADER, MINEPIA, MINEE). Cette implication a donné lieu à la formulation d'engagement concret de la part de ces derniers, notamment en ce qui concerne l'amélioration de l'offre énergétique. Également relever pour l'apprécier, la mobilisation par le Ministre de l'Economie, d'une vingtaine de haut cadre de son département ministériel pour prendre part à l'ensemble des ateliers et ainsi s'imprégner des recommandations formulées.

Enfin, il est formulé à l'endroit du Premier Ministre le Vœux de la poursuite de cet engagement à travers un examen attentif et une mise en œuvre effective des recommandations.

Rendez-vous a été pris pour les 25 et 26 mars 2026 pour la seconde éditions des REC, qui sera également le lieu d'évaluer le chemin parcouru en termes d'implémentation des recommandations.

03. Mot de clôture du PM

Lu par **Monsieur Alamine OUSMANE MEY**, représentant personnel du Premier ministre chef du gouvernement



Messieurs les membres du gouvernement, éminentes personnalités en vos rangs, places et titres respectifs, Président du Groupement des Entreprises du Cameroun, Mesdames et Messieurs les représentants des organisations socio professionnelles, Mesdames et messieurs les représentants des partenaires techniques et financiers au développement, Mesdames et Messieurs les capitaines d'industrie et chef d'entreprises, distingués invités, Mesdames et Messieurs, Nous sommes arrivés au terme de la première édition des Rencontres Economiques du Cameroun, une initiative hautement louable. Je tiens à adresser à l'ensemble des parties prenantes, mes sincères remerciements pour la participation effective et active à ces travaux, travaux intenses de réflexion profonde et d'échanges riches et fructueux. Sans aucun doute, l'intérêt que vous avez porté aux thématiques pertinentes retenues et surtout la haute qualité de vos interventions ont été à la dimension des attentes légitimes, tant au cours de la séance plénière qu'au niveau des travaux en atelier, soyez-en grandement remerciés. Je tiens à remercier tout particulièrement les panélistes pour leurs interventions d'une très haute facture. Ils ont animé ces deux journées de manière magistrale, nous le savons tous. Au Groupement des Entreprises du Cameroun ainsi qu'à toutes ces personnes qui ont œuvré sous les projecteurs comme en coulisse au succès total de ces rencontres, je voudrai dire mes vives félicitations et mes encouragements appuyés. J'exprime enfin ma gratitude à toutes ces personnalités venues des pays amis et partenaires pour honorer de leur auguste présence cet évènement dorénavant historique. J'espère que leur séjour au Cameroun, le pays des lions indomptables ou le continent tel qu'il est souvent qualifié, leur a donné l'envie, la grande envie d'y revenir très souvent et spécifiquement d'y investir dans une approche mutuellement bénéfique.

Mesdames et messieurs, distingués invités, à l'ouverture solennelle de ces rencontres, je vous engageais à réfléchir et à échanger sur tous les contours de la problématique de la croissance économique tirée par le secteur privé au Cameroun dans un contexte en proie à des mutations profondes. Evidemment, l'un des mérites de ces rencontres est précisément d'avoir suscité des débats en toute convivialité dans un esprit constructif, sans vouloir toutefois imposer un quelconque point de vue pour donner des leçons à juste titre. Au regard de l'ampleur, des riches échanges ayant eu lieu ici à Yaoundé, je ne saurais m'étendre sur tous les points de vue qui ont été exprimés, ça aurait été un exercice fastidieux. Je voudrais tout simplement prendre acte des recommandations qui viennent d'être lues et adoptées par l'ensemble des participants à ces premières Rencontres Economiques du Cameroun. Je vous garantis que ces recommandations seront portées à la très haute attention de Monsieur le président de la République, Son excellence Paul Biya, après que le gouvernement ait étudié leur faisabilité institutionnelle, financière et juridique ainsi que leur ordre de priorité. Elles ne sauraient rester lettre morte, je vous le promets. En tout état de cause nous en évaluerons déjà le degré de maturation au cours de la prochaine session du Cameroun Business Forum que je présiderai cette fois-ci à Douala, à très court terme.

Distingués invités, Mesdames et Messieurs, pour terminer je voudrai à nouveau partager avec vous cette analyse du Président de la République dans son message de fin d'année 2024 et de Nouvel an 2025, lorsqu'il faisait référence au secteur industriel et corrélativement à l'ensemble du secteur privé. Le chef de l'Etat disait je cite : « Il est incontestable que l'essor de ce secteur constitue la clé de voûte de l'émergence économique à laquelle notre pays aspire légitimement. »

Mesdames et Messieurs c'est sur cette conviction doublée d'un appel pour une mobilisation de tous les acteurs en faveur de l'émergence de notre pays que je déclare close les premières Rencontres Economiques du Cameroun pour que vive le dialogue état-secteur privé, vive le partenariat public-privé et que vive le Cameroun et son illustre chef le Président de la République, Son excellence Paul Biya.

Je vous remercie pour votre aimable attention.

XI- Programme d'accélération pour les startups : Master Class Pour 50 startup sur le montage d'un business plan

Formateur



FONIN NKOUONKAM ALAIN, Directeur Associé de AIM (Agribusiness Investment Management) SARL qui est un cabinet de conseil dont il est cofondateur, avec pour principales activités la réalisation des Etudes Techniques et Financières, le Montage de Business Plan, l'Accompagnement à la Recherche de Financements, l'Organisation et la Management de Transition.

Il est Diplômé de l'Université Libre de Tunis (Master Spécialisé option Contrôle de Gestion et Audit) après être passé par l'Institut des Hautes Etudes en Management (Ingénieur des Techniques Commerciales option Marketing) du Groupe INSTEC (Institut Supérieur des Techniques de Commerce et distribution) à Abidjan.

Dans le sillage de la tenue de la première édition des Rencontres Économiques du Cameroun (REC 2025), le GECAM a souhaité également contribuer à l'émulation de jeunes entrepreneurs à travers un court programme d'accélération sous le format d'une master class.

Le thème global retenu pour ladite master class est celui du **montage d'un business plan**.

En fait, les travaux de recherches sur les principales entraves rencontrées par les jeunes entrepreneurs pour le développement de leur business révèlent la problématique de la mobilisation du financement conventionnel, bancaire en l'occurrence. Si l'amorçage d'un projet repose très souvent sur la mobilisation de ressources propres ou familiales, l'expansion et la durabilité de celui-ci nécessite généralement des capitaux plus importants et plus stables. À ce moment, il est question pour les promoteurs de convaincre les potentiels investisseurs de la rentabilité du projet. Le business plan, qui constitue la bible d'information sur le projet, devient l'instrument essentiel de communication sur les perspectives du projet. C'est l'élément majeur requis par les financiers pour évaluer la pertinence économique du projet. Il met en évidence la maîtrise par le promoteur de l'ensemble des paramètres pertinents autour du projet, les mécanismes clairs de retour sur investissement avec des précisions sur les délais, les besoins et les ressources nécessaires.

La méconnaissance, par bon nombre de promoteurs des principes fondamentaux de montage du business plan constitue l'une des premières barrières à l'entrée du financement bancaire.

Ainsi, Les 26 et 27 février 2025, se sont tenues deux sessions de Master class sur le Montage du business plan au profit des Entrepreneurs, animées par Monsieur FONIN NKOUONKAM Alain.

La première session s'est tenue le 26 de 9h 45 à 13h et la deuxième le 27 de 11h 30 à 14h 30 dans la salle BETE A du HILTON.

L'objectif principal de cette formation était d'accompagner les PME à formaliser leur projet technique et économique rentable par un document attractif pour les parties prenantes notamment les banques et institutions financières de façon à maîtriser l'implémentation et le développement de leur projet.

36 apprenants ont pris part à la formation soit trente (30) le 26 et six (6) le 27.

I- Organisation de la formation

Sous le format d'un talk interactif, le formateur a amené les entrepreneurs à formaliser leur projet par un document attractif pour les parties prenantes de façon à maîtriser l'implémentation et le développement, en s'assurant que leur projet est techniquement viable et économiquement rentable.

Un exemple de Business Plan a été projeté en cas pratique.

La formation a été structurée en Trois phases :

PHASE 1 : MATURATION DU PROJET

Ici les points abordés ont porté sur :

- L'idée de projet ;
- La collecte d'informations préliminaires : devis ;
- L'analyse du Business Model (sources de revenus, Activités clés, ressources clés, partenaires, proposition de valeur, relation clients, segments de marché, distribution, structure des coûts).

PHASE 2 : REDACTION DU BUSINESS PLAN

Il a été question ici de traiter l'analyse du marché, de Politique générale et stratégie, de stratégie marketing, d'organisation et structuration de l'entreprise et d'études techniques et financière.

➤ Analyse du marché

- Dynamique et perspectives du secteur à l'échelle mondiale et au Cameroun;
- Analyse concurrentielle (pouvoir de négociation des clients, pouvoir de négociation des fournisseurs, menace de nouveaux arrivants et menace des produits de substitution) ;
- Analyse PESTEL (facteurs de l'environnement général) ;
- Analyse SWOT (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) participative.

➤ Politique générale et stratégie

- Vision stratégique de l'entreprise ;
- Missions, valeurs de l'entreprise et formulations les objectifs stratégiques.

➤ Stratégie marketing

- Segmentation du marché ;
- Ciblage ;
- Positionnement de l'entreprise ;
- Politique de produits ;
- Politique de prix ;
- Politique de communication ;
- Politique de distribution.

➤ Organisation et structuration de l'entreprise

- Forme juridique ;
- Organigramme ;
- Plan d'effectif.

➤ Étude technique

Revue des technologies (état de l'art)

- Définition des métriques de base et des limitations (p. ex. production annuelle désirée, composition, budget à respecter, contraintes géographiques, sources de revenus si autres que le principal produit d'intérêt) ;
- Revue des technologies de préparation des intrants ;
- Revue des technologies concurrentes à celle du projet ;
- Revue des normes et réglementations applicables .

Diagramme d'écoulement préliminaire

- Choix des technologies à retenir ;
- Proposition technologique pour le transfert de matériel entre les unités;
- Production du diagramme d'écoulement du procédé (PFD).

Bilans de masse et d'énergie

- Définition des plages d'opérations et sélection d'une condition d'opération pour la réalisation des bilans de masse et d'énergie ;
- Définition des hypothèses pour la réalisation des bilans de masse et d'énergie ;

Définir les chiffres clés des unités de production (dimensionnement)

- Décrire les produits ;
- Décrire les matières premières ;
- Elaborer le plan d'effectif .

➤ Étude financière

- Coût du projet ;
- Plan et la structure des investissements ;
- Analyse des hypothèses de développement ;
- Chronogramme d'implémentation du projet ;

- Plan de financement ;
- Charges d'exploitation prévisionnelles sur 5 ans ;
- Chiffre d'affaires prévisionnel sur 5 ans ;
- Compte de résultat prévisionnel sur 5 ans ;
- Plan de trésorerie sur 5 ans ;
- Analyses financières : Taux de rentabilité, délai de retour sur investissement ; seuil de rentabilité ;
- Analyses de risques ;
- Analyses de sensibilité.

PHASE 3 : CLOTURE DES TRAVAUX

- Relecture ;
- Résumé exécutif ;

- Version light ;
- Infographie ;
- Pitch ;
- Accord de confidentialité.

II- RESULTATS OBTENUS

Les participants ont été sensibilisés sur l'importance du montage d'un business plan et dispose d'une meilleure connaissance du contenu dudit document.

A la suite des questions réponses, un exemple de business plan d'une Entreprise Anonyme a été présentée aux entrepreneurs, ce qui leur a permis de lier la théorie à la pratique.

La formation a pris fin avec des conseils pratiques sur l'importance du montage d'un business plan.

XII- Les B2B

Introduction

Les ateliers B2B des Rencontres Économiques ont eu lieu les 26 et 27 Février 2025 en parallèle des ateliers, en réunissant des acteurs clés du monde économique autour d'échanges fructueux, d'opportunités de collaboration et de partenariats stratégiques. Cet événement a été marqué par la participation de **115 participants** et l'implication de **14 entreprises intervenantes** provenant de divers secteurs.

Objectifs des Ateliers

Les principaux objectifs des ateliers B2B étaient les suivants :

- Faciliter les échanges entre les entreprises et les participants afin de découvrir de nouvelles opportunités d'affaires.
- Promouvoir la collaboration entre les différents acteurs économiques pour stimuler l'innovation et la croissance.
- Mettre en lumière les tendances et défis du marché dans le but de trouver des solutions adaptées aux besoins des entreprises.

Déroulement de l'événement

Les ateliers B2B ont été organisés sous forme de sessions interactives deux par deux, où les participants ont eu l'opportunité de rencontrer et d'échanger avec des représentants d'entreprises dans divers secteurs.

Les 14 entreprises et administrations qui ont participé activement à ces ateliers.

Résultats et Retombées

Les ateliers B2B ont permis de créer des synergies entre les participants et les entreprises intervenantes. :

- **Feedback positif** : Les participants ont exprimé une satisfaction générale sur la qualité des échanges et l'organisation de l'atelier. Nombre d'entre eux ont souligné la richesse des discussions et du choix des intervenants.
- **Feedback Négatif** : Les participants ont exprimé un problème sur le passage en simultané des Ateliers et des B2B qui ne leur permettaient pas d'assister aux B2B.

Les sessions ont été adaptées aux différentes sollicitations des participants, qu'ils soient jeunes entrepreneurs, investisseurs ou responsables de grandes entreprises.

Profil des Participants

L'événement a attiré **115 participants** issus de différents horizons :

Des **entrepreneurs** à la recherche de nouveaux partenaires pour développer leurs projets.

Des **investisseurs** intéressés par des opportunités de financement.

Des **responsables d'entreprises** en quête de solutions innovantes pour améliorer leur performance.

Des **acteurs institutionnels** engagés dans des projets économiques et sociaux.

La diversité des participants a permis d'avoir des échanges riches et constructifs, contribuant à créer un environnement propice à la collaboration.

Les Entreprises Intervenantes



Conclusion

Les ateliers B2B des Rencontres Économiques ont été un franc succès, offrant une plateforme idéale pour encourager les échanges, la collaboration et la création de nouvelles opportunités d'affaires. La participation de 115 acteurs économiques et l'implication de 14 entreprises intervenantes ont démontré l'importance de ce type d'événement pour dynamiser le paysage économique et favoriser le développement d'un réseau d'affaires solide.

L'événement a permis non seulement de renforcer les relations d'affaires existantes, mais aussi de poser les bases de futures collaborations fructueuses, contribuant ainsi à l'essor des entreprises locales et à la création d'emplois dans divers secteurs.

Recommandations pour les Éditions Futures

- **Accroître la diversité des secteurs** : Inviter davantage d'entreprises dans des secteurs émergents, comme l'intelligence artificielle et les énergies renouvelables.
- **Optimiser la durée des échanges** : Offrir plus de temps pour les discussions en tête-à-tête, afin de favoriser des échanges plus approfondis.



XIII- Le GALA DE L'ENTREPRENEUR : REMISE DES PRIX



Les REC auront été également l'occasion saisie par le patronat pour valoriser l'excellence des entrepreneurs. Ainsi un jury présidé par **Me Jackson Francis KAMGA**, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du Cameroun ; a procédé à l'identification et la sélection des lauréats des cinq prix. L'objectif était de primer 5 entreprises qui se sont démarquées dans leur domaine d'activités tout en respectant des critères élaborés par le comité scientifique.

Cinq domaines d'excellence ont été retenus :



- Résilience économique et croissance inclusive
- Résilience climatique & promotion de l'économie durable
- Innovation et efficacité énergétique
- Recherche appliquée & innovation technologique et numérique
- Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) impactante sur l'accompagnement des PME & l'encadrement des jeunes

Pour l'identification des nominés, une collecte de données a été conduite par le comité scientifique qui au terme de l'exploitation a émis à l'attention du jury final une shortliste de 15 entreprises (3 pour chaque thématique).

1. Résilience économique et croissance inclusive : SOCTRACAO SARL

Directeur Général : NDEH Dieudonné

Activité : Transformation cacao et commercialisation de produits dérivés.

L'entreprise dispose d'une usine spécialisée dans la transformation du cacao et la commercialisation de ses produits dérivés (chocolats, poudre de cacao, beurre de cacao, tartine de chocolat, savons de toilettes, huile de cheveux...), de la marque « NYA MBOA ». Elle fabrique aussi localement des machines semi-industrielles des transformations diverses et assure l'installation et la formation à l'utilisation de ces équipements.



2. Résilience climatique & promotion de l'économie durable : NAME RECYCLING

Directeur Général : Roblain NAMEGNI

Activité : Recyclage des emballages plastiques.

L'entreprise exerce dans la collecte et transformation des emballages plastiques en granulé exportés en Europe pour les industries. 3000 T sont recyclés chaque année. Elle travaille en partenariat avec SABC.



3. Innovation et efficacité énergétique : SOCAPALM

Directeur Général : Dominique CORNET

Activité : Création de d'énergie à partir des déchets produits et utilisation de 100% de cette énergie créée.

En dehors de ENEO et du gasoil, l'énergie produite par les turbines pendant l'usinage est de près de 9 935 547 KWh. Les turbines sont alimentées avec les fibres et coques provenant de l'usinage des régimes de noix. Une 2^{ème} installation d'une chaudière à biomasse est effective à Mbongo. Socapalm a aussi mis en place l'éclairage public à énergie solaire.



4. Recherche appliquée & innovation technologique et numérique : CYBERIX Sarl

Directeur Général : Dr Gérard EYOUM

Activité : cyber sécurité, instruction et formation, expertise cyber légale.

Leader national en cyber sécurité, CYBERIX est le premier cabinet accrédité par le conseil international de sécurité des cartes de paiement.

Ils opèrent dans les tests d'intrusion, les audits de systèmes de paiement et le cyber renseignement.

Cyberix a conçu le Système Cyclope, un système spécialisé dans la lutte contre la fraude dans les institutions bancaires. Ce système assure la sécurité des opérations, la prévention des fuites de données et la détection des fraudes financières.

Accréditation obtenue : Qualified Security Assessor, les seuls en zone CEMAC et accrédités par SWIFT INTERNATIONAL.



5. Responsabilité Sociétale et Environnementale (RSE) impactante sur l'accompagnement des PME & l'encadrement des jeunes : LA FONDATION PUENE de l'Hotel Franco

Directeur Général : Hon Françoise PUENE

Activité : Encadrement et autonomisation des jeunes.

Activités de formation, de coaching et d'accompagnement des jeunes porteurs de projets à travers plusieurs villes. Elle est la principale personne ressource qui accompagne le projet gouvernemental Youth Connect du MINJEUN.





REC 2025

1^{ère} ÉDITION

